

programme de cours

2011-12

école des beaux-arts

toulouse

L'Ecole des beaux-arts constitue depuis le 1^{er} janvier 2011
un département de l'Ecole d'enseignement supérieur
des beaux-arts et du spectacle vivant de Toulouse.

Sommaire

Sommaire	3
Portrait de l'étudiant	5
Règlement intérieur.....	7
Informations générales.....	29
Organigramme.....	29
Bureau des étudiants.....	32
Assistante sociale.....	33
Bibliothèque.....	34
Mobilité et échanges.....	36
Magasin de prêt.....	38
Association des étudiants.....	39
Consignes de sécurité.....	40
Les études d'art.....	41
Semestres 1 et 2.....	43
Semestres 3 à 6 enseignements théoriques.....	57
Semestres 3 à 6 option art.....	69
Semestres 3 à 6 option communication.....	93
Semestres 3 à 6 option design.....	107
Semestres 7 à 10 enseignements théoriques.....	121
Semestres 7 à 10 option art.....	123
Semestres 7 à 10 option communication.....	135
Semestres 7 à 10 option design.....	141
Ateliers techniques.....	149
Calendrier 2011-12.....	155

Portrait de l'étudiant

L'étudiant, un libre esprit. Tel est ce à quoi aspire l'étudiant Walter Benjamin, tant pour lui-même que pour sa génération. « [...] la communauté étudiante, écrit-il, devrait entourer l'Université qui transmet le fonds méthodique du savoir, γ compris les essais prudents, hardis et néanmoins exacts, de méthodes nouvelles, comme le haut lieu d'une permanente révolution de l'esprit où se préparent les nouvelles interrogations d'un large pressentiment, obscur, inexact, mais parfois peut-être aussi plus profond que les questionnements scientifiques. La communauté étudiante serait à considérer dans sa fonction créatrice comme le grand transformateur qui, moyennant sa disposition philosophique, aurait à transformer en questions scientifiques les nouvelles idées qui généralement surgissent plus tôt dans l'art et plus tôt dans la vie sociale que dans la science. »

Lorsqu'il écrit ces lignes, Benjamin a 22 ans : à la différence de ses *Kommilitonen*, il vient de s'opposer à la déclaration de guerre. Son texte sur la « Vie des étudiants » (1914) décrit l'ambiguïté que recèle le rapport à la science incarnée dans l'Université. Affirmer le rapport scientifique à la vérité ne vaut pas seulement pour une défense de la singularité de la vie étudiante. C'est aussi se construire un rempart salvateur contre toute injonction hétéronome, celle du diplôme, celle du métier ou de toute condition professionnelle et, pour résumer, de toute insertion dans l'économie de la société bourgeoise. En affirmant ainsi que l'étude relève de la science, l'étudiant peut s'y adonner sans savoir où ce cheminement peut le mener, au risque de l'égarement ou du détour.

L'étudiant n'en est pas à un paradoxe près. Il abhorre la discipline tout autant que les injonctions du monde. L'étude s'accorde parfaitement avec la liberté du retard, l'absence, le rendez-vous raté. Dans son rapport désinvolte à la communauté, il arrive à son heure et par beau temps prend place sur les marches du palais, un café à la main avant de suivre lentement l'appel de l'atelier, attendant patiemment que ses congénères arrivent et que se recompose cette communauté — les cigarettes des petits matins ne sont guère érotiques. Des propos qu'il entend dans l'atelier ou le cours, lui reviennent quelques mots, comme saisis au passage d'une langue étrangère dont il ne percevrait que des bribes, il commence à faire rimer son propre discours intérieur. Duchamp, du champ, non-art, espace, objet trouvé, tout fait, ready, je peux donc, cogito, je suis, affirmer que je suis. En trois ans de marches du palais, la leçon est sue, il n'y a plus rien à ajouter — semble-t-il.

Repousser à plus tard l'entrée dans un métier, reporter l'étude, passer les soirées à boire, cultiver l'*eros*, critiquer, ce n'est pas seulement un moyen de s'arracher à l'emprise des contraintes futures. C'est aussi faire place aux balbutiements d'une expérience de la vie sans laquelle la pensée à l'œuvre dans l'art ne déboucherait que sur des formes sans densité. Détachés de tout contexte, sans l'accroche de la vie, forme, matériau et concept seraient rétifs et ne se laisseraient guère cerner. De l'expérience seule peut se constituer une pensée, s'autoriser un travail de la forme, le risque du saut. Si étudier c'est s'adonner à la distraction,

l'étude est avant tout portée par le désir d'art et sa patience. Plutôt qu'un apprentissage, elle est un questionnement dont la résistance contraint de reprendre la démarche, de relancer l'hypothèse, d'expérimenter encore et encore, comme l'enfant dans son jeu. Le questionnement heurte à l'impossible, confronte aux critiques. Il déporte vers l'inconnu, révèle nos forces. Il ne peut avoir de moteur qu'un sujet qui refuse de s'adapter, de recourir à la forme toute faite, un sujet ayant le courage de son désir. Car le sujet de la création, comme celui de la connaissance, ne peut compter que sur lui-même et de rares autres — tout au plus son appartenance à une communauté, étudiante ou artistique, qui se soumet à la même discipline du désir, peut-elle lui apporter soutien et contradiction. La fermentation collective de ces efforts toujours singuliers porte en elle l'utopie d'une communauté qui mettrait l'invention de formes et la transformation de la vie au centre de ses aspirations.

Michel Métayer
8 mai 2011

Règlement intérieur

Les statuts meurent aussi.

L'Ecole d'enseignement supérieur des beaux-arts et du spectacle vivant (dénommé ci-après « l'Etablissement ») est un établissement d'enseignement supérieur participant au service public de l'enseignement supérieur artistique créé par arrêté du préfet de Haute-Garonne du 27 décembre 2010. Elle a pour mission la recherche et l'enseignement supérieur et comprend deux départements : l'Ecole des beaux-arts et le Département du spectacle vivant (ainsi dénommés ci-après). Chaque département bénéficie de l'autonomie pédagogique.

L'Etablissement est administré par un conseil d'administration et son président.

L'Etablissement est organisé en conformité avec les directives émanant du ministère de la culture portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques et du spectacle vivant. Il est dirigé par un directeur, assisté d'un directeur délégué et de trois organes consultatifs :

- le conseil scientifique,
- le conseil des études et de la vie étudiante de l'Ecole des beaux-arts,
- le conseil des études et de la vie étudiante du Département du spectacle vivant.

Article 1 : Définition et vocation du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur précise les structures de l'Etablissement et ses modalités de fonctionnement en conformité avec les statuts annexés à l'arrêté du préfet de Haute-Garonne précité. Il inclut les spécificités de chaque département.

Le règlement intérieur est tenu à la disposition de tous, sur les sites, physiques ou Internet, de l'Etablissement ou sur simple demande auprès de l'administration. Il est mis à la disposition des candidats lors de leur première inscription.

Le règlement intérieur est réputé connu de tous les étudiants, candidats et personnels de l'Etablissement ainsi que des parents ou représentants légaux des candidats et étudiants mineurs. Toute demande d'inscription ou de réinscription entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Titre I
Le conseil d'administration

Article 2 : Représentants des personnels

2.1. Les représentants du personnel sont élus dans chaque département au scrutin direct uninominal majoritaire à un tour.

2.2. Pour l'établissement de la liste des électeurs, sont comptabilisés parmi le personnel de l'Etablissement, les agents fonctionnaires titulaires et agents contractuels en activité au sein de l'Etablissement. Ne sont pas comptabilisés les agents en congé de longue maladie, en congé de longue durée ou les agents mis à disposition par l'Etablissement auprès d'une autre structure ou en détachement auprès d'une autre structure. Ne sont pas comptabilisés les agents recrutés sur la base des alinéas 1 et 2 de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le président du conseil d'administration établit pour chaque département :

- une liste des électeurs comprenant les personnels enseignants ; les personnels enseignants sont des agents publics titulaires ou contractuels dont la position administrative est inscrite dans le cadre d'emplois des professeurs et assistants d'enseignement artistique de la Fonction publique territoriale ; ce collège élit quatre représentants et quatre suppléants pour l'Ecole des beaux-arts, deux représentants et deux suppléants pour le Département du spectacle vivant ;
- une liste des électeurs comprenant l'ensemble des autres catégories de personnels ; ce collège élit un représentant et un suppléant pour chacun des deux départements.

Le président du conseil d'administration vérifie l'éligibilité des candidats.

2.3. Compte tenu de leur participation au conseil d'administration et en raison des fonctions exercées, le directeur, le directeur délégué, les directeurs administratifs et les directeurs des études ne sont pas éligibles au titre de représentants du personnel. Néanmoins, ils participent à la désignation de ces représentants. Le directeur, le directeur délégué et les directeurs des études sont inscrits dans la liste des personnels enseignants, les directeurs administratifs sont inscrits dans celle des autres catégories de personnel.

Article 3 : Représentants des étudiants

3.1. Les représentants des étudiants sont élus dans chaque département au scrutin uninominal à un tour.

3.2. Une liste des électeurs est établie pour chaque département. Les étudiants sont inscrits sur une liste des électeurs du département dans lequel ils sont régulièrement inscrits. Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure sur une liste des électeurs.

Chaque département élit un représentant et un suppléant.

Le président du conseil d'administration vérifie l'éligibilité des candidats.

Article 4 : Séances

4.1. Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an sur convocation du président adressée aux membres du conseil au moins quinze jours à l'avance, sauf urgence. La convocation indique l'ordre du jour et est accompagnée des documents nécessaires aux délibérations. Ces documents peuvent, à titre exceptionnel, faire l'objet d'un envoi séparé, qui intervient dans toute la mesure du possible au moins une semaine avant la tenue du conseil.

La convocation est également accompagnée d'un mandat blanc à retourner complété en cas d'indisponibilité du membre du conseil et de son suppléant.

4.2. Des séances extraordinaires peuvent être organisées dans les mêmes conditions à la demande du président, de l'une des personnes publiques, membres de l'Etablissement ou de la moitié au moins de ses membres.

4.3. Lorsque le quorum n'est pas atteint, le président convoque à nouveau le conseil dans un délai maximum de huit jours, sauf cas d'urgence qu'il lui appartient d'apprécier. Le président adresse les nouvelles convocations à la réunion du conseil au moins cinq jours avant la date fixée et sur le même ordre du jour. Il délibère alors valablement quel que soit le nombre de membres présents.

4.4. Le tableau annuel des dates des séances pour l'année suivante est établi à titre prévisionnel lors de la dernière séance de l'année en cours ou en début de l'année qui commence.

Article 5 : Ordre du jour

5.1. L'ordre du jour est fixé par le président après consultation du directeur, du directeur délégué et des directeurs administratifs. Il peut faire appel, en tant que de besoin, aux services administratifs et financiers de l'Etablissement pour la préparation de l'ordre du jour et l'élaboration des documents y afférents.

5.2. En cas d'urgence, le président peut décider d'ajouter un ordre du jour complémentaire au plus tard jusqu'au début de la séance. Autant que faire se peut, les documents afférents à cet ordre du jour complémentaire sont adressés aux membres du conseil avant la séance. En cas d'impossibilité et à titre exceptionnel, les documents peuvent être remis en séance. Cet ordre du jour complémentaire est examiné par le conseil lorsque le président a recueilli l'accord de la majorité au moins des membres présents ou représentés.

5.3. L'inscription à l'ordre du jour de questions nouvelles peut être proposée, à la demande d'un tiers des membres du conseil, au plus tard huit jours avant la date de la réunion. Elle peut l'être, au début de la séance, par vote du conseil organisé à la demande d'un tiers de ses membres présents ou représentés. Des questions relevant de l'information peuvent être posées. Les réponses sont données selon les possibilités, soit immédiatement, soit par écrit, soit à la séance suivante du conseil. Lorsque le conseil d'administration est convoqué à la demande de la moitié au moins de ses membres, ceux-ci doivent indiquer au président ou au vice-président la ou les questions qu'ils désirent voir porter à l'ordre du jour.

5.4. L'ordre du jour est affiché dans les différents sites de l'Etablissement.

Article 6 : Registre de présence

Les membres du conseil d'administration font connaître au président leur empêchement de siéger dans les meilleurs délais suivant la réception de leur convocation. Les membres participant aux séances du conseil émargent, en début de séance, au registre de présence tenu par le secrétaire de séance, lequel est désigné en début de séance par le conseil. En cas d'absence répétée et durable (trois séances successives) aux séances du conseil d'administration, le membre concerné peut être rappelé à l'ordre par le président. Dans le cas où il déciderait de quitter ses fonctions, son remplacement serait assuré dans les conditions réglementaires requises.

Règlement intérieur

Article 7 : Secrétariat du conseil d'administration

Un procès-verbal de chaque séance est rédigé par un secrétaire de séance sous l'autorité du président ou du vice-président. Ce procès-verbal fait mention des membres présents et de ceux ayant donné procuration, des personnes invitées qui ont assisté à la séance et des délibérations et votes émis par le conseil. Les participants peuvent formuler leurs observations sur la rédaction du procès-verbal, par écrit, jusqu'à la date de réunion du conseil suivant. Le procès-verbal, éventuellement modifié ou complété, est alors soumis à l'approbation de ce conseil. Il fait l'objet de publicité auprès des usagers et personnels par voie d'affichage sur les différents sites de l'Etablissement. Il est consultable physiquement ou en ligne sur chacun des sites, physiques ou Internet, de l'Etablissement.

L'administration de l'Etablissement est chargée de conserver les procès-verbaux ainsi que les comptes rendus des débats. Dans le respect des dispositions légales et réglementaires, elle en assure la diffusion aux membres du conseil d'administration, au personnel et aux étudiants de l'Etablissement.

Article 8 : Délibérations du conseil d'administration

8.1. Seuls sont habilités à voter les membres auxquels la réglementation confère ce droit. Chaque membre du conseil est titulaire d'une voix.

8.2. Un membre du conseil d'administration empêché de participer à la totalité de la séance du conseil peut donner un pouvoir écrit à un autre membre titulaire lui-même du droit de vote. Un même membre ne peut détenir plus d'un mandat en plus du sien propre.

8.3. Le président organise et dirige les débats. Il veille à ce que l'ensemble des points fixés à l'ordre du jour soit examiné par le conseil.

8.4. Le vote des délibérations du conseil a lieu à main levée, à moins qu'un tiers des membres ne demande au président le vote à bulletins secrets. Celui-ci est obligatoire lorsque la délibération porte sur des mesures nominatives.

8.5. Le recours à une procédure exceptionnelle de consultation écrite peut être décidé par le président, lorsque la nécessité impose de consulter le conseil dans les délais les plus brefs possibles, en l'absence de convocation d'une séance extraordinaire. Dans ce cas, les membres du conseil d'administration sont consultés individuellement par tous moyens écrits à l'initiative du président (y compris par télécopie ou courrier électronique). Leur avis et leur vote doivent également être exprimés par écrit dans les mêmes conditions. La question qui fait l'objet de la consultation accélérée est inscrite de droit à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion du conseil pour compte rendu du président, indication des avis recueillis et du résultat du vote et enregistrement définitif par le conseil. Les courriers par lesquels les membres du conseil d'administration ont exprimé leur position sont annexés au compte rendu des débats du conseil d'administration.

8.6. Les rapports et documents adressés au conseil, lorsqu'ils sont expressément signalés comme tels, sont confidentiels. Les débats ainsi que les comptes rendus qui en rapportent les termes sont également confidentiels. L'obligation de confidentialité s'étend à toute personne assistant aux réunions du conseil.

Article 9 : Désignation du directeur et du directeur délégué

Les personnes publiques représentées au conseil d'administration procèdent à un appel à candidatures en vue d'établir une liste de candidats à cet emploi, selon, notamment, les critères suivants déterminant le profil du poste :

- artiste engagé dans une production reconnue ou théoricien effectuant une recherche d'excellent niveau,
- large culture, couvrant les différents champs de la création contemporaine,
- parfaite connaissance du monde de l'art, des artistes, des lieux d'exposition,
- sens de l'organisation, attention particulière à la gestion des ressources, qualités avérées de communication, inventivité quant à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet artistique ancré dans le monde,
- respect de la collégialité, grande disponibilité.

Conformément aux statuts (articles 12 et 15.1), les candidats retenus présentent leur projet artistique, en recherche, création et pédagogie devant le conseil d'administration.

Le directeur délégué, le directeur des études de l'Ecole des beaux-arts et l'un des directeurs des études du Département du spectacle vivant participent aux délibérations à titre consultatif. Le conseil d'administration peut inviter des personnalités extérieures à participer aux auditions à titre consultatif.

Après avoir entendu les candidats, il adopte, à la majorité des deux tiers de ses membres, une proposition sur le ou les candidats de son choix.

La désignation du directeur délégué se déroule de manière identique et selon les mêmes critères. Dans ce cas, le directeur de l'Etablissement participe aux délibérations.

Titre II L'Ecole des beaux-arts

Article 10 : La direction de l'Ecole des beaux-arts

L'Ecole des beaux-arts est placée sous la responsabilité d'un directeur nommé par le conseil d'administration.

Pour exercer sa mission, le directeur de l'Ecole des beaux-arts est assisté par :

- un directeur des études,
- un directeur administratif,
- un collège d'enseignants coordonnateurs,
- un conseil des études et de la vie étudiante,
- un conseil scientifique, ce dernier étant commun à l'ensemble de l'Etablissement.

Article 11 : Le directeur des études

Le directeur de l'Ecole des beaux-arts et le directeur des études définissent les orientations générales de l'Ecole des beaux-arts, assisté dans cette tâche d'une équipe de coordonnateurs représentant les options et l'année 1 et d'un secrétariat spécifique dédié aux questions relatives à la recherche, l'international, la pédagogie et aux questions administratives relevant des enseignements.

Il a les missions suivantes :

- définition, en relation avec les équipes, des domaines de recherche, de création et des conditions de leur mise en œuvre,
- coordination générale des études (programme, emplois du temps, interventions, évaluations, stages, diplômes, relations internationales) et suivi des étudiants,
- relations avec les partenaires extérieurs (coopération, expositions, représentation de l'Ecole des beaux-arts).

Règlement intérieur

Après décision du conseil d'administration de recruter un directeur des études, le directeur de l'Ecole des beaux-arts nomme une commission qui procède à la rédaction du profil de poste en vue de l'appel à candidatures, puis à l'examen des dossiers et à l'audition des candidats. C'est elle qui, en accord avec le directeur de l'Ecole des beaux-arts, propose le candidat retenu à la nomination par le président du conseil d'administration. Cette commission est composée des membres suivants :

- le directeur de l'Ecole des beaux-arts, président,
- le directeur du Département du spectacle vivant,
- un directeur des études du Département du spectacle vivant,
- le directeur administratif de l'Ecole des beaux-arts,
- un représentant du personnel enseignant de l'Ecole des beaux-arts, désigné par le directeur de l'Ecole des beaux-arts,
- deux artistes ou théoriciens extérieurs à l'Etablissement, reconnus pour leurs travaux et assurant un enseignement, désignés par le directeur de l'Ecole des beaux-arts sur proposition du conseil des études et de la vie étudiante.

L'audition des candidats comprend deux parties :

- le commentaire d'un travail d'étudiant donnant lieu à un entretien entre l'étudiant et le candidat,
- une présentation par chaque candidat de sa recherche et de sa production artistique ou théorique, de son expérience et de ses propositions d'organisation pédagogique au regard des missions qui lui seront confiées. Le candidat devra faire la preuve de ses capacités à coordonner recherche et pédagogie au sein de l'Ecole des beaux-arts.

Article 12 : Le directeur administratif

Le directeur administratif a les missions suivantes :

- mise en place de la logistique accompagnant la recherche et l'enseignement, ainsi que la réalisation des projets à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole des beaux-arts,
- gestion administrative de l'Ecole des beaux-arts : ressources humaines, finances, bâtiments, hygiène et sécurité,
- organisation et coordination générale des activités des équipes de l'Ecole des beaux-arts.

Le candidat devra faire la preuve d'une grande ouverture aux questions relevant de la pédagogie en école d'art.

Après avoir reçu un avis favorable du conseil d'administration pour le recrutement d'un directeur administratif, le directeur nomme une commission qui procède à la rédaction du profil de poste en vue de l'appel à candidature, puis à l'examen des dossiers et à l'audition des candidats. C'est elle qui, en accord avec le directeur de l'Ecole, propose le candidat retenu à la nomination par le président du conseil d'administration. Cette commission est composée des membres suivants :

- le directeur de l'Ecole des beaux-arts, président,
- le directeur délégué au Département du spectacle vivant,
- le directeur des études de l'Ecole des beaux-arts,
- le directeur administratif du Département du spectacle vivant,
- un représentant du personnel enseignant de l'Ecole des beaux-arts,
- une personnalité extérieure spécialiste des questions administratives.

Article 13 : Les coordonnateurs

La fonction de coordonnateur consiste à faciliter et optimiser la mise en œuvre des projets pédagogiques définis par les professeurs des différentes années ou options en liaison avec la direction et dans le cadre du projet d'enseignement. Cette fonction consiste en une coordination des enseignements (en liaison avec la direction des études et les autres

coordonnateurs) et des emplois du temps (cours, ateliers, interventions extérieures) en veillant à ce que le contenu et la singularité de chaque enseignement et de chaque cursus, soient respectés. À ce titre, le coordonnateur représente l'année une ou l'option dans l'ensemble des réunions suscitées par la direction ou à l'initiative des coordonnateurs, des professeurs, des assistants d'enseignement ou des étudiants.

Est électeur et éligible tout professeur, titulaire ou contractuel, effectuant durant la période de son mandat, un enseignement annuel d'au moins deux heures par semaine pour l'année une ou de six heures par semaine dans l'option considérée. Le coordonnateur est élu par ses pairs, professeurs répondant aux critères d'électeurs, dans l'année une ou l'option où il est candidat. Tout professeur peut donc être électeur dans plusieurs options ou années dans la mesure où il répond aux critères ci-dessus. La durée du mandat est de deux ans.

Une liste des électeurs est établie par la direction de l'Ecole des beaux-arts en fonction des emplois du temps. Elle est communiquée en même temps que la convocation à la réunion organisée pour procéder au vote.

Un professeur ne peut être simultanément coordonnateur dans deux années ou options.

L'élection du coordonnateur est effectuée lors d'une réunion de l'ensemble des professeurs de l'année ou de l'option. La date de cette réunion est fixée et notifiée par le coordonnateur en fonction trois semaines à l'avance à l'ensemble du corps professoral concerné. Les trois quarts des professeurs doivent être présents ou avoir remis auparavant une procuration signée à la direction de l'Ecole. Dans la mesure où il remplit les conditions d'électeur, chaque professeur dispose d'une voix, quel que soit le nombre d'heures effectuées dans l'année une ou l'option. Le déroulement de l'élection est conduit par le coordonnateur en fonction. Elle s'effectue à bulletin secret. Est déclaré élu, tout candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix exprimées. Si nécessaire, un second tour sera effectué avec les candidats souhaitant maintenir leur candidature. Sera déclaré élu, celui ou celle qui aura obtenu une majorité simple des voix exprimées. En cas d'égalité des voix, un tirage au sort est effectué. Les résultats (déroulement et nombre de voix obtenues), le nombre de suffrages exprimés, le nombre de présents seront consignés sur une feuille de papier libre signée par l'ensemble des présents et remise à la direction.

Quinze jours avant la date de la réunion au cours de laquelle il est procédé à l'élection, les candidats potentiels signifient leur candidature par courrier adressé au coordonnateur en place avec copie à chaque électeur.

En cas d'absence de candidature, la collégiale de l'année ou de l'option concernée assure la coordination dans les conditions évoquées ci-dessus, c'est-à-dire avec une présence des professeurs concernés à l'ensemble des réunions nécessaires à la coordination.

En cas de démission d'un coordonnateur, une nouvelle élection sera effectuée dans le délai minimum de trois semaines nécessaire à l'information du corps professoral concerné. En cas d'absence ou de maladie, le collège des professeurs assure la coordination.

Chaque coordonnateur peut bénéficier d'une décharge de cours de trois heures par semaine sur son emploi du temps.

Article 14 : Le conseil des études et de la vie étudiante

14.1. La composition du conseil des études et de la vie étudiante, fixée par les statuts, comprend les membres suivants :

- le directeur de l'Ecole des beaux-arts, ou le directeur du Département du spectacle vivant, président
- le directeur des études de l'Ecole des beaux-arts,

Règlement intérieur

- le directeur administratif de l'Ecole des beaux-arts,
- les professeurs coordonnateurs de l'Ecole des beaux-arts,
- quatre représentants des étudiants : un représentant de l'année 1 et un représentant de chaque option — pour chacun des représentants, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions que le titulaire et pour la même durée,
- le responsable de la bibliothèque,
- cinq représentants élus des professeurs, un pour chacun des groupes suivants : années 1, option art, option communication, option design, enseignements périscolaire et postscolaire,
- un délégué des assistants et assistants spécialisés,
- un représentant du personnel administratif, technique, d'accueil, d'entretien, de surveillance et de la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts.

Il se réunit, autant que possible, tous les deux mois, le premier mardi à 14 heures.

14.2. Les représentants des personnels enseignants sont élus pour une période de trois ans renouvelable. Le représentant du personnel administratif, technique, d'accueil, d'entretien, de surveillance et de la bibliothèque est élu pour une période de trois ans renouvelable.

14.3. Sont électeurs et éligibles les enseignants, professeurs et assistants, assurant au moins 8 heures de cours hebdomadaires, le personnel administratif et technique. Les professeurs sont électeurs et éligibles dans l'année ou l'option où ils exercent la majeure partie de leur service. Ne sont pas comptabilisés les agents en congé de longue maladie, en congé de longue durée ou les agents mis à disposition par l'Etablissement auprès d'une autre structure ou en détachement auprès d'une autre structure. Ne sont pas comptabilisés les agents recrutés sur la base des alinéas 1 et 2 de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le directeur de l'Ecole des beaux-arts établit pour chaque catégorie la liste des électeurs et vérifie l'éligibilité des candidats.

Les élections se font à bulletin secret au scrutin direct uninominal majoritaire à un tour. Un suppléant est élu dans les mêmes conditions. Elles ont lieu tous les trois ans.

14.4. Les représentants des étudiants sont élus pour une période d'un an renouvelable à bulletin secret au scrutin direct uninominal majoritaire à un tour. Sont électeurs et éligibles les étudiants inscrits à l'Ecole des beaux-arts.

Le directeur de l'Ecole des beaux-arts établit pour chaque catégorie la liste des électeurs et vérifie l'éligibilité des candidats.

14.5. L'ordre du jour du conseil des études et de la vie étudiante est arrêté par le directeur de l'Ecole des beaux-arts. En début de séance, à la demande d'un membre, une question pourra être inscrite à l'ordre du jour si la majorité des membres présents donne un avis favorable.

14.6. Le conseil des études et de la vie étudiante est une instance de réflexion pédagogique et de proposition. Il précise les options du projet d'école et en coordonne la mise en œuvre. Il est consulté sur toutes les questions touchant aux activités de recherche et d'enseignement de l'Ecole des beaux-arts.

14.7. Pour les cours périscolaires et postscolaires, et afin de prendre en compte leur caractère spécifique et de mieux cerner les problèmes relatifs à ces enseignements, deux réunions de travail réunissant la direction de l'Ecole des beaux-arts et les professeurs auront lieu durant l'année. Des représentants du public de ces cours pourront être invités à ces réunions.

Article 15 : Modalités de recrutement des personnels

Après avoir reçu un avis favorable du conseil d'administration pour le recrutement d'un agent, le directeur de l'Ecole des beaux-arts nomme une commission qui procède à la rédaction du profil de poste en vue de l'appel à candidature, puis à l'examen des dossiers et à l'audition des candidats. C'est elle qui, en accord avec le directeur de l'Ecole des beaux-arts, propose le candidat retenu à la nomination par le président du conseil d'administration.

S'il s'agit de pourvoir un poste de professeur ou d'assistant d'enseignement, la commission procédant à l'examen des dossiers et à l'audition des candidats est composée des membres suivants :

- le directeur de l'Ecole des beaux-arts, président,
- le directeur des études,
- le coordonnateur de l'année ou de l'option où le candidat effectuera la majeure partie de son service,
- un professeur de cette année ou option désigné par le directeur,
- deux personnalités extérieures spécialistes de cette matière, enseignants de préférence, désignés par le directeur de l'Ecole des beaux-arts sur proposition du conseil des études et de la vie étudiante.

L'audition des candidats comprend deux parties :

- le commentaire d'un travail d'étudiant donnant lieu à un entretien entre l'étudiant et le candidat,
- une présentation par chaque candidat de sa recherche et de sa production artistique ou théorique et de son projet pédagogique.

S'il s'agit de pourvoir un poste d'une autre nature que d'enseignement, la commission procédant à l'examen des dossiers et à l'audition des candidats est composée des membres suivants :

- le directeur de l'Ecole des beaux-arts, président,
- le directeur des études,
- le directeur administratif,
- le responsable en titre de l'équipe dans laquelle le candidat effectuera la majeure partie de son service,
- un membre de cette équipe désigné par le responsable de l'équipe ci-dessus,
- un membre de l'Etablissement ou extérieur à celui-ci spécialiste de la discipline en question désigné par le directeur de l'Ecole des beaux-arts.

L'audition des candidats peut être complétée d'une épreuve destinée à vérifier leurs compétences.

Article 16 : L'année et l'option

Les semestres 1 et 2 (année 1) sont communs à tous les étudiants. Le choix de l'option (art, communication ou design) se fait à l'entrée du semestre 3.

Article 17 : Les études

17.1. Les études sont régies par les arrêtés en vigueur pris par le ministre chargé de la culture. Les dispositions particulières à leur organisation au sein de l'Ecole des beaux-arts sont portées à la connaissance de l'étudiant par le présent règlement intérieur et dans le programme des cours diffusé en début de chaque année.

17.2. Lors du bilan de fin de semestre, les évaluations portent à la fois sur les travaux fournis dans les cours ou ateliers que l'étudiant a suivis et sur sa recherche personnelle. Au cours de

Règlement intérieur

l'évaluation du volet plastique, celui-ci doit être en mesure de présenter l'ensemble de la production du semestre si cette évaluation a lieu en fin de semestre d'hiver ou de l'année si cette évaluation a lieu en fin de semestre d'été. Par ailleurs, tout au long du semestre, un contrôle continu est effectué par le ou les professeurs responsables du cours auquel est inscrit l'étudiant. En règle générale, notamment dans le cas de la production plastique, l'évaluation est effectuée par un groupe de professeurs et accorde une large place au regard croisé et multiple. Dans certains cas, notamment les enseignements de théorie, un seul professeur ou un groupe restreint de professeurs peut évaluer le travail.

17.3. C'est le conseil des professeurs de l'année ou de l'option présidé par le directeur de l'Ecole des beaux-arts qui attribue les crédits. Il tient compte de l'ensemble des travaux fournis par l'étudiant au cours du semestre, de son évolution par rapport à sa production antérieure et de sa qualité, ainsi que de l'avis de chacun des professeurs assurant des cours dans l'année ou l'option. En raison de la nature spécifique des études d'art consistant en le développement d'un projet singulier, la place qui sera accordée au projet (documentation, méthodologie, recherche, production) est importante. Elle ne saurait cependant compenser des manques flagrants dans les matières théoriques. Une appréciation globale détaillée sera consignée sur la fiche d'évaluation semestrielle. L'attribution des crédits est globale et se fait par plusieurs blocs indivis, en fonction de ceux portés sur la fiche semestrielle d'évaluation.

17.4. Pour être admis en semestre 3, l'étudiant doit avoir obtenu 60 crédits ; le redoublement est exclu, sauf dans un cas grave (maladie, accident). Pour être admis en semestre 5, l'étudiant doit avoir obtenu la totalité des crédits des semestres 3 et 4. Une dérogation peut être accordée par le conseil des professeurs en fonction du travail qu'a fourni l'étudiant au cours de l'année. Au vu des évaluations, le conseil peut également refuser l'admission d'un étudiant dans l'année supérieure et sa réinscription dans la même année.

17.5. L'admission en semestre 7 est subordonnée à l'obtention du diplôme national d'arts plastiques et à une décision favorable du directeur après présentation par l'étudiant devant une commission d'entrée en deuxième cycle, composée de professeurs, de ses projets ou recherches. En fin de semestre 8, le bilan des évaluations permet de décider du passage en semestre 9. A cette date, la problématique du projet doit être clairement énoncée, le projet de diplôme doit avoir déjà pris forme et une première ébauche en être visible.

17.6. Des modalités particulières sont prévues pour les dernières évaluations précédant le diplôme. En fin de semestre 5, l'étudiant doit présenter un choix de ses travaux depuis son entrée à l'Ecole des beaux-arts pour faire apparaître l'évolution de sa recherche. En fin de semestre 9, il doit de la même manière présenter sa recherche en cours, mémoire et production plastique.

Article 18 : Les diplômes

Les diplômes sont organisés selon les textes en vigueur.

La composition des jurys fait l'objet d'une concertation entre la direction de l'Ecole des beaux-arts et les professeurs de l'option.

Article 19 : Cours périscolaires et postcolaires

En dehors de ses missions d'enseignement supérieur, l'Ecole des beaux-arts peut également assumer des missions d'enseignement s'adressant à des publics divers et visant à sa sensibilisation à la création contemporaine.

Les cours d'arts plastiques pour adultes, enfants et adolescents assurés dans ce cadre ne donnent pas droit au statut d'étudiant. L'inscription permet en revanche l'accès à la bibliothèque et au prêt d'ouvrages.

L'inscription est subordonnée à l'acquittement de droits annuels d'inscription dont le montant est fixé par le conseil d'administration et à la présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile. Ces droits ne sont pas remboursables sauf en cas de maladie ou de déménagement. Le remboursement s'effectue au prorata du nombre de mois commencés.

Pour les enfants et adolescents, une autorisation parentale est exigée.

Titre III Le Département du spectacle vivant

Article 20 : Organisation et structure

Le Département du spectacle vivant est placé sous la responsabilité d'un directeur nommé par le conseil d'administration.

Il se compose au moment de la rédaction du présent règlement intérieur de deux unités pédagogiques d'enseignement artistique, dédiées l'une à la musique, l'autre à la danse. Il a vocation à accueillir d'autres unités dédiées à l'enseignement d'autres disciplines du spectacle vivant.

Pour exercer sa mission, le directeur du Département du spectacle vivant est assisté par :

- le directeur des études de chaque unité pédagogique d'enseignement artistique, soit actuellement un pour la musique et un pour la danse,
- un directeur administratif,
- un conseil des études et de la vie étudiante,
- un conseil scientifique, ce dernier étant commun à l'ensemble de l'Etablissement.

Article 21 : Le conseil des études et de la vie étudiante

21.1. La composition du conseil des études et de la vie étudiante, fixée par les statuts, comprend les membres suivants :

- le directeur, ou le directeur délégué, président,
- le directeur administratif,
- les directeurs des études de chaque unité,
- un représentant de chaque partenaire institutionnel et notamment :
l'Université de Toulouse II-Le Mirail,
le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse,
le Conservatoire à rayonnement régional de Perpignan,
l'Université Via Domitia de Perpignan,
l'Ecole Music'Halle,
- un représentant élu des étudiants de chaque unité,
- un représentant élu du personnel enseignant de chaque unité.

Les représentants des enseignants sont élus pour une période de trois ans renouvelable. Les représentants des étudiants sont élus pour une période d'un an renouvelable. Pour chacun des représentants des personnels et des étudiants un suppléant est élu dans les mêmes conditions que le titulaire et pour la même durée.

Sont électeurs et éligibles les enseignants du Département du spectacle vivant assurant un cours annuel régulier, les étudiants ou stagiaires en formation continue régulièrement inscrits dans l'Etablissement.

Règlement intérieur

Les élections ont lieu à bulletin secret au scrutin direct uninominal majoritaire à un tour. Elles ont lieu chaque année, en même temps que celles des représentants au conseil d'administration, pour renouveler les représentants des étudiants et pour remplacer le personnel, enseignant ou non enseignant, dont le mandat est arrivé à échéance ou a pris fin pour tout autre motif.

Le représentant de chaque partenaire institutionnel et son suppléant sont librement désignés par eux et en leur sein. La qualité de partenaire institutionnel du Département du spectacle vivant ne peut être reconnue qu'aux établissements d'enseignement liés par une convention permanente ou pluriannuelle impliquant la validation d'enseignements dispensés par le partenaire, mais intégrés aux cursus habituels du Département du spectacle vivant.

L'arrivée du terme ou la dénonciation d'un tel partenariat implique la perte de la qualité de membre du conseil des études et de la vie étudiante. L'acquisition ou la perte de cette qualité est signifiée au partenaire par le directeur de l'Etablissement après constat effectué par le conseil administratif.

21.2. Le conseil des études et de la vie étudiante du Département du spectacle vivant est convoqué au moins une fois par semestre par le directeur du département. Une réunion extraordinaire peut avoir lieu à la demande d'au moins un tiers des membres du conseil. En dehors de ces réunions, la vie pédagogique de chaque unité fait l'objet de réunions restreintes à l'initiative du directeur du Département du spectacle vivant ou des directeurs d'unité.

Les règles relatives aux convocations, à l'ordre du jour, au vote, et aux procès verbaux sont identiques à celles applicables au conseil d'administration.

Article 22 : Modalités de recrutement du personnel

Après décision du conseil d'administration de recruter un agent, le directeur du Département du spectacle vivant, procède à l'appel public à candidature, puis à l'examen des dossiers ainsi qu'à l'audition des candidats. Enfin, il propose au président du conseil d'administration la nomination du candidat retenu.

Article 23 : L'admission des publics non étudiants

Les modalités d'admission des publics non étudiants, stagiaires en formation continue ou auditeurs libres, obéissent aux conditions prévues par le règlement des études en conformité avec les lois ou règlements applicables. L'accès à certaines formations en cours d'emploi peut être conditionné à la réussite à un examen d'entrée ou à la justification d'une pratique professionnelle.

L'inscription des stagiaires ou des auditeurs libres est subordonnée à l'acquittement de droits d'inscription spécifiques, fixés par le conseil d'administration. Lorsque ces droits doivent être pris en charge au titre de la formation en cours d'emploi, l'inscription ne pourra avoir lieu qu'après signature d'une convention de formation entre l'Etablissement et l'organisme financeur concerné.

Chaque stagiaire ou auditeur libre doit obligatoirement avoir souscrit une assurance individuelle « responsabilité civile et accident » auprès de l'assureur de son choix. L'inscription sera définitive seulement lorsque aura été apportée la preuve de cette adhésion.

L'inscription des auditeurs libres et stagiaires ne leur confère pas le statut d'étudiant de l'enseignement supérieur. Ils ne pourront se voir délivrer de carte d'étudiant. Une carte d'appartenance à l'Etablissement pourra toutefois leur donner accès à l'ensemble des infrastructures du Département du spectacle vivant et de ses partenaires institutionnels.

Article 24 : Les études

Les études sont régies par le règlement des études de chaque unité, en conformité avec les lois ou règlements applicables à l'enseignement supérieur de la discipline concernée.

Les règlements des études sont en libre accès sur le site physique ou Internet de l'Etablissement.

L'ensemble des activités composant le cursus de l'étudiant prévaut impérativement sur toutes activités et tous engagements extérieurs. Le contrôle de l'assiduité se fait sous forme de feuilles de présence tenues par les enseignants et les personnels chargés du suivi des étudiants.

Les autorisations d'absence ont un caractère exceptionnel et ne peuvent être accordées que par le directeur du Département du spectacle vivant ou le directeur des études.

**Titre IV
Le conseil scientifique et la recherche**

Article 25 : Conseil scientifique

25.1. Le conseil scientifique est un organe consultatif commun aux deux départements. Il a pour objectif d'étudier la prospective de l'Etablissement et de proposer des orientations, notamment dans le domaine de la recherche. Ses attributions et sa composition sont fixées par l'article 19.3 des statuts de l'Etablissement.

25.2. Les représentants des professeurs, au nombre de 12, sont répartis proportionnellement aux effectifs des deux départements, soit, actuellement, 8 pour l'Ecole des beaux-arts et 4 pour le Département du spectacle vivant.

25.3. Sont électeurs et éligibles les professeurs enseignant dans l'Etablissement. Ne sont pas comptabilisés les agents en congé de longue maladie, en congé de longue durée ou les agents mis à disposition par l'Etablissement auprès d'une autre structure ou en détachement auprès d'une autre structure. Ne sont pas comptabilisés les agents recrutés sur la base des alinéas 1 et 2 de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le directeur de l'Etablissement établit pour chaque département une liste de professeurs électeurs et éligibles. Il vérifie l'éligibilité des candidats. Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure sur la liste des électeurs.

Les élections des représentants des enseignants se font au scrutin de liste majoritaire à un tour pour trois ans renouvelables, de manière séparée dans chaque département. Chaque liste déposée doit être complète et comporter la moitié au moins de professeurs enseignant dans les années 4 et 5, ainsi que des suppléants en même nombre que les titulaires.

Tant que le Département du spectacle vivant ne comporte pas d'enseignement de second cycle, la représentation des professeurs de ce département sera assurée par 4 professeurs enseignant dans le premier cycle.

25.4. Sont électeurs et éligibles les étudiants des années 4 et 5 du département dans lequel ils sont régulièrement inscrits.

Le directeur établit la liste des étudiants électeurs et vérifie l'éligibilité des candidats. Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure sur la liste des électeurs.

Règlement intérieur

Les représentants des étudiants sont élus dans chaque département au scrutin direct uninominal majoritaire à un tour pour un an. Un suppléant est élu dans les mêmes conditions.

Tant que le Département du spectacle vivant ne comporte pas d'enseignement de second cycle, la représentation des étudiants de ce département ne sera pas pourvue.

25.5. Le directeur de l'Etablissement peut inviter au conseil scientifique, pour avis et sans qu'elle puisse prendre part au vote, toute personne dont il juge la présence utile en fonction de l'ordre du jour.

25.6. L'ordre du jour du conseil scientifique est arrêté par le directeur de l'Etablissement après consultation du directeur délégué. En début de séance, à la demande d'un membre, une question pourra être inscrite à l'ordre du jour si la majorité des membres présents donne un avis favorable.

Article 26 : La recherche

La recherche fait partie intégrante de la mission de l'Etablissement.

Comme pour l'ensemble des enseignements assurés au cours du cursus, la recherche croise réflexion théorique et pratique artistique et assure, dans chacun des projets, un équilibre entre ces deux aspects.

Elle se développe en partenariat avec d'autres écoles d'art, des universités ou diverses institutions dans le cadre de conventions. Les projets s'inscrivent dans des durées d'au moins 3 à 4 années et présentent un caractère d'engagement et de spécialisation pouvant intéresser l'ensemble du département ou de l'Etablissement.

Les projets de recherche peuvent être initiés par des groupes d'enseignants et visent à créer des partenariats entre options, unités ou départements. Ils sont, en premier lieu, proposés au sein des options ou des unités d'enseignement, puis lors des réunions régulières des coordonnateurs avec les directeurs pédagogiques, au conseil des études et au conseil scientifique afin de permettre la participation des enseignants intéressés.

Ils s'adressent aux étudiants des années 4 et 5 et aux étudiants récemment diplômés. Les étudiants des années 4 et 5 et les étudiants diplômés souhaitant participer aux activités organisées dans ce cadre doivent se porter candidats. Les étudiants diplômés ayant quitté l'Etablissement y participent en tant qu'invités à titre gracieux et certains des frais afférents à leur participation peuvent être portés par l'établissement.

La recherche est organisée hors cursus obligatoire. Les étudiants inscrits dans ces projets bénéficient cependant d'un aménagement du cursus obligatoire.

La recherche fait partie du service des enseignants.

L'avancée des travaux en cours est régulièrement communiquée à l'ensemble de l'Etablissement (forum, séminaire). Le conseil scientifique se charge de la diffusion des éléments de la recherche et établit des relations et des échanges avec la recherche conduite dans d'autres institutions. Au terme du projet, les productions peuvent faire l'objet de publications ou de présentations dans et hors l'Etablissement dans le respect des règles relatives aux droits d'auteur.

**Titre V
Le personnel**

Article 27 : Le personnel

L'ensemble du personnel est soumis aux dispositions des lois portant droits et obligations des personnels des collectivités territoriales et leurs décrets d'application.

Les enseignants, professeurs et assistants d'enseignement, sont tenus d'assurer leurs cours dans les locaux aux heures et jours prévus par l'emploi du temps fixé en début d'année. Toute modification d'emploi du temps doit être approuvée, pour l'Ecole des beaux-arts, par le coordonnateur de l'année 1 ou de l'option et par le directeur des études et, pour le Département du spectacle vivant, par le directeur des études de l'unité concernée. Elle doit être signalée une semaine auparavant au plus tard auprès de la direction du département. Toute absence doit être justifiée et signalée sans délai à la direction de l'Etablissement. Les enseignants ne peuvent accueillir dans leurs cours que les personnes administrativement autorisées à y participer.

Les enseignants assurent le suivi du travail des étudiants, vérifient leur assiduité et, en fin de semestre, effectuent une évaluation de leur progression dont les conclusions donneront lieu à l'établissement d'une évaluation globale par l'équipe des enseignants réunie en collégiale.

Les obligations de service comprennent également la participation aux réunions et commissions liées au fonctionnement de l'Etablissement et, pour l'Ecole des beaux-arts, la participation aux jurys de concours ou d'examens.

Pendant leurs cours, les enseignants ont la responsabilité de la discipline, des locaux, du matériel et des fournitures nécessaires à leurs activités.

L'agent ne remplissant pas ses obligations fait l'objet de poursuites disciplinaires, ainsi que prévues par la loi 84-16 du 11 janvier 1984.

Article 28 : Le comité technique paritaire

Conformément à la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007, article 16, l'Etablissement se dote, d'un comité technique paritaire qui exerce les fonctions prévues par le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié. Le comité technique paritaire est compétent à l'égard de tous les sujets collectifs relevant de la vie professionnelle au sein de l'Etablissement. Il examine les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, à l'hygiène et la sécurité, aux conditions de travail et à la politique des ressources humaines.

La composition et le fonctionnement du comité technique paritaire sont fixés par un règlement intérieur du comité technique paritaire qu'il adopte lors de la première réunion qui suit chaque renouvellement.

**Titre VI
Les élections**

Article 29 : Modalités

29.1. Les personnels et les étudiants de l'Etablissement sont inscrits sur la liste des électeurs dès lors qu'ils remplissent les conditions. Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure sur une liste des électeurs.

Règlement intérieur

29.2. Arrêtées et publiées quinze jours avant le scrutin, les listes des électeurs sont affichées jusqu'à la proclamation des résultats.

Toute personne remplissant les conditions pour être électeur qui constaterait que son nom ne figure pas sur la liste des électeurs peut demander son inscription auprès de l'instance ayant établi la liste dans les huit jours suivant sa publication.

Les électeurs qui ne peuvent voter personnellement ont la possibilité de donner procuration écrite pour voter en leur lieu et place. Le mandataire doit être inscrit sur la même liste d'électeurs que le mandant. Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

29.3. Le dépôt de candidatures est obligatoire et doit se faire au plus tard huit jours avant la date du scrutin auprès du président du conseil d'administration pour les élections à ce conseil ou auprès du directeur de l'Etablissement pour les élections aux conseils des études et de la vie étudiante et au conseil scientifique.

La campagne électorale débute dix jours avant le scrutin. Chaque candidat a la possibilité de rédiger une profession de foi présentée sur une feuille recto verso format A4 en un nombre d'exemplaires égal au nombre d'électeurs de la liste concernée. Ces documents sont remis à chaque électeur.

L'Etablissement se charge de l'affichage des candidatures et des professions de foi sur des panneaux réservés à cet effet.

Pendant la durée et sur le lieu du scrutin, toute propagande est interdite.

Le scrutin est organisé sur une journée, de 10 à 17 heures.

29.4. – Un bureau de vote est prévu pour chacun des deux départements.

Chaque bureau de vote est composé d'un président et d'un assesseur nommés, pour toute la durée du scrutin, par le président du conseil d'administration ou, selon l'élection, par le directeur du département concerné parmi les personnels permanents ou les étudiants non candidats.

Chaque bureau de vote comporte un ou plusieurs isolements. Une urne est prévue pour chaque élection et chaque catégorie d'électeurs. Les noms des candidats sont affichés dans le bureau de vote.

Pendant toute la durée des opérations électorales, une copie de la liste des électeurs reste déposée sur la table autour de laquelle siège le bureau de vote. Cette copie constitue la liste d'émargement.

Le vote est secret. Le passage à l'isoloir est obligatoire.

Le vote de chaque électeur est constaté par sa signature sur la liste d'émargement ou par la signature de celui qui détient sa procuration.

Le dépouillement est public et se déroule dès la clôture du scrutin. Est considéré comme bulletin nul toute enveloppe contenant plusieurs bulletins ou un bulletin raturé, illisible ou non conforme.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est proclamé élu.

A l'issue des opérations électorales, le président du bureau de vote dresse un procès-verbal des résultats.

Le président du conseil d'administration ou, selon l'élection, le directeur du département concerné proclame les résultats dans les trois jours suivant la fin des opérations électorales et procède à l'affichage de ces résultats.

Les recours doivent être déposés dans un délai de cinq jours à partir de la publication des résultats devant le Tribunal administratif de Toulouse.

29.5. Les représentants élus siègent dès leur élection.

29.6. Le mandat des représentants du personnel ou des étudiants prend fin avec la perte de la qualité en vertu de laquelle il a été donné. Toutefois, lorsque cette perte de qualité résulte uniquement de l'arrivée du terme d'un contrat à durée déterminée, le mandat représentatif ne prend fin qu'à l'issue de l'élection de son remplaçant.

Titre VII Les étudiants

Article 30 : L'admission des étudiants

30.1. L'admission des étudiants dans l'Etablissement a lieu, chaque année, dans les conditions prévues par le règlement des études des deux départements et les textes ministériels en vigueur. Les dates et modalités du concours d'entrée en première année ainsi que de l'entrée sur équivalence en cours de cursus font l'objet d'une publicité.

30.2. En dehors des conditions de recevabilité liées aux diplômes obtenus ou aux études suivies précisées par les arrêtés en vigueur, l'Etablissement ne fixe aucune limite d'âge.

30.3. Le nombre des places mises au concours d'entrée est fixé chaque année par le conseil des études et de la vie étudiante de chaque département. Afin de palier les désistements des candidats reçus, la liste des candidats admis définitivement peut être supérieure à ce chiffre. Cette liste peut être assortie d'une liste complémentaire. La liste des candidats admis définitivement est organisée selon l'ordre alphabétique des noms et la liste complémentaire selon l'ordre de mérite.

30.4. Pour une entrée en cours de cursus, les candidats doivent faire parvenir à l'Etablissement, avant la date limite fixée, un dossier de candidature assorti, pour l'Ecole des beaux-arts, d'un dossier de travaux en vue d'une présélection par un jury. Seuls les candidats retenus sont invités à un entretien avec le jury.

Article 31 : L'inscription

L'inscription des étudiants est subordonnée à l'acquittement des droits annuels d'inscription fixés par le conseil d'administration. Ces droits ne sont pas remboursables, sauf décision particulière du conseil d'administration.

En sont dispensés les étudiants bénéficiaires d'une bourse ou d'une aide sur critères sociaux ainsi que les étudiants venus dans le cadre d'un échange avec un établissement étranger partenaire après signature d'une convention entre les établissements.

Sont également exonérés les étudiants bénéficiaires d'une bourse de la Communauté européenne ou d'une bourse de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. D'autres cas d'exonération peuvent être prévus par le conseil d'administration.

Règlement intérieur

Chaque étudiant doit être affilié à un régime de sécurité sociale. De la même manière, une assurance individuelle « responsabilité civile et accident » doit être souscrite par les étudiants majeurs ou par les parents d'étudiants mineurs auprès d'un organisme de leur choix.

Article 32 : Frais de gestion de dossier

Chaque candidat au recrutement doit, lors du dépôt de son dossier d'inscription, s'acquitter des frais de gestion de dossier dont le montant est fixé par le conseil d'administration. Ces frais de dossier ne sont pas remboursables.

Article 33 : Données personnelles

33.1. Toute fausse déclaration ou omission lors de l'inscription entraîne l'élimination du candidat. Indépendamment des pénalités prévues par la loi du 23 décembre 1901, portant répression des fraudes dans les concours et examens publics, le candidat qui se fait inscrire en produisant un acte falsifié ou ne lui appartenant pas est définitivement exclu de l'Etablissement.

33.2. Aucun renseignement contenu dans les dossiers d'inscription, de réinscription ou les dossiers propres aux étudiants ne peut, sans l'accord des intéressés ou de leurs représentants légaux, être communiqué à une personne étrangère à l'administration de l'Etablissement.

Article 34 : Les droits de propriété intellectuelle

34.1. Les œuvres créées par les étudiants sont traitées conformément au Code de la propriété intellectuelle qu'il s'agisse de création individuelle ou d'œuvre de collaboration.

34.2. L'établissement peut, après accord écrit de leur auteur, présenter et diffuser les œuvres visées au 34.1, pour ses besoins pendant la période des études de leur auteur en son sein. L'établissement se réserve également le droit de conserver pendant deux ans après le départ de leur auteur, les œuvres ayant un intérêt pédagogique évident. Dans ces deux cas, elles sont conservées à titre de dépôt par l'établissement, après accord écrit entre les parties, puis rendues à leurs auteurs. Lorsqu'elles sont restituées, leurs auteurs disposent d'un délai d'un mois pour les retirer après l'événement pour lequel elles ont été réservées. Date et lieu du retrait sont communiqués aux auteurs lors de l'emprunt du travail. Après ce délai, elles sont réputées propriété de l'établissement, lequel décline toute responsabilité quant aux conditions de conservation.

34.3. Les œuvres réalisées par les étudiants sous la direction d'un ou plusieurs professeurs sont considérées comme des œuvres de collaboration.

34.4. En cas de commercialisation ou de contrat de production associant l'établissement à une entreprise et impliquant un ou plusieurs étudiants, une convention particulière sera signée entre les parties. Les conditions financières seront définies cas par cas.

34.5. L'établissement se réserve le droit de filmer et d'enregistrer les activités pédagogiques et manifestations d'étudiants à tout moment. L'utilisation ultérieure de ces éléments à des fins de promotion ou de diffusion doit toutefois faire l'objet d'un accord des étudiants ou stagiaires intéressés dans le respect de la directive européenne du 24 octobre 1995.

34.6. Les œuvres retenues par les jurys chargés de décerner les grands prix de la Ville de Toulouse ou celles provenant de donation restent la propriété de la Ville et sont inscrites à l'inventaire de l'établissement. Elles ont le statut d'œuvres de commande.

34.7. Les travaux remis par les étudiants lors des épreuves du concours d'entrée restent la propriété de l'établissement et sont archivés selon les règles en vigueur. Ils ont le statut d'œuvres de commande.

Article 35 : Les absences

La présence des étudiants aux cours et aux master classes est obligatoire. Toute absence doit être justifiée dans les deux jours auprès de l'administration du département et, en cas de maladie, par la production d'un certificat médical. Toute absence répétée et non justifiée peut entraîner l'exclusion de l'étudiant.

Article 36 : Le conseil de discipline

Le conseil de discipline se prononce sur les sanctions disciplinaires à l'égard des étudiants.

Il comprend les membres suivants :

- le directeur du département concerné, président,
- le directeur des études de l'unité concernée,
- le directeur administratif du département concerné,
- un représentant des enseignants tiré au sort parmi les membres élus du conseil des études et de la vie étudiante du département concerné,
- l'étudiant représentant au conseil des études et de la vie étudiante l'unité concernée,
- et, pour l'Ecole des beaux-arts, un étudiant tiré au sort parmi les représentants des étudiants élus du conseil des études et de la vie étudiante, à l'exclusion de l'étudiant représentant l'année ou l'option dans laquelle est inscrit l'étudiant concerné.

Le directeur du département concerné convoque l'étudiant faisant l'objet de la procédure disciplinaire, au plus tard cinq jours avant la date de réunion du conseil de discipline. Il lui notifie les faits qui lui sont reprochés et l'invite à présenter sa défense. Si l'étudiant est mineur, le directeur du département informe en outre les parents dans les mêmes délais.

Le conseil de discipline entend l'étudiant concerné. Celui-ci peut se faire assister de la personne de son choix appartenant à la communauté scolaire et de ses parents s'il est mineur.

Si plusieurs sanctions sont proposées au cours des délibérations, la plus forte est mise aux voix la première. Les décisions sont prises au scrutin secret à la majorité des présents. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Si aucune sanction ne recueille la majorité des voix, la poursuite est considérée comme rejetée.

La décision, qui doit être motivée, prend effet à compter du jour de sa notification à l'étudiant, qui est effectuée par le directeur de l'Etablissement avec mention des délais de recours contentieux. La décision est également notifiée aux parents si l'étudiant est mineur. La sanction est inscrite au dossier administratif de l'étudiant. Elle est effacée automatiquement de ce dossier au bout d'un an, sauf dans le cas de l'exclusion définitive.

Relève du régime disciplinaire prévu au présent règlement intérieur tout étudiant lorsqu'il est auteur ou complice, notamment :

- d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve, d'un examen ou d'un concours dans l'Etablissement,
- d'un acte de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'Etablissement ou des enseignements qui y sont dispensés,
- de faits contrevenant aux obligations d'étude, et notamment l'obligation d'assiduité aux cours.

Titre VIII
Locaux et sécurité

Article 37 : Locaux et matériel

Les locaux sont destinés aux activités pédagogiques. Chaque directeur de département veille au maintien de l'ordre dans les locaux qui lui sont confiés. Il est compétent pour prendre, à titre temporaire, toute mesure utile : interdiction d'accès, suspension des enseignements.

L'Etablissement bénéficiant des locaux d'autres structures, le règlement applicable est celui de la structure d'accueil pour toute disposition relative aux locaux, au matériel, à l'hygiène et la sécurité.

Conformément au décret n° 96-378 du 6 mai 1996 modifiant le code pénal et instituant la contravention d'intrusion dans les établissements scolaires, les locaux, excepté ceux de l'administration, de la bibliothèque et des salles d'exposition, ne sont accessibles qu'au personnel de l'Etablissement en service et aux étudiants. Les personnes étrangères à l'Etablissement ne pourront y être admises qu'après autorisation du directeur du département concerné.

Toute détérioration des locaux entraîne le remboursement des frais de remise en état. Tout vol de matériel ou de fourniture et toute non-restitution des livres prêtés par la bibliothèque ou de fournitures appartenant à l'Etablissement exposent leurs auteurs à des sanctions ou à des poursuites judiciaires.

Article 38 : Alcool et tabac

L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif ayant été renforcée par le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006. Il est interdit de fumer dans les locaux de l'Etablissement.

L'organisation par les étudiants d'événements culturels ou festifs devra faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la direction du département concerné. La demande devra préciser le nom des étudiants responsables du rangement de la salle. Les espaces utilisés à cette occasion devront être remis en état et nettoyés, dans le respect du travail des agents d'entretien et afin de ne pas perturber l'organisation des cours du lendemain.

Article 39 : Prévention des risques

L'introduction de matières dangereuses est interdite. Les conditions de stockage et d'utilisation de produits dits toxiques font l'objet d'un règlement particulier.

Les locaux sont dotés d'extincteurs permettant au personnel et au public d'intervenir immédiatement en cas de début d'incendie. Les bâtiments affectés à l'Ecole des beaux-arts sont veillés par des détecteurs de fumée. Les zones de mise en sécurité délimitées par des portes coupe-feu asservies doivent en permanence être dégagées. Le risque d'incendie dans les ateliers étant un danger majeur, il est demandé aux étudiants d'observer rigoureusement les consignes suivantes :

- l'utilisation de flammes nues est exceptionnelle, la direction en sera préalablement informée ;
- les manipulations sont exécutées pendant les heures d'ouverture, sous surveillance pédagogique ou de l'équipe technique ;
- il est formellement interdit d'intervenir sur des installations techniques, de modifier les cloisons ou autres éléments des bâtiments sans l'accord préalable de la direction ;

- le stockage de matériaux combustibles dans les espaces non prévus à cet effet doit être limité ;
- il est interdit de laisser des produits inflammables ouverts dans les ateliers, ces derniers doivent être rangés après utilisation dans les armoires prévues à cet effet ;
- les issues de secours et passages doivent constamment être libres de tout encombrement.

Le déclenchement de l'alarme incendie pour des raisons autres que de danger immédiat ou la dégradation volontaire des systèmes de sécurité peut entraîner les sanctions disciplinaires prévues par le règlement intérieur, ainsi que des poursuites judiciaires (art. 322-14 du Code pénal).

Article 40 : Consignes de sécurité

40.1. En cas de découverte d'un incendie, chacun devra actionner le signal d'alarme, essayer d'attaquer le feu sans prendre de risque avec les moyens de secours existants et faire connaître le lieu exact ainsi que l'ampleur du sinistre à l'administration de l'Etablissement, évacuer les lieux si le sinistre devient menaçant.

40.2. A l'audition du signal sonore d'évacuation, les étudiants devront quitter dans le calme les locaux qu'ils occupent en prenant soin de fermer toutes les portes derrière eux. Les professeurs sont chargés de surveiller les évacuations et de porter à la connaissance des surveillants et de la direction les faits anormaux qu'ils auront pu remarquer.

Tout au long de l'année, les enseignants doivent veiller à ce que les issues de secours de leur salle restent libres. Les couloirs, escaliers et sorties de secours doivent être maintenus libres pour permettre l'évacuation des usagers en cas d'incendie.

40.3. Les consignes générales d'évacuation des locaux sont affichées dans l'Etablissement. Dès la rentrée, et à l'occasion du premier exercice d'évacuation, les étudiants sont informés de l'attitude à adopter. La sécurité de chacun dépend de la connaissance et du respect de ces consignes.

Titre IX Entrée en vigueur

Article 40 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'administration.

[Le règlement ci-dessus a été adopté par le conseil d'administration de l'Etablissement du 11 juillet 2011.]

Informations générales

Organigramme

Michel Métayer, directeur
Laurence Lacombe, Christophe Anton
assistants de direction
et chargés des échanges internationaux 05 61 22 24 38

David Mozziconacci, directeur des études
Bettina Mellet, assistante pédagogique 05 61 22 33 46

Alain Gonzalez, directeur administratif
Françoise Evrard, assistante 05 62 27 44 70

Bureau des étudiants

Jacqueline Gonzalez 05 61 22 29 89
Véronique Bouchy 05 62 27 61 29
Carole Maxime 05 62 27 61 28
Philippe Granger, archives 05 62 27 66 26

Professeurs

Joseph Almudever, histoire de l'architecture, design d'espace
Françoise Bagnéris-Merlet, histoire de l'art, méthodologie du projet
Dominique Barreau, culture générale, méthodologie du projet
Lionel Bataille, design d'objet
Nathalie Bruyère, design d'objet
Yves Caro, pratique plastique, écriture
Philippe Casens, histoire et théorie du design
Jean-Pierre Castex, volume
François Chastanet, graphisme, typographie
Geneviève Claria, peinture
Etienne Cliquet, multimédia
Michel Cure, couleur
Olivier Dollinger, vidéo
Jérôme Dupeyrat, histoire de l'art
Jean-Marc Evezard, infographie 3D
Philippe Fauré, culture générale
Jean-Luc Fauvel, gravure
Michel Gary, design d'espace

Informations générales

Martine Gélis, peinture, dessin
Françoise Gorla, photographie
Alain Goubron, philosophie
Catherine Guiral de Trenqualye, média-image
Quentin Jouret, peinture, dessin
Jean-François Labérine, photographie
Jean Lahouze, design d'espace
Raphaël Larre, peinture, dessin
Romain Paul Lefèvre, design graphique
Felip Martí-Jufresa, espagnol, philosophie
Patrick Mellet, volume
Danielle Petit-Armand, multimédia
Guillaume Pinard, dessin
Jacques Placès, dessin
Serge Provost, volume
René Riou, pratique plastique
Adam Scrivener, anglais
Ana Scrivener, philosophie
Katharina Schmidt, peinture
Hervé Sénant, histoire de l'art contemporain
Laurent Sfar, volume et design d'espace
Thomas Sipp, vidéo et médias
Manuel Valentin, design d'espace

Assistants d'enseignement

Jean-Pierre Bourorga, vidéo
Guy Couderc, infographie
Sabine Anne Deshais, sérigraphie
Pierre-Louis Dufour, volume (métal)
Dominique Honnis, photographie
Dominique Le Ray, vidéo
Stephen Marsden, volume (plâtre, résines)
Thierry Odriozola, infographie
Christine Sibran, photographie
Franck Soubré-Péré, volume (bois)
Jean-Christian Tirat, photographie
Claude Tisseyre, son

Bibliothèque

Isabelle Ferrer, bibliothécaire
Régine Bru
Philippine Ferro
Christian Frutuozo
Anne Jourdain
Michèle Moullin-Traffort
Orion Saulle

05 61 22 21 93

Accueil, surveillance et gestion des salles

Benoit Benhamou
José Bensaïd
Pascal Bouchy
Patrick Boisnard

05 61 22 33 50

Informations générales

Jacqueline Marchand
Jean-Pierre Montoya
Patrick Rols

Equipe technique/entretien

Robert Bélaval, responsable 05 61 22 29 85

Magasin de prêt :
Richard Mesbah,
Fernand Poeytes 05 61 22 29 85

Equipe technique :
Bernard Barrat
Gérard Clerc
Stéphane Guédet
Pascal Jouffroy

Equipe d'entretien :
Romain Boulanger
Dominique Bourolleau
Valérie Latapie
Daniel Novellon
Béatrice Tarissan

Services généraux

Patrick Delfaut, courses, gestion des appartements
François Rojas, concierge 05 61 22 24 39

Bureau des étudiants

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 à 18 heures, le secrétariat fournit aux étudiants les renseignements et documents administratifs concernant la vie de l'étudiant : certificats de scolarité, attestations provisoires de diplômes, cartes d'étudiant, conventions de stage rémunéré ou non rémunéré, concours, équivalences, dérogations, inscriptions ou réinscriptions, inscription aux cours scolaires et postsecondaires, à la préparation du concours d'entrée. Il propose des offres de stages et d'emploi (ces dernières sont en consultation libre).

Les absences doivent lui être obligatoirement signalées le jour même par téléphone au 05 61 22 21 95, en cas de maladie, par certificat médical (exigé sous 48 heures).

Hormis son rôle purement administratif, le bureau est à l'écoute des étudiants pour tout autre problème particulier ou personnel.

Le bureau des étudiants gère également le fichier des anciens élèves auxquels sont adressées régulièrement des propositions professionnelles et ou de bourses.

Il comprend quatre personnes : Jacqueline Gonzalez, Véronique Bouchy, Carole Maxime et Philippe Granger, ce dernier chargé également des archives administratives.

Assistante sociale

L'assistante sociale du Crous répond aux demandes des étudiants sur toute question concernant leurs difficultés matérielles ou relationnelles.

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
Service social
58, rue du Taur
31070 Toulouse cedex
tél. : 05 61 12 54 52
mail : crous-assist-social@ac-toulouse.fr

Bibliothèque

La bibliothèque est un lieu pédagogique. C'est un lieu de dialogue avec les étudiants où le personnel accompagne leur recherche

Heures d'ouverture

Lundi 12h-18h
Mardi-jeudi 10h-18h
vendredi 12h-17h
tél. : 05 61 22 21 93

Le catalogue

Il est en voie d'informatisation. Une partie est déjà intégrée dans le réseau informatique municipal. Celui-ci permet aux lecteurs l'accès aux fichiers des autres bibliothèques de la ville, en particulier de la bibliothèque des Abattoirs, complémentaire de celle de l'Ecole dans le champ de l'art contemporain. Tant qu'il n'aura pas été complètement informatisé, il conviendra de consulter le catalogue papier existant.

Sur des postes indépendants, des bases de données sont disponibles :

- vidéos,
- diapositives,
- diplômes des étudiants (Dnsep),
- cédéroms,
- catalogues de la galerie du Château d'Eau,
- aide thématique à la recherche,
- fonds de tableaux (1 200 œuvres de 1750 à nos jours).

Les fonds

Le fonds ancien conserve les livres hérités depuis la création de l'Ecole. Il est constitué de 3 000 ouvrages et d'une soixantaine de revues d'art. Dans cette salle se trouvent les ouvrages qui ont servi aux études d'art de la fin du XVI^e au milieu du XX^e siècle, ainsi que des d'archives sur les enseignants de l'Ecole depuis sa création comme Académie Royale en 1750. Ce lieu est accessible sur rendez-vous (tél. : 05 62 27 44 73).

Le fonds moderne d'environ 20 000 monographies, catalogues d'expositions et brochures est en libre accès. Les ouvrages sont classés par artistes, par thématiques et par usuels (dictionnaires, encyclopédies et autres outils de recherche en histoire de l'art moderne et contemporaine).

Les périodiques (une cinquantaine de revues vivantes, une centaine de périodiques ne paraissant plus) français et étrangers sont indispensables pour suivre l'actualité dans le monde des arts, de la communication et du design. Un dépouillement des revues d'art et d'art contemporain est consultable sur Internet <http://www.ensba.fr/bsap/docexp/home.html>.

Un espace de documentation présente les ressources pédagogiques indispensables à tous les étudiants, les actualités (annonces, concours, expositions, publications des écoles) ainsi que des accès Internet à haut débit permettant d'élargir l'information des lecteurs.

Une vidéothèque permet la consultation sur place dans des cabines individuelles de 3 100 documents audiovisuels (sur support VNS et DVD) qui comprennent des films sur l'art, des vidéos d'artistes et les conférences de l'Ecole. Une documentation spécifique accompagne le fonds : filmographies, candidatures aux festivals, actualités.

Le public

Toute personne faisant des recherches dans les domaines artistiques peut accéder librement à la bibliothèque.

Le prêt est réservé aux étudiants et professeurs de l'Ecole après inscription. Il est consenti pour une durée maximum de quinze jours.

Un service de photocopie par carte est assuré.

Informations générales

Mobilité et échanges

Ces programmes s'adressent aux étudiants de l'année 4 des trois options.

Nom de l'établissement	Ville et pays	Nombre étudiants	Nombre de mois	Option
Hochschule für Bildende Künste	Braunschweig (Allemagne)	2	6	art/design
Kunstakademie	Düsseldorf (Allemagne)	3	6	art
Hochschule für angewandte Wissenschaften	Hambourg (Allemagne)	2	5	art/com/design
Kunsthochschule	Kassel (Allemagne)	2	6	art
Akademie für Bildende Künste	Mayence (Allemagne)	3	9	art
Fachhochschule	Potsdam (Allemagne)	4	5	com/design
Hochschule der bildenden Künste Saar	Sarrebruck (Allemagne)	2	5	art/com/design
Bauhaus-Universität	Weimar (Allemagne)	4	6	art/com/design
Fachhochschule	Würzburg (Allemagne)	2	5	art/com/design
Karel de Grote Hogeschool	Anvers (Belgique)	3	5	art/com/design
Artesis Hogeschool Antwerpen	Anvers (Belgique)	2	5	art/com/design
Académie royale des beaux-arts	Bruxelles (Belgique)	2	4	art/design

Informations générales

Ecole nationale supérieure des arts visuels La Cambre	Bruxelles (Belgique)	2	6	scénographie
XiYiTang	Shanghai (Chine)	2	5	Art
Sichuan Fine Art Institute	Chongqing (Chine)	2	5	art/com/design
Escuela la Massana	Barcelone (Espagne)	3	5	art/com/design
Universitat de Barcelona	Barcelone (Espagne)	2	5	art/design
University of Wales Institute	Cardiff (Grande-Bretagne)	2	5	art/com / design
Wimbledon School of Art	Wimbledon (Grande-Bretagne)	3	5	art/com/design
Accademia di Belle Arti di Brera	Milan (Italie)	3	6	art/design
Nuova Accademia di Belle Arti	Milan (Italie)	1-2	5	art/design
Accademia di Belle Arti	Rome (Italie)	2	5	art/com/design
Hogeschool	Maastricht (Pays-Bas)	2	5	art/com/design
The International Academy of Art of Palestine	Ramallah (Palestine)	2	10	art
Academy of Fine Arts	Cracovie (Pologne)	4	6	art/com

Dans le cadre des échanges européens, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus de plusieurs mois. Cette bourse est unique et ne peut être renouvelée

L'OFAJ – Office franco-allemand pour la jeunesse – attribue une fois par an et à un seul étudiant de l'Ecole une bourse pour un séjour d'étude dans une école en Allemagne. Les bourses de l'OFAJ peuvent être cumulées avec les bourses Erasmus.

Le Conseil régional accorde aux étudiants boursiers des bourses pour une mobilité à destination du monde entier : pour un séjour d'étude dans une école et pour des stages. Il accorde également des bourses pour des séjours dans les pays de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (Catalogne ou Iles Baléares). Les critères d'attribution des bourses du Conseil régional sont revus tous les ans.

Les candidatures devront être déposées **avant le 13 avril 2012** au secrétariat de direction. Pour tout renseignement ou inscription, s'adresser au secrétariat de direction, **uniquement l'après-midi de 14 à 17 heures.**

Informations générales

Magasin de prêt

Horaires d'ouverture

7h45-20h

Prêt

Le matériel est prêté contre une carte d'étudiant valide, c'est-à-dire avec l'adresse à jour.

Le matériel mis à la disposition des étudiants ne doit en aucun cas quitter l'enceinte de l'établissement.

Toute infraction à ce fonctionnement suspendra immédiatement le prêt.

Association des étudiants

L'association a pour fonction d'apporter une aide aux étudiants afin qu'ils puissent mener à bien leurs projets. En effet, elle a contracté une assurance qui permet aux adhérents de sortir du matériel de l'Ecole (caméras numériques, pieds, appareils photographiques).

D'autre part, elle tente d'améliorer le cadre de vie des étudiants, et ce à travers divers investissements liés à l'organisation d'événements : achat de matériel à usage collectif et aide à la réalisation de projets divers, qu'ils soient personnels ou communs.

Le montant de la cotisation est fixé à 15 € pour l'année.

Le bureau est ouvert dès la rentrée. Il est situé dans la petite cour intérieure face à l'atelier bois. Les horaires seront affichés sur la porte d'entrée. Les informations de l'association figurent régulièrement sur les panneaux d'affichage de l'accueil.

Contact : asso_esbat@hotmail.fr

Consignes de sécurité

Incendie

En cas de découverte d'un incendie, chacun devra :

- actionner le signal d'alarme,
- essayer d'attaquer le feu sans prendre de risque avec les moyens de secours existants et faire connaître le lieu exact ainsi que l'ampleur du sinistre à l'administration de l'école,
- évacuer les lieux si le sinistre devient menaçant.

Evacuation

A l'audition du signal sonore d'évacuation, les étudiants devront quitter dans le calme les locaux qu'ils occupent en prenant soin de fermer toutes les portes derrière eux.

Les professeurs sont chargés de surveiller les évacuations et de porter à la connaissance des surveillants et de la direction les faits anormaux qu'ils auront pu remarquer.

Tout au long de l'année, les enseignants doivent veiller à ce que les issues de secours de leur salle restent libres.

Mise en marche du système de sécurité

En raison des conséquences qu'entraîne la mise en marche du système de sécurité, tout élève qui l'aura déclenché abusivement sera passible de sanctions disciplinaires.

Des plans d'évacuation sur lesquels sont précisées les consignes de sécurité sont affichés dans chaque étage.

Les études d'art

Arrêté du 13 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 6 mars 1997 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique

Le ministre de la culture et de la communication,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 216-3, L. 75-10-1 et D. 123-12 à D. 123-14 ;

Vu le décret n° 88-1033 du 10 novembre 1988 portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre chargé de la culture, notamment ses articles 2 et 3 ;

Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 modifié portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu l'arrêté du 6 mars 1997 modifié relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique,

Arrête :

Art. 1er. L'article 47 de l'arrêté du 6 mars 1997 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 47. - Pendant l'année universitaire 2006-2007, il est prévu un régime transitoire permettant aux écoles d'art habilitées mentionnées à l'article L. 216-3 du code de l'éducation d'organiser tout ou partie des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique suivant les principes fixés aux b et c de l'article D. 123-13 du code de l'éducation.

« L'organisation des études en semestres s'applique à la totalité des cycles mentionnés à l'article 1^{er}, dès la première année.

« Les écoles d'art habilitées organisent les enseignements conformément à la grille de crédits commune figurant en annexe au présent arrêté. Elles fixent les conditions de rattrapage et de redoublement et en organisent la mise en œuvre.

Les études d'art

« Pendant la période transitoire, l'évaluation des étudiants en unités de valeur peut continuer à s'appliquer. »

Art. 2. - Le délégué aux arts plastiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 13 novembre 2006.

Pour le ministre et par délégation,
le délégué aux arts plastiques,
O. Kaepelin

Semestres 1 et 2

Les semestres 1 et 2 constituent une année d'apprentissage qui se double d'une initiation largement ouverte aux aspects les plus variés de la création contemporaine. Ces deux semestres permettent aux étudiants d'éprouver leur fort engagement à ce qui constitue le début d'un parcours que chacun aura à construire au fur et à mesure de ses découvertes et de ses enthousiasmes. Il s'agira autant d'apprendre et de maîtriser les bases techniques et théoriques nécessaires à l'élaboration d'un projet créatif ambitieux que de nourrir ce projet de sa propre relation au monde. Les questions les plus actuelles devront rejoindre les expériences passées dans un dialogue constructif afin de mettre en perspective l'engagement de chacun.

Au semestre 1 et au semestre 2, l'enseignement comporte plusieurs volets :

- un enseignement théorique : philosophie, histoire de l'art, introduction à l'art contemporain, cinéma, méthodologie de la recherche, langues,
- un enseignement pratique fondé sur la fréquentation des ateliers : dessin-gravure, couleur-sérigraphie, volume-espace, médi-image, photo-vidéo,
- des conférences.

En fin d'année, les étudiants doivent présenter, devant un jury composé des représentants de chaque module ainsi que des représentants des étudiants et des professeurs des années supérieures un dossier personnel conséquent appelé communément « document » : il est le témoin des acquis des deux semestres et reflète également leurs engagements et leurs motivations à s'inscrire dans un parcours plus long.

Le « **document** ». La pratique personnelle continue est un lien important entre pratique plastique et technique, recherches théoriques et ouverture sur le monde extérieur. Ce « document » permettra à l'étudiant d'articuler son parcours sur l'ensemble des enseignements des deux semestres ; il y rassemblera réflexions, esquisses, textes, documents annexes, projets, ainsi que les événements culturels et artistiques auxquels il aura participé : rencontres, conférences, visites d'exposition, voyages, lectures, spectacles et autres activités qui auront pu être développées au cours de l'année. Ce travail pourra, voire devra témoigner d'une prise de distance par rapport à la traversée de ces expériences. L'étudiant réalisera ce travail seul. Présentation : format A3 maximum, support papier, mise en page libre, dactylographié ou manuscrit (mais toujours lisible).
Remise du document : 8 juin.

Coordination

Le coordonnateur des semestres 1 et 2 est **NN**.

Evaluation

Les semestres 1 et 2 donnent lieu à l'attribution de crédits. Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

1. un bilan en fin de semestre 1 sous forme d'un entretien oral autour d'une présentation des travaux et des notes permettra de mesurer le parcours engagé par chacun, de l'analyser et de faire part à chaque étudiant du jugement porté sur son travail. L'étudiant devra y faire preuve de son engagement dans le champ de la création. Une appréciation écrite est communiquée à chaque étudiant par l'équipe enseignante. Ce bilan se déroulera du 30 janvier au 2 février.

2. un bilan de l'ensemble de l'année en fin de semestre 2 composé de :

- une épreuve orale durant laquelle le jury examine les travaux des semestres 1 et 2 et son parcours depuis son entrée à l'Ecole ;
- l'examen du « document » remis par l'étudiant et portant sur sa réflexion artistique et son inscription personnelle dans le champ de la création. Ce document sera jugé tant sur sa présentation et sa rédaction que sur la recherche iconographique. Ce document est obligatoire.

Le bilan de fin de semestre 2 aura lieu du 19 au 22 juin.

Au cours de ces deux épreuves, l'équipe enseignante évalue l'ensemble des connaissances et des compétences artistiques et théoriques de l'étudiant, sa capacité d'analyse et de critique, la qualité et la quantité de sa production, son évolution au cours de l'année, la capacité de l'étudiant à mener une recherche personnelle, ses densité et pertinence.

Le jury qui a procédé à cette évaluation présente ses conclusions au collège des enseignants des deux semestres. Une décision est prise en commun, un avis rédigé et communiqué à l'étudiant. Pour être admis au semestre 3, l'étudiant doit avoir obtenu 60 crédits.

Le redoublement est exclu, sauf dans un cas grave (maladie, accident). La décision de passage au semestre 3 ou l'autorisation de redoubler est prise par le directeur, sur proposition du collège des enseignants. Les décisions de ce collège sont souveraines.

Les 60 crédits sont répartis sur les semestres 1 et 2 et attribués selon les modalités définies par l'arrêté du 13 novembre 2006.

Enseignements	Semestre 1 Nombre de crédits : 30	Semestre 2 Nombre de crédits : 30
Pratique et initiation	20	17
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	10	8
Analyse et synthèse des recherches (examen du semestre 2)		5

La rotation et le calendrier

Les étudiants sont répartis en deux groupes, chacun ayant un emploi du temps différent. Au bout de six semaines chaque groupe change d'emploi du temps.

Les périodes sont les suivantes :

semestre 1

10 octobre – 18 novembre

21 novembre – 13 janvier

semestre 2

27 février – 6 avril

23 avril – 1^{er} juin

Pour certains cours nécessitant des effectifs réduits, des sous-groupes seront constitués.

Voyage de groupe

Aussitôt après la réunion de rentrée, les 5, 6 et 7 octobre, aura lieu un voyage de l'ensemble des étudiants de la première année dans les Pyrénées.

Printemps de Septembre

Du 23 septembre au 16 octobre a lieu le Printemps de Septembre. Chacun est invité à s'y rendre et visiter les expositions.

Choix de l'option

En fin d'année, chaque étudiant devra choisir une option au sein de laquelle il poursuivra ses études d'art. Afin de s'informer sur l'orientation de chacune des trois options existant dans l'établissement, les étudiants sont invités à assister dès le mois de janvier aux évaluations des années supérieures et, plus tard, aux diplômes. Le choix de l'option devra être communiqué au secrétariat des étudiants **avant le 14 juin**.

Emploi du temps 1

Heures	Lundi		Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi
8-9	Média- image	Dessin, gravure, couleur		Histoire de l'art Académismes sem. paire	Histoire de l'art (Retour vers le futur) sem. impaire		Histoire du cinéma
9-10			Volume du mardi sem. 1				
10-11				Volume du mercredi sem.2	Méthodologie / Méthodologie de la recherche documentaire en alternance (deux groupes)		
11-12							
12-13							
13-14							
14-15	Dessin, gravure, couleur, sérigraphie	Média- image	Volume du mardi sem. 1	Langues	Volume du mardi sem. 1	1 km	
15-16							
16-17							
17-18							
18-19				Conférence sem. paire	Histoire de l'art (Retour vers le futur) sem. impaire		
19-20							

Emploi du temps 2

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi		Vendredi
8-9	Dessin, gravure, couleur	Média-image	Histoire de l'art Académismes sem. paire	Histoire de l'art (Retour vers le futur) sem. impaire			Histoire du cinéma
9-10					Photo	Vidéo	
10-11			Méthodologie / Méthodologie de la recherche documentaire en alternance (deux groupes)				
11-12							
12-13							
13-14							
14-15	Dessin, gravure, couleur, sérigraphie		Langues		Photo	Vidéo	Photo
15-16							
16-17							
17-18							
18-19			Conférence sem. paire	Histoire de l'art (Retour vers le futur) sem. impaire			
19-20							

Enseignements théoriques

Cours	Philosophie I : Penser l'époque
Enseignant(s)	A. Scrivener
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Vendredi 10h30-12h30
Objectifs	Interroger le lien ou l'écart qu'une pensée peut instaurer avec l'époque qui lui a donné naissance. Introduire à une pensée de la rupture et de la différence aussi bien dans le domaine des arts que dans celui de la philosophie. S'exercer à la lecture et au commentaire de textes philosophiques, pratiquer une écriture à la fois analytique, inventive et argumentée. Affiner le regard sur les œuvres d'art choisies et tenter de créer des parallèles avec des textes pour penser ensemble les problématiques qui les parcourent.
Contenu	Nous considérerons la modernité non pas comme un âge historique mais comme un rapport singulier au présent : affiliation à l'air du temps pour une part, mais aussi l'invention d'une temporalité autre, celle de l'intempestif. Résolument inscrits dans leur époque, les modernes l'abordent à rebrousse-poil pour y creuser les écarts critiques. Notre temps, pensé parfois comme une clôture inachevée de la modernité, reste dépositaire de mythes associés à son avènement : le triomphe de la rationalité et du progrès, la maîtrise, l'originalité... Il s'agit pour nous de questionner la persistance de l'autre versant du moderne, compris comme l'ouverture au présent, l'exigence critique et le travail de l'émancipation.
Evaluation	Participation régulière et une épreuve écrite à la fin de chaque semestre.

Cours	Académismes
Enseignant(s)	F. Bagnéris
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Mercredi 8h-10h semaine paire
Objectifs	Poser les grands points de repère des basiques de l'histoire de l'art classique
Contenu	Histoire de l'Ecole, des institutions enseignant les pratiques artistiques et leurs apprentissages à partir de la fondation de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture et Architecture ; mise en perspective de ses méthodes ; raisons de ses choix pédagogiques. Etude des grands modèles classiques en architecture et sculpture ; leur pérennité et relecture. Les artistes « pompiers » et leurs références esthétiques.
Evaluation	Un devoir en amphi, et un dossier de recherche par semestre.

Cours	Histoire de l'art contemporain
	Retour vers le futur
Enseignant(s)	J. Dupeyrat
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Mercredi 8h-10h semaine impaire Mercredi 18h-20h semaine impaire

Objectifs	Permettre aux étudiants d'acquérir, lors du cours et au-delà, une connaissance de l'art des XX ^e et XXI ^e siècles, afin qu'ils puissent se situer vis-à-vis des pratiques artistiques de leur époque tout en s'appuyant sur une solide connaissance du contexte historique plus large dans lequel elles s'inscrivent.
Contenu	Il s'agit ici d'étudier l'art des XX ^e et XXI ^e siècles (en particulier l'art depuis les années 1960) à partir du temps présent, en mettant en place un jeu constant d'aller-retour entre l'art le plus récent et les références historiques. En traversant les décennies dans un sens, puis dans l'autre, sans linéarité chronologique mais en étant néanmoins attentif aux contextes historiques, il s'agira alors d'étudier un ensemble représentatif d'œuvres d'art, d'artistes, de problématiques et de figures critiques qui permettent de cerner ce que l'on appelle l'« art contemporain », en explicitant en quoi il fait rupture avec l'art moderne et le modernisme et en quoi il en prolonge ou en reformule certaines préoccupations.

Cours
Enseignant(s)
 Semestre et option
 Jour et heure

Méthodologie

F. Bagnéris

1 et 2

Mercredi 10h-11h30 et 11h30-13h, en deux groupes (alternance avec le cours de D. Barreau)

Objectifs
 Contenu

Découverte de méthodes de rédaction et de présentations orales. Sous forme d'exercices brefs et précis : lectures d'œuvres, d'abord imprimées, d'artistes anciens et contemporains ; puis choix à travers les collections de certains musées. Création de textes scénographiques. Analyses de vidéos décrivant des œuvres précises. Liens avec un travail personnel d'atelier, choisi dans le but d'en approfondir les références, à partir des débuts de définition d'un projet, des échos perçus dans le passé et le présent par rapport à cette même préoccupation. Découverte de l'utilisation de la bibliographie : recherches, applications.

Cours
Enseignant(s)
 Semestre et option
 Jour et heure

Méthodologie de la recherche documentaire I

D. Barreau

1 et 2

Mercredi 10h-11h30 et 11h30-13h, en deux groupes (alternance avec le cours de F. Bagnéris)

Objectifs

Acquérir des compétences méthodologiques dans la conduite d'une recherche documentaire.

Contenu

Les cours se répartissent comme suit :

Semestre 1

- délimiter un sujet de recherche,
- définir les mots-clés permettant de circonscrire cette recherche,
- identifier les sources d'information,
- chercher des documents,
- trier les informations recueillies,
- synthétiser et mettre en forme les données sélectionnées,
- communiquer les résultats de sa recherche.

Des exercices d'application complèteront chaque séquence.

Semestre 2

Les acquis du semestre 1 servent à développer un travail de recherche directement lié aux thématiques proposées par les

Semestres 1 et 2

différents modules traversés. Ce travail sera conduit par des groupes de 4 ou 5 personnes associées à un module particulier et donnera lieu à la fois à une présentation orale collective et à l'élaboration d'un carnet de bord individuel dans lequel chaque étudiant présentera de façon judicieuse la manière dont il a participé à cette recherche : sélection de documents pertinents sur les thématiques traitées (notes de cours, références bibliographiques, comptes rendus de lectures, de conférences, images, etc.).

Cours	Histoire du cinéma muet I
Enseignant(s)	D. Barreau
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Vendredi 8h-10h30, amphi A
Objectifs	Comprendre comment le cinéma des premiers temps prend peu à peu son autonomie par rapport au théâtre et à la photographie en créant un langage qui lui est propre et qui pose les bases de la narration cinématographique, en particulier grâce aux procédés du découpage et du montage.
Contenu	Introduction aux phases majeures de l'histoire du cinéma depuis ses origines jusqu'à la naissance du sonore. Le cours débute avec les expérimentations du cinéma des premiers temps pour terminer à la fin de l'ère du muet. Les concepts fondamentaux seront expliqués à partir de la lecture des films-clés qui jalonnent cette histoire. Seront abordés cette année périodes et réalisateurs suivants : Précinéma France : Lumière, Méliès Etats-Unis : Edison, Porter, Griffith ; Russie: Vertov, Koulechov, Eisenstein, Medvedkine, Dovjenko.

Cours	Anglais
Enseignant(s)	A. Scrivener
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Mercredi 13h30-18h
Objectifs	Trois groupes de 1h30 par niveau Using examples of art and artists from the "Anglophone" world, the aim of this course is threefold: To discuss themes and ideas in modern/contemporary art; To understand the vocabulary used when speaking about art in English; To enable the student to gain confidence in speaking English.
Contenu	There will be a written exercise for every student but the emphasis will be on speaking English in the class – through debate, asking questions, etc. Moreover, each student will make a short oral presentation on an artist of his or her choice. There will also be one written exercise on an artist or designer of the student's choice.

Cours	Espagnol : Lecture I
Enseignant(s)	F. Martí-Jufresa
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Deux groupes selon le niveau : Mercredi 15h-16h30 Mercredi 16h30-18h00
Objectifs	Mise à niveau générale concernant le vocabulaire et les tournures de la langue espagnole en rapport avec les pratiques artistiques contemporaines. Apprendre à décrire et analyser une œuvre d'art en langue espagnole.
Contenu	Moyennant un corpus d'œuvres hétérogènes allant des arts plastiques au cinéma et la poésie du XX ^e siècle, il s'agira de commencer (ou continuer) à apprendre à lire et analyser quelque chose en profondeur.

Dessin, couleur, gravure, sérigraphie

Cours	Dessin à vue
Enseignant(s)	J. Placès
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Lundi 8h-12h et 14h-18h en coll. avec M. Cure Mardi 8h-12h et 14h-18h en coll. avec C. Guiral
Objectifs	Initiation au temps du regard et du donner à voir. Proposer méthodologie et recherche dans les pratiques diversifiées du dessin à partir de l'observé.
Contenu	Les objets du quotidien, le modèle vivant, le paysage urbain, des thèmes personnels et proposés, la recherche en bibliothèque (fonds moderne et ancien), seront les prétextes du dessiné. Les diverses techniques du dessin seront abordées, expérimentées sur des formats libres et des carnets de recherche. Un suivi régulier, des discussions à partir des mises en espace viendront stimuler et développer les diverses pratiques et recherches du dessin pour chaque étudiant.

Cours	Couleur : Les aventures du nerf optique
Enseignant(s)	M. Cure
Semestre et option	1
Jour et heure	Lundi 8h-12h et 14h-18h
Objectifs	Affiner la perception et l'analyse du phénomène coloré. Acquérir les fondamentaux de la théorie de la couleur.
Contenu	Le premier semestre sera consacré à un travail méthodique d'expérimentation en évitant la représentation ou la narration, afin d'échapper au coloriage et de permettre l'exploitation du potentiel propre à la couleur. Le cours sera constitué d'une alternance de travaux pratiques et de cours théoriques. L'application se fera à travers la création d'un « pop-up », petit livre ludique animé par la couleur et ses contrastes.

Semestres 1 et 2

Cours	Couleur/ Dessin. Peinture à vue
Enseignant(s)	M. Cure, en collaboration avec J. Placès
Semestre et option	2
Jour et heure	lundi 8h-12h et 14h-18h
Objectifs	Développer l'acuité du regard, le sens de l'analyse, la curiosité et l'autonomie.
Contenu	<p>Ce cours est un atelier, basé sur la pratique collective du dessin et de la peinture. C'est un lieu de recherche où le travail se fera in situ sous forme d'atelier.</p> <p>Nous aborderons les questions de la représentation d'après un modèle (modèle vivant, espace d'une salle, détail). Confrontés au réel, les étudiants devront faire preuve de justesse d'analyse sur le tracé et la couleur sans se déprendre de leur sensibilité. Ce travail fera l'objet d'accrochage collectif.</p> <p>Pour développer cette recherche, des pistes formelles seront proposées propres au dessin ou à la peinture : ligne, tracé, surface, support, fond-forme, couleur-forme.</p>
Cours	Sérigraphie : initiation
Enseignante	S. A. Deshais
Semestre et option	1
Jour et heure	Lundi 14h-20h (par groupe de 6 étudiants, 2 groupes par lundi, dans le cadre de l'atelier de sérigraphie et en lien avec le cours de couleur)
Objectifs	Initiation à la sérigraphie
Contenu	Sérigraphie : procédé de reproduction par impression directe sur toutes sortes de supports dans leurs dimensions et leurs constitutions.
Cours	Sérigraphie : pratiques
Enseignante	S. A. Deshais
Semestre et option	2
Jour et heure	Lundi 14h-20h (en lien uniquement avec le cours de couleur)
Objectifs	Pratiques de la sérigraphie. Explorations et exploitations de ce procédé d'impression
Contenu	Expérimentations des rapports spécifiques de ce type d'impression caractéristique avec son support : la question des relations et des impacts d'une image, de la couleur et/ou de la forme reproduite à son support en tant qu'espace et matière (support et surface) sera posée.
Cours	Estampe et multiple : théorie et pratique
Enseignant(s)	J.-L. Fauvel
Semestre et option	1
Jour et heure	Lundi 14h-18h Lundi 8h-12h
Objectifs	Découverte théorique et pratique de l'univers graphique de la gravure et de son évolution avec les nouvelles technologies d'impression. Comprendre la méthodologie et les possibilités que peuvent offrir l'estampe dans le travail plastique d'un étudiant : ses possibilités, ses contraintes.

Contenu	<p>Théorie et pratique. Histoire de l'art spécifique au multiple, le multiple et l'art contemporain, découverte des techniques fondamentales de l'estampe. Premières pratiques permettant aux étudiants de comprendre la méthodologie et l'approche graphique spécifique au multiple.</p>
Cours	Estampe et du multiple : pratique et expérimentation
Enseignant(s)	J.-L. Fauvel
Semestre et option	2
Jour et heure	Lundi 14h-18h Lundi 8h-12h
Objectifs	<p>Découverte pratique de l'univers graphique de la gravure et de son évolution avec les nouvelles technologies d'impression. Comprendre la méthodologie et les possibilités que peuvent offrir l'estampe dans le travail plastique d'un étudiant : ses possibilités, ses contraintes. Continuité du cours débuté au semestre 1.</p>
Contenu	<p>Pratique et expérimentation. Cette deuxième partie de cours permettra aux étudiants de continuer l'exploration graphique de l'estampe en collaboration avec les cours de dessin, couleur et avec le cours média-image. Un thème de travail sera proposé.</p>

Photo, vidéo

Cours	Pratiques photographiques
Enseignant(s)	F. Gorla, en coll. avec C. Sibran, J.-C. Tirat, G. Couderc
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Jeudi 14h-18h, studio et labo en demi-groupe Vendredi 14h-18h
Objectifs	<p>Faire converger plusieurs aspects de la photographie afin de susciter un intérêt fort et un questionnement sur les différentes manières de mettre en œuvre ce médium. C'est l'implication de chaque étudiant qui est sollicitée dans des dispositifs photographiques de prise de vue et de fabrication de l'image tant collectifs que personnels.</p>
Contenu	<p>L'initiation conjugue l'apprentissage des rudiments d'utilisation des différents appareils (argentique et numérique), la fréquentation assidue des lieux destinés à la photographie dans l'Ecole (studio de prise de vue, laboratoire noir et blanc, salle d'infographie et de tirage numérique) et des visites d'expositions en différents lieux de la ville.</p> <p>Les apprentissages comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none">1. prise de vue en studio et en extérieur (fonctionnement des appareils numériques et argentiques, lumière, cadrage,...),2. laboratoire photo : films, développement et tirage, sténopés et photogrammes (surfaces sensibles),3. l'image numérique (connaissance du logiciel photoshop, caractéristiques des fichiers images).

Semestres 1 et 2

Au fil des manipulations, l'étudiant construira une expérience concrète, personnelle et diversifiée qui lui permettra de repérer les positions et les partis pris qui le constituent et à travers lesquels il s'engage.

Cours	Remakes. Variations sur l'escalier
Enseignant(s)	T. Sipp, avec J.-P. Bourorga
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Jeudi 9h-18h
Objectifs	Apprentissage pratique et recherche
Contenu	Il en est des escaliers comme des visages, de la pluie ou des étreintes. Ils ont donné lieu à des scènes d'anthologie qui traversent toute l'histoire du cinéma. La portée graphique, symbolique et poétique des escaliers a stimulé des cinéastes aussi divers que Friedrich Wilhelm Murnau, Sergueï Eisenstein, Billy Wilder, Alfred Hitchcock, William Friedkin... A partir d'un corpus d'extraits de films, vous choisirez une scène d'escalier que vous serez invités à refaire à l'identique ou en vous éloignant du modèle original. Autant que le résultat, c'est la justesse et la fécondité de votre positionnement par rapport à l'extrait choisi – la copie plan par plan, la parodie, le détournement, l'hommage, la critique... – qui seront évalués.

Volume, espace

Cours	Volume du mardi
Enseignant(s)	J.-P. Castex, S. Provost, P.-L. Dufour, S. Marsden, F. Soubré-Péré, C. Tisseyre
Semestre et option	1
Jour et heure	J.-P. Castex : mardi 9h-12h S. Provost : mercredi 14h-18h P.-L. Dufour, S. Marsden, F. Soubré-Péré : mardi 14h-19h et mercredi 9h-12h C. Tisseyre : mardi 8h-12h et 14h-19h
Objectifs	Transmettre les cultures d'atelier spécifiques aux pratiques du volume : histoire, matériaux, techniques, processus d'élaboration et de réalisation, mise en espace.
Contenu	A partir de l'étude des œuvres et des écrits de Brancusi, Andre, Judd, vous produirez des volumes dans les trois ateliers (fer, bois, moulage) en étant attentif aux spécificités des matériaux, aux espaces et relations entre les volumes. Durant le parcours, une pratique continue du dessin vous permettra de contrôler (contenir ou accentuer) les écarts liés à la mise en œuvre de votre idée. En parallèle vous aborderez les différents temps de la chaîne sonore, du choix ou de la production de corps sonores à leur enregistrement en studio, au montage et à la diffusion d'objets sonores fondés sur les variations d'un motif.

Cours	Volume du mercredi
Enseignant(s)	J.-P. Castex, S. Provost, P.-L. Dufour, S. Marsden, F. Soubré-Péré, C. Tisseyre
Semestre et option	2
Jour et heure	J.-P. Castex : mardi 9h-12h S. Provost : mercredi 14h-18h P.-L. Dufour, S. Marsden, F. Soubré-Péré : mardi 14h-19h et mercredi 9h-12h C. Tisseyre : sur rendez-vous
Objectifs	Transmettre les cultures d'atelier spécifiques aux pratiques du volume et de l'espace. Appréhender un lieu, un espace urbain, mettre en œuvre les outils permettant de procéder aux relevés et aux captures d'une partie du lieu. Construire le projet d'un objet s'inscrivant ou non dans cet espace, chargé de transmettre une lecture particulière du lieu.
Contenu	Lectures : G. Bachelard, <i>Poétique de l'espace</i> ; J. Baudrillard, <i>Le système des objets</i> ; T. Davila, <i>Marcher-crée</i> ; G. Perec, <i>Espaces d'espaces</i> et <i>Tentative d'épuisement d'une rue parisienne</i> ; P. Schaeffer, <i>La musique concrète</i> (éd. Que sais je ?). Musique-vidéo : <i>City life</i> , S. Reich, B. Korot. Toutes les activités permettant de construire le projet seront mobilisées : écrits, références, croquis, croquis situés, plans, maquettes. Elles sont le préalable à toute tentative de réalisation et devront recevoir l'aval des enseignants.
Cours	1 Km
Enseignant(s)	G. Pinard, L. Sfar
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Jeudi 9h-13h et 14h-17h
Objectifs	Afin d'appréhender par le volume et le dessin une parcelle de territoire, il nous semble indispensable de pouvoir le parcourir trois jours durant. Bien plus qu'une simple visite, il s'agit d'entreprendre par la marche, une expérimentation sensible et concrète de l'espace. Cette marche sera ponctuée de lectures et de films pour mieux décrypter par comparaison la complexité de ces territoires et diversifier nos points de vue. Cette expédition constituera le premier temps de ce cours. Des exercices sous contrainte, respectivement autour du dessin puis du volume, viendront compléter cette expérience.
Contenu	L'ensemble de ces propositions permettant aux étudiants de nourrir un projet collectif autour de cet énoncé 1 Km. Durant ce temps, on s'attachera à développer des hypothèses globales ou ponctuelles, à faire éclore des projets en les remplaçant dans une continuité de formes et de contextes au fil d'une action la marche.

Média-Image

Cours	Média-Image / Studio 106
Enseignant(s)	C. Guiral, L. Sfar, J. Placès, G. Couderc, T. Odriozola
Semestre et option	1 et 2
Jour et heure	Lundi 8h-12h et 14h-18h Mardi 8h-12h et 14h-18h
Objectifs	Sensibilisation, formation et apprentissage expérimental seront au cœur du studio 106 qui démystifiera les outils informatiques afin d'offrir les moyens pratiques nécessaires à l'exploration généreuse et au va-et-vient avec les autres champs.
Contenu	On ne peut faire abstraction des images. Ni de leur lisibilité tangible et intangible. Atelier transversal, le 106 pose les questions de leur fabrication (qu'elles soient numériques ou non). Il s'agira au cours des semestres 1 et 2 de les comprendre comme autant de signes critiques à maîtriser. Le site www.mercigeorges.com servira de plateforme parallèle et complémentaire à ce cours. Il est aussi recommandé de se plonger dans la lecture (non exhaustive mais en v.o.) du livre de Scott McCloud, <i>L'Art invisible (Understanding Comics)</i> .

Cours	Le Bureau du Doute
Enseignant(s)	C. Guiral, T. Odriozola, G. Couderc, L. Sfar, J. Dupeyrat
Semestre et option	Semestre 2 sur inscription, ouvert aux étudiants d'autres années sur leur temps libre
Jour et heure	4 lundis et mardis 8h-20h au semestre d'été, dates à préciser
Objectifs	« 2- accepter vos erreurs 3- apprendre à écouter 4- apprendre à poser beaucoup de questions 5- distinguer le sens du non-sens 6- accepter l'impermanence 7- meawer/département des aigles 8- le dire simplement 9- piper les dés 10- Souriez ! » (d'après Fischli & Weiss).
Contenu	Cours pratico-théorique hors catégories, expérimental et sans filet, proposant discussions, lectures, projections, rencontres et productions. Son point de départ est une interrogation sur l'édition, le <i>graphisme hors-champ</i> (défini comme un outil de questionnement critique des notions d'édition et de médiation) et tout ce qui s'y rapporte, en particulier la lecture et ses espaces (postures corporelles du lecteur, bibliothèque, etc.).

Semestres 3 à 6 enseignements théoriques

Par « enseignements théoriques », on entend en école d'art une discipline ou un ensemble de disciplines intellectuelles — telles que histoire de l'art, philosophie, sociologie — propres à développer le sens critique de l'étudiant. Souvent, on leur attribue une place à part, quelquefois une place secondaire par rapport au travail en atelier. Cette position marginale n'est pas aussi pertinente qu'elle le paraît, puisque, d'une part, le travail en atelier peut et doit donner lieu au développement d'une réflexion théorique et donc participer de la « culture générale », et que, d'autre part, le travail artistique résulte d'un processus d'élaboration complexe faisant intervenir aussi bien l'expérience plastique que la maturation d'apports théoriques divers.

La réflexion théorique, qui ne doit pas exclusivement se limiter aux questions de l'art, est nécessaire aux étudiants pour qu'ils articulent leur pratique artistique au monde dans lequel celle-ci a lieu : elle doit comprendre certes l'histoire de l'art conventionnelle, mais il convient de questionner aussi son écriture. Elle doit comporter l'analyse d'œuvres et de textes. C'est pourquoi il convient de veiller à maintenir constamment une articulation entre cette réflexion théorique et l'expression artistique. En effet, si le cours magistral permet de préciser les concepts et de donner des repères, il doit avant tout proposer des éléments à mettre en relation avec la création artistique contemporaine. Il en est notamment ainsi de l'histoire de l'art à l'enseignement de laquelle s'appliquent ces remarques de Walter Benjamin concernant le rapport à l'art. Que l'histoire se batte avec des formes et des problèmes, écrit-il, on peut sans doute l'admettre. Elle devrait avant tout se battre avec les œuvres. Le cercle entier de leur vie et de leur action a autant de droits, voire plus de droits que l'histoire de leur naissance et, par conséquent, leur destin, leur réception par les contemporains, leurs traductions, leur gloire. Car il ne s'agit pas de présenter les œuvres en corrélation avec leur temps, mais bien, dans le temps où elles sont nées, de présenter le temps qui les connaît — c'est-à-dire le nôtre. Ainsi l'œuvre devient un organon de l'histoire. La rendre apte à jouer ce rôle, telle est la tâche de l'historien.

A la philosophie on accorde une place de choix, non parce qu'elle donnerait une théorie à une pratique artistique, mais parce qu'elle est elle-même une pratique, un moyen de la pensée venant à la rencontre du moyen de l'artiste. Cet enseignement ne se limite pas à la philosophie dite esthétique, mais s'attache à ce qui peut en paraître le plus éloigné, à savoir les déplacements opérés dans l'extrême contemporain de la philosophie : la question de la discipline chez Foucault, celle du commencement chez Deleuze, l'émancipation dans la Théorie Critique. Un même souci de pensée doit animer les autres enseignements qui sont proposés. L'histoire de l'art se penchera, d'une part, sur la découverte des bases classiques à travers le thème « Archaïsme et renouveau » et proposera, d'autre part, une lecture d'œuvres contemporaines. L'histoire du cinéma se penchera sur le cinéma muet. Plutôt que de

Semestres 3 à 6 théorie

rechercher l'exhaustivité d'un domaine, on préférera approfondir l'étude d'une œuvre, d'un sujet ou d'une période et mettre l'accent sur une méthodologie de recherche ou sur une attitude. C'est également selon ce point de vue que se pratiquera l'enseignement des langues étrangères.

Les cours du semestre 6 prendront fin le 29 avril.

Semestres 3 et 4

Cours	Philosophie II. Politiques du visible
Enseignant(s)	A. Scrivener
Semestre et option	3 et 4 toutes options
Jour et heure	Jeudi 18h-20h
Objectifs	Centrer le questionnement autour des rapports entre l'art, la politique et la philosophie. A travers les lectures de textes philosophiques, pratiquer l'analyse critique des œuvres en les situant dans le contexte des enjeux politiques dont elles sont porteuses. Expliciter la manière dont les rapports de pouvoir se réalisent dans le monde visible créé par les hommes.
Contenu	Ce que nous voyons – paysages urbains, architecture, objets du quotidien, œuvres d'art, vaste monde des images – n'est nullement une donnée muette dont il s'agirait de s'accommoder tout simplement ou encore de la consommer aveuglément. Le visible est le terrain de conflits politiques, quand il n'est pas, comme l'a montré Foucault à propos des dispositifs disciplinaires, directement un instrument du pouvoir. En étudiant les écrits des penseurs du XX ^e siècle – Benjamin, Debord, Berger, Foucault, Jay, Rancière, Mondzain –, nous développerons une attention pour les luttes qui traversent le monde visible et chercherons les outils conceptuels nous permettant d'y prendre une position critique.

Cours	Archaïsme et renouveau
Enseignant(s)	F. Bagnéris
Semestre et option	3 et 4 toutes options
Jour et heure	Lundi 10h30-12h30
Objectifs	En opposition à l'Académisme, montrer que l'effondrement des codes classiques et l'apparition de formes apparemment régressives est à l'origine d'une grande créativité dans tous les domaines artistiques.
Contenu	Semestre 3. Disparition des œuvres classiques sous l'influence des invasions ; nouveaux thèmes, nouvelles valeurs ; apparition de formes de pouvoir et d'art centralisées. Semestre 4. Liens architecture et sciences, arts mineurs : vitraux, sculpture, manuscrits, peinture flamande et allemande ; autres visions de la perspective.

Cours	Histoire de l'art contemporain
Enseignant(s)	H. Sénant
Semestre et option	3 et 4 toutes options
Jour et heure	Lundi 8h30-10h et 16h-17h30 semaine impaire
Objectifs	Préparer à une autonomie critique, Permettre une approche raisonnée de l'art contemporain, Asseoir les repères historiographiques majeurs, Souligner et renforcer le privilège optique des plasticiens.
Contenu	L'art contemporain le plus actuel, l'extrême contemporain, apparaît, à l'analyse, étroitement tributaire d'un héritage historique récent. Sur le principe d'un va-et-vient permanent entre l'actualité et l'histoire, comme à partir d'œuvres paradigmatiques et de figures emblématiques de la période 1945-2000, on s'efforcera, de comprendre la nature autant que la logique de l'évolution de l'art, leur rapport à l'histoire proprement dite et d'en déterminer, selon une approche différentielle, les concepts susceptibles d'en rendre compte. Le cours s'efforcera en outre d'interroger le sens de la diversification indéfinie des pratiques, aussi bien en termes de signification que de direction.
Cours	Histoire du cinéma muet II
Enseignant(s)	D. Barreau
Semestre et option	3 et 4 toutes options
Jour et heure	Lundi 17h30-19h30, amphi A
Objectifs	Identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et formelles des principaux mouvements ayant marqué l'histoire du cinéma muet en Europe et aux Etats-Unis. Comprendre les conditions d'émergence des principaux genres cinématographiques et en discerner les caractéristiques.
Contenu	Nous poursuivons ce semestre notre introduction aux phases majeures de l'histoire du cinéma depuis ses origines jusqu'à la naissance du sonore, commencée aux semestres précédents. Seront abordés les sujets suivants : avant-gardes européennes, école impressionniste française, cinéma expérimental des années 1920, expressionnisme allemand, surréalisme.
Cours	Méthodologie de la recherche documentaire II
Enseignant(s)	D. Barreau
Semestre et option	3 et 4 toutes options
Jour et heure	Mardi 8h-9h30 amphi A option art : semaine impaire options communication et design : semaine paire
Objectifs	Renforcer les compétences méthodologiques dans la conduite d'une recherche documentaire acquises dans les semestres 1 et 2.
Contenu	Alternance entre deux types de demande. Mise en place d'une recherche en liaison, soit avec les sujets traités dans les ateliers, soit avec un projet plastique personnel. Chaque étudiant produit un document conforme aux normes de présentation d'un travail de recherche, rendant compte des différentes étapes suivies et des résultats obtenus et propose un support de présentation approprié pour communiquer l'ensemble.

Semestres 3 à 6 théorie

Une ou deux fois par semestre, travail collectif de recherche organisé à partir d'un sujet imposé en cours de méthodologie. Régulièrement, chacun fait une présentation orale de son travail pour en évaluer la pertinence et l'efficacité.

Cours	Analyse de l'image et formes narratives. Écoute et relation au spectacle vivant
Enseignant(s)	P. Fauré
Semestre et option	3 à 6
Jour et heure	Mardi 18h-20h
Objectifs	Ce cours théorique comporte deux volets qui se répondent : l'un est celui de l'analyse des formes, des structures et de l'esthétique à partir d'œuvres cinématographiques, littéraires, musicales, théâtrales, audiovisuelles ou de tout autre médium ; l'autre est une introduction à la musique des XX ^e et XXI ^e siècles par l'écoute d'œuvres clefs, replacées dans leur contexte historique et s'appuyant sur la mise en évidences de leurs formes et esthétiques en regard avec les autres arts.
Contenu	Ce cours pensé comme une odyssée, traverse et fait alterner la découverte d'œuvres cinématographiques, musicales, théâtrales, littéraires et de spectacles vivants avec un travail d'analyse et d'écoute posant les questions : Qu'est-ce que la création ? Qu'est-ce que le sens ? Qu'est-ce que le rapport au spectateur ? Qu'est-ce que l'image ? Qu'est-ce que le son ? Qu'est-ce que le rapport son-image ? Qu'est-ce que l'espace, le timbre, la voix, le bruit ? Qu'est-ce que la notion « d'énergie » ? Qu'est-ce que la dramaturgie ? Qu'est-ce que le temps réel et les dispositifs ? Il s'appuie également sur des rencontres et des spectacles qui auront lieu au cours de l'année : théâtre, musique, danse...

Cours	Les mots du design industriel et post-industriel Histoire du design et du design visuel I
Enseignant(s)	P. Casens
Semestre et option	3 options design et communication
Jour et heure	Lundi 8h30-10h et 16h-17h30 semaine paire
Objectifs	Acquisition des connaissances sur la culture du projet. Constitution de fiches bibliographiques et iconographiques dans lesquelles on mettra en évidence les caractéristiques conceptuelles, plastiques d'un artiste, d'un designer, d'un architecte.
Contenu	L'histoire du design est affrontée dans une fresque où s'entrelacent architecture, graphisme et art et où vont prendre vie les protagonistes de la création depuis la naissance de la révolution de l'imprimerie, donc de la reproduction de l'œuvre d'art, jusqu'à la révolution industrielle. Il s'agit donc d'apprendre à connaître à partir de leurs œuvres les méthodologies, les matériaux utilisés, les adeptes, les délateurs des grands mouvements esthétiques qui ont contribué à conférer une autonomie de pensée et d'action à une discipline qui connaîtra son apogée avec le <i>good design</i> dans les années 60, puis une totale remise en question au moment du choc pétrolier. Après mai 68, en parallèle avec la guerre du Vietnam et après l'exposition à New York, <i>Italy : The new Domestic Landscape</i> , se déclenche une ère de contestation qui passe d'une pleine

acceptation du mouvement moderne à un refus radical de ses préceptes. L'apport du design italien introduit à ce propos une approche problématique à la société par le biais du design qui devient, non plus le fidèle instrument de l'industrie, mais pose les principes de comment utiliser l'industrie (et non seulement l'industrie) pour transformer la société, les modes de vie, notre rapport avec les objets et les espaces. On peut alors parler d'une *condition post-industrielle* où l'idée du *standard* prend une dimension plurielle et culturelle et non plus seulement industrielle.

<p>Cours</p> <p>Enseignant(s)</p> <p>Semestre et option</p> <p>Jour et heure</p> <p>Objectifs</p> <p>Contenu</p>	<p>Les mots du design contemporain</p> <p>Histoire du design et du design visuel II</p> <p>P. Casens</p> <p>4 options design et communication</p> <p>Lundi 8h30-10h et 16h-17h30 semaine paire</p> <p>Acquisition des connaissances sur la culture du projet.</p> <p>Constitution de fiches bibliographiques et iconographiques dans lesquelles on mettra en évidence les caractéristiques conceptuelles, plastiques d'un artiste, d'un designer, d'un architecte.</p> <p>L'association progressive des méthodologies de design basées pour la plupart sur une approche purement fonctionnelle, utilitaire et commerciale s'enrichit d'autres approches : oniriques (en premier lieu avec Memphis), anthropologiques, artistiques (<i>droog design</i>), sociologiques (co-habitat), sémantiques (Alessi). Le design qui trouve des applications nouvelles, dans les services, le domaine de l'interaction, de l'innovation sociale, va progressivement acquérir le statut de levier de changement et de porteur d'innovation.</p> <p>De plus les nouvelles modalités virtuelles qui vont voir le jour vis-à-vis de la conception assistée par ordinateur du <i>world wide web</i>, des modalités interactives, de la production (autoproduction, nouveaux matériaux) et de la commercialisation (économie écosolidaire, petites séries, ventes sur Internet, nouvel artisanat), des pratiques et des usages (réseaux sociaux, <i>open source</i>) vont révéler de nouvelles frontières à emprunter et de nouveaux médiums à expérimenter. Le regard du designer se tourne donc vers de nouveaux horizons et son rôle se rapproche de celui de William Morris lorsqu'il revendiquait un rôle politique au design.</p>
--	--

<p>Cours</p> <p>Enseignant(s)</p> <p>Semestre et option</p> <p>Jour et heure</p> <p>Objectifs</p>	<p>Fondamentaux de l'architecture. Environnement et actualité</p> <p>Joseph Almudever</p> <p>3 et 4 option design</p> <p>Lundi 14h-16h</p> <p>Créer les conditions d'une mise en place des premiers éléments d'analyse critique d'un projet d'espace en interrogeant le vocabulaire et l'écriture architecturale de base.</p> <p>L'actualité du design (espace ou objet) ne peut être analysée et comprise que placée dans une perspective historique.</p>
---	--

Semestres 3 à 6 théorie

Contenu Cours magistral sur les fondamentaux, qui devra permettre d'aborder les enjeux environnementaux et d'analyser les éléments constitutifs de la construction et de la production de l'espace. La gravité, le poids, la matière ; la lumière, le vide, l'espace ; les limites, les passages, le frottement, etc., serviront de cribles pour entamer un processus de construction mentale et physique de l'espace. Cette analyse sera croisée avec les objectifs environnementaux qui interrogent autant la matière, la technique, la mise en œuvre, que la spatialité de leur mise en forme. Présentation d'un projet, espace ou objet, qu'il soit construit ou non, et dont l'actualité et la pertinence du propos éclairent les enjeux de la production actuelle. Des visites, films, expositions compléteront la présentation de chaque projet. Une brève histoire de l'architecture moderne et contemporaine permettra de situer chaque projet contemporain analysé.

**Cours
Enseignant(s)**
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs

**Anglais
A. Scrivener**
3 et 4 option art
Vendredi 14h-16h
The aim of this year is to develop a greater understanding of art while encouraging the student to relate this understanding to his or her own art production.

Contenu The course continues the same trajectory as the in the first year – discussing differing movements, themes and issues in modern/contemporary art. A greater emphasis will be placed upon encouraging the student to speak about his or her own work in English. There will also be one written essay on an artist or critical theme of the student's choice.

**Cours
Enseignant(s)**
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs

**Anglais
A. Scrivener**
3 et 4, options communication et design
Vendredi 16h-18h

Contenu The course will attempt to address a number of themes in modern/contemporary Design and Communication while giving attention to some of the vocabulary associated with the areas of Design and Graphic Design. Students will be asked to submit one piece of written work although there will be a greater emphasis on speaking English. Students must make presentations on a design/communication subject of their choice. They must also make a presentation of their own work. There will also be one written essay on a theme or designer of the student's choice.

**Cours
Enseignant(s)**
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs

**Espagnol : Lecture II
F. Martí-Jufresa**
3 et 4 options art et communication
Mercredi 14h-15h
Approfondir et enrichir le vocabulaire et les tournures de la langue espagnole en rapport avec les pratiques artistiques contemporaines. Maîtriser la description et l'analyse d'une œuvre

Contenu	d'art en langue espagnole. Moyennant un corpus d'œuvres hétérogènes allant des arts plastiques au cinéma et la poésie du XX ^e siècle, il s'agira de continuer à apprendre à lire et analyser quelque chose en profondeur.
Cours	Espagnol : Lecture II
Enseignant(s)	F. Martí-Jufresa
Semestre et option	3 et 4 option design
Jour et heure	Jeudi 13h-14h
Objectifs	Approfondir et enrichir le vocabulaire et les tournures de la langue espagnole en rapport avec les pratiques artistiques contemporaines. Maîtriser la description et l'analyse d'une œuvre d'art en langue espagnole.
Contenu	Moyennant un corpus de textes théoriques sur le design et un corpus de projets hétérogènes, il s'agira de continuer à apprendre à lire et analyser quelque chose en profondeur.

Semestres 5 et 6

Cours	Philosophie III : Travailler le gris Documents en art et en philosophie
Enseignant(s)	A. Scrivener
Semestre et option	5 et 6 toutes options
Jour et heure	Lundi 8h30-10h30
Objectifs	Réfléchir au statut et à l'usage des documents en art et en philosophie. Introduction à la recherche. Analyse écrite des textes philosophiques et mise en relation avec les travaux des artistes, designers, graphistes, écrivains, cinéastes. Exercice de transmission d'une problématique et d'une pensée singulière à un auditoire.
Contenu	« Il y a une couleur qui doit être cent fois plus importante que l'azur pour un généalogiste : c'est le <i>gris</i> , je veux dire les documents, ce qui est réellement constatable, ce qui a vraiment existé, en un mot le long texte hiéroglyphique, difficile à déchiffrer, du passé. » Dans la <i>Généalogie de la morale</i> , Nietzsche oppose l'attention portée aux documents à l'indifférence cultivée traditionnellement par les philosophes pour le factuel, le singulier, le contingent et l'éphémère. Or, plusieurs philosophes du XX ^e siècle ont emboîté le pas aux historiens pour se plonger dans les archives et inventer ainsi un nouveau rapport au vrai et au concept. En même temps, la pratique des documents est devenue pour les artistes un moyen de questionner le statut de l'œuvre, le rapport de l'art au récit, au réel et à la connaissance. En suivant ces trajectoires « documentaires », nous dessinerons un chemin de traverse entre l'art et la philosophie qui nous permettra de questionner la manière dont ces champs travaillent (et sont travaillés par) les enjeux de l'Histoire.

Semestres 3 à 6 théorie

Cours	Renaissances et utopies
Enseignant(s)	F. Bagnéris
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Lundi 16h-18h
Objectifs	Découvrir l'apparition de la notion contemporaine d'artiste aux dépens de la traditionnelle notion d'artisan. Redécouverte des règles académiques de l'art adaptées à un monde plus centralisé. Travail sur la perspective et ses enjeux.
Contenu	Passage d'un monde médiéval et religieux au monde du mécénat privé : grands programmes iconographiques sur mur chez Giotto, Piero della Francesca, Masaccio. Création de grands programmes à l'échelle privée ; les décors de châteaux italiens au profit d'une certaine idée du pouvoir politique idéal : par ex. Mantoue, Milan. Adoption de ces thèmes en France : les grandes galeries et la médiatisation du pouvoir à Fontainebleau, Oiron, puis Versailles. Naissance et définition des notions liées à un art dit français. Analyse de textes définissant la création de modèles académiques au service de tous types de pouvoirs. Les grandes utopies du XVIII ^e siècle au XX ^e siècle : Ledoux, Godin.
Cours	Histoire de l'art contemporain
Enseignant(s)	L'exposition : contestation ou institutionnalisation ?
H. Sénant	H. Sénant
Semestre et option	5 et 6 toutes options
Jour et heure	Lundi 10h30-12h et 14h-15h30 semaine impaire
Objectifs	Préparer à une autonomie critique, stimuler une approche raisonnée de l'art contemporain, asseoir les repères historiographiques majeurs, souligner et renforcer le privilège optique des plasticiens.
Contenu	Principale modalité de monstration, l'« exposition », qu'elle soit publique ou privée, reste pensée par ses commissaires comme événement au service invariable des œuvres et des artistes. Nous interrogerons ce postulat en tentant de mettre au jour l'histoire récente des pratiques de l'exposition qui de <i>This is Tomorrow</i> à <i>Au-delà du spectacle</i> en passant par <i>Fluxus Festspiele</i> , <i>Neuester Musik</i> , <i>When attitudes become form</i> , <i>Post Human</i> , <i>l'Hiver de l'Amour</i> ou encore <i>Documenta X</i> se sont proposées comme autant de vecteurs de manifestation de nouvelles attitudes, disputant en définitive aux artistes eux-mêmes et à leurs productions place et rôle décisifs. C'est à une nouvelle histoire de l'art contemporain jusqu'aux pratiques hypercontemporaines que l'on veut inviter ici ; une histoire plus attentive à la diversité des acteurs, à leurs objectifs et à leurs stratégies, en un mot une histoire plus critique, à l'instar d'un Eric Michaud ou d'un Bernard Blistène, lequel en appelle aujourd'hui « à une nécessaire réflexion critique et politique sur le statut des expositions à l'ère de la mondialisation ». À cet effet, une part non négligeable du cours sera consacrée à l'analyse conjointe d'expositions faisant ou réputées faire événement.

Cours	Méthodologie de la recherche documentaire III
Enseignant(s)	D. Barreau
Semestre et option	5 et 6 toutes options
Jour et heure	Jeudi 18h-20h amphi A option art : semaine paire options communication : semaine impaire
Objectifs	Préparation d'une présentation synoptique de l'ensemble des travaux réalisés depuis le semestre 1 en vue du passage du Dnap.
Contenu	Grâce aux compétences acquises lors des cours de méthodologie de la recherche documentaire suivis les années précédentes, il s'agit d'édifier une présentation dûment documentée et argumentée, reposant sur des ressources et des références fiables, clairement identifiées. L'objectif est ici d'offrir un aperçu des différentes expérimentations et productions plastiques, et de permettre la mise en lumière d'une réflexion et d'un positionnement critique quant aux territoires investis.
Cours	Méthodes de recherche et de rédaction
Enseignant(s)	F. Bagnéris
Semestre et option	5 et 6 option art
Jour et heure	7 à 10 si demande option art
Objectifs	Jeudi 14h-16h semaine paire ateliers art Suivi des projets de l'étudiant, en complément du cours d'histoire de l'art des semestres 5 et 6.
Contenu	La recherche et le classement préalables du « matériau » du mémoire suppose de finaliser ces éléments dans une rédaction qui permette de structurer chaque projet de chaque étudiant sous une forme qu'il choisit, mais qui suppose un rendu clair et accessible au lecteur. Lectures et corrections. Mêmes demandes par rapport à l'oral. Recherches de bibliographie, mises en forme suivant les normes proposées.
Cours	Thématiques du design contemporain
Enseignant(s)	Histoire du design & du design visuel III
Semestre et option	P. Casens
Jour et heure	5 options design et communication
Objectifs	Lundi 10h30-12h et 14h-15h30 semaine paire Acquisition des connaissances sur la culture du projet. Identification des constituants du champ personnel à travers des fiches pré-textuelles nourrissant la production de l'étudiant.
Contenu	Parler du design contemporain, c'est représenter l'ampleur des thématiques avec lesquelles le design est aujourd'hui amené à se confronter. A travers le « schéma 360 », des directions, des contextes, des logiques, des moyens sont mis en évidence, tout comme les protagonistes opérant dans le monde du design, de l'architecture, de la philosophie, des sciences humaines, de l'esthétique, du marketing, du cinéma, de la littérature, etc. Ces composantes contribuent à enrichir, à donner un sens à l'intuition, à la vision de l'étudiant en inscrivant sa pratique dans une opération de « bricolage » comme l'entend Levi Strauss. Pour l'étudiant, il s'agit donc d'une opportunité pour s'orienter dans le choix du champ personnel et de créer des aires de sens, des associations avec sa propre production par rapport aux thèmes

Semestres 3 à 6 théorie

donnés qui cette année concerneront :

- les espaces publics privés : l'aspect relationnel, l'éthologie humaine, la psychologie, la proxémie,
- le rapport entre matériel et immatériel : l'interaction, la perception, la sémantique, la poétique, le rapport homme/objet,
- le statut de la fabrication : l'autoproduction, les nouveaux matériaux, le passage du manuel au virtuel.

Cours	Anglais
Enseignant(s)	A. Scrivener
Semestre et option	5, 6, 7, 8 option art
Jour et heure	Vendredi 10h30-12h
Objectifs	In this year, the course hopes to further develop the student's critical thinking towards themes and ideas in contemporary art while adopting a critical and professional attitude to their own work.
Contenu	There will be a number of lectures on current themes in contemporary art, but there will also be meetings in the third year studio space where student's work will be discussed. Students will also write an essay in English on the ideas and themes contained in their work.

Cours	Anglais
Enseignant(s)	A. Scrivener
Semestre et option	5, 6, 7, 8 option communication
Jour et heure	Vendredi 9h-10h30
Objectifs	This course will attempt to look at some of the work of artists and graphic designers working today while continuing to make reference to current themes and developments within the field of Graphic Design.
Contenu	Students will make an oral presentation on an artist/designer or contemporary theme of his or her choice. Also students will make an oral presentation and one piece of written work on their own work.

Cours	Anglais
Enseignant(s)	A. Scrivener
Semestre et option	5, 6, 7, 8. option design
Jour et heure	Mercredi 8h30-10h
Objectifs	This course will attempt to look at some of the work of designers working today while continuing to make reference to current themes and developments within the field of Design, Interior Design, Urban/Spatial Design and Architecture.
Contenu	Students will make an oral presentation on a designer or contemporary Design trend of his or her choice. Also students will make an oral presentation and one written essay on their own work.

Cours	Espagnol : Lecture III
Enseignant(s)	F. Martí-Jufresa
Semestre et option	5 à 8 option art
Jour et heure	Jeudi 9h-10h30
Objectifs	Approfondir et enrichir le vocabulaire et les tournures de la langue espagnole en rapport avec les pratiques artistiques contemporaines. Maîtriser la description et l'analyse d'une œuvre d'art en langue espagnole.
Contenu	Moyennant un corpus d'œuvres hétérogènes allant des arts plastiques au cinéma et la poésie du XXI ^e siècle, il s'agira de continuer à apprendre à lire et analyser quelque chose en profondeur. Au semestre 8, chaque élève exposera son propre travail, à tour de rôle.

Cours	Espagnol : Lecture III
Enseignant(s)	F. Martí-Jufresa
Semestre et option	5 à 8 options design et communication
Jour et heure	Mercredi 12h30-14h
Objectifs	Approfondir et enrichir le vocabulaire et les tournures de la langue espagnole en rapport avec le design et la communication. Maîtriser la description et l'analyse de propositions de design et de communication en langue espagnole.
Contenu	Moyennant la lecture de textes théoriques et l'analyse de propositions concrètes, il s'agira de continuer à apprendre à lire et analyser quelque chose en profondeur. Au semestre 8, chaque élève exposera son propre travail, à tour de rôle.

Semestres 3 à 6 option art

L'option art est dédiée aux modes d'existence et d'apparition de l'art aujourd'hui. On y révèle les représentations et les pratiques artistiques de demain. S'y développent des problématiques et des questionnements auxquels se confrontent les étudiants avec l'appui, l'expérience et le regard que les professeurs ont acquis au sein de leur propre expérience artistique ou théorique.

Durant les deux années de la phase programme, l'accent est mis sur la primauté de la « culture d'atelier », c'est-à-dire sur l'acquisition de savoirs par l'expérience de médiums. Ce temps d'atelier est le moment de se donner des outils, d'explorer une pensée de l'art avec les mains.

La mise en pratique des médiums s'accompagne régulièrement de la mise en espace comme outil de débat, de prise de risque et de prise de notes. D'autres supports de présentation sont investis selon le grain et la sensibilité des projets (mise en ligne, mise en page, mise en scène, projection). L'art y est conçu comme une pensée sensible du monde. La dynamique des idées et des formes prime sur la seule logique de l'évaluation, tout comme la surprise et le rebond participent d'une réaction nécessaire face à un monde sans répit. Le va-et-vient entre la pensée et la forme amène peu à peu l'étudiant à affiner son point de vue et à éclairer certains courants de pensée et d'agir, voire à les déterrer de l'oubli.

La participation aux conférences et séminaires, l'inscription aux workshops, l'expérience acquise durant les stages en France et à l'étranger, mais aussi la bonne organisation des ateliers ou encore l'initiative d'expositions à l'extérieur de l'Ecole sont autant d'éléments favorables à l'inscription sociale de tout jeune artiste et participent de la vie courante de l'option art.

Culture d'atelier

L'enseignement de la phase programme vise à transmettre la culture d'atelier propre aux différents modules proposés par l'option et aux différentes destinations que les étudiants voudront développer. Les modules proposés par l'option seront : **dispositif, images, surfaces**. L'enseignement de ces modules est corrélé aux enseignements de théorie qui prennent la forme de cours magistraux et d'interventions en atelier. Les destinations sont définies par les relations que les étudiants-artistes voudront entretenir entre eux et vis-à-vis des destinataires.

On entend par culture d'atelier : le chemin, les étapes, les langages, les outils et les nourritures nécessaires pour passer d'une idée à sa concrétisation. Au chapitre des nourritures, on placera les éléments de culture : histoire des médiums, des techniques et de leur contexte ; maîtrise du langage écrit et oral ; développement d'une approche critique des enjeux des pratiques artistiques. Au chapitre des langages seront les éléments qui

Semestres 3 à 6 option art

permettront de placer devant soi les prémisses d'une concrétisation (esquisses, ébauches, croquis, premiers jets d'un écrit...) ; seront également convoqués les modes de représentation permettant de communiquer un projet à un tiers. Les outils sont théoriques et permettent une réévaluation de l'idée. Ils sont aussi pratiques. Une meilleure connaissance de ceux-ci permet d'ouvrir le champ des possibles ; ils nourrissent l'imaginaire. La mise en évidence des contingences liées à la pratique des outils et à la nature des actions et des matériaux engage également, par expérience et repositionnements successifs, une réévaluation de l'idée. Ainsi, si l'on peut affirmer que cette culture d'atelier passe par des apprentissages et des codes inhérents à chaque champ d'enseignement, il devient rapidement loisible pour un étudiant-artiste d'organiser les étapes de ce processus en fonction de préoccupations et de positionnements personnels. Par là, il construit son propre chemin. Cette culture d'atelier est donc une culture partagée. Elle offre toute possibilité d'individualisation des méthodes et des langages.

Mises en espace

Expérimenter et éprouver les différents arrangements formels capables de rendre convenablement visible le travail, tels sont les finalités de la mise en espace. Sans graviter autour d'une thématique directive, son contenu s'organise autour de la production plastique imprévisible des étudiants. Ce moment est travaillé comme un temps de partage de la valeur du pari qui structure les phases programme et projet.

La mise en espace a lieu selon deux modalités complémentaires. La première, régulière, se déroule au sein de l'atelier. Nommée plus couramment « rendez-vous individuel », elle est un moment de rencontre entre un enseignant (ou un groupe d'enseignants) et un étudiant (ou plusieurs étudiants) autour d'une première visibilité d'un travail. Cependant, cette rencontre doit faire l'objet d'un premier effort de mise en forme de la part de l'étudiant, de telle façon que l'enseignant ne se trouve pas en face d'un amas d'intuitions dans lequel il doit faire lui-même le tri. Ces présentations doivent tendre à produire une culture d'atelier, c'est-à-dire une espèce d'économie entre la production et la présentation, le moment où l'on travaille et le moment où l'on accueille des gens dans l'atelier.

La seconde forme, plus spécifiquement nommée « mise en espace », réunit une fois par mois plusieurs professeurs et les étudiants de l'année concernée. Son but est d'expérimenter, d'éprouver les différents arrangements formels capables de rendre convenablement visible le travail et de les analyser pour choisir parmi ceux-ci la mise en forme qui assurera au dit travail sa meilleure lisibilité.

Semestres 3 et 4 : mercredi 9h-12h et 14h-18h, une fois par mois (les dates seront communiquées en début d'année), avec P. Mellet, G. Pinard (l'après-midi) et K. Schmidt (salle 02)

Semestre 5 : semaine du 14 au 18 novembre.

Semestre 6 : vendredi 14h-17h, avec Y. Caro et J.-P. Castex en semaine paire, K. Schmidt et O. Dollinger en semaine impaire.

Archivage

Du temps sera également consacré à un archivage des travaux. On y examinera les dossiers des étudiants du semestre 1 à 5 afin de dégager avec eux les éléments qui devront faire l'objet d'un archivage et de la construction d'un document. Ce document comprendra des images et du texte, il exprimera les temps forts d'un parcours, prémisses d'une position engagée qui pourra devenir l'axe de recherche de la phase projet.

Semestre 4 : jeudi 16h-18h avec J.-P. Castex et D. Barreau.

Semestres 5 et 6 : vendredi 9h-10h30 avec J.-P. Castex et A. Scrivener

Réalisation du document : vendredi 9h-12h avec T. Odriozola (salle 106).

Préparation du diplôme (Dnap)

Semestre 5 : rendez-vous individuels, jeudi 17h-19h avec J.-P. Castex,
Semestres 5 et 6 : vendredi 9h-10h30 avec J.-P. Castex et A. Scrivener en semaine paire,
O. Dollinger et K. Schmidt en semaine impaire.

Enseignements et évaluations

Les enseignements obligatoires sont :

- les enseignements théoriques,
- les cours de langue des semestre 3 à 5,
- les conférences.

Pour les semestres 3 à 6, l'enseignement de la phase programme est organisé selon trois modules : **dispositif, images, surfaces**. Les étudiants doivent obligatoirement s'inscrire dans l'un de ces modules en début de semestre et s'engagent ainsi à suivre les enseignements de ce module. L'inscription à des cours d'autres modules est possible, mais seulement après avis du coordonnateur.

La recherche personnelle est l'enjeu principal de la phase programme. En fin de semestre, un jury fait une évaluation de l'ensemble des travaux. Les crédits sont attribués par le conseil des professeurs sur avis de ce jury. Ils sont attribués globalement (voir grille de crédits ci-après). Lors du Dnap, cette recherche ainsi que le parcours de l'étudiant dans les six premiers semestres sont évalués par un jury extérieur.

Enseignements	Matière	Professeurs	Cours	Crédits			
				s. 3	s. 4	s. 5	s. 6
Ens. théoriques 36 crédits	Histoire de l'art	Bagnéris/ Sénant/Barreau	Sém.	10	10	10	6
	Philosophie/ Forum	A. Scrivener...	Sém.				
	Recherche/Métho- dologie/Ecriture	Collège prof.	Sém.				
	Langue étrangère	NN./Martí- Jufresa	Sém.				
Ens. pratiques 69 crédits	Problématique	Collège prof.	Sém.	20	20	20	9
	Mise en œuvre	Collège prof.	Atel.				
	Méthodologie	Collège prof.	Sém.				
	Expérimentation	Collège prof.	Atel.				
	Réalisations	Collège prof.	Atel.				
	Analyse/diffusion	Collège prof.	Sém.				
Dnap, 15 crédits	Présentation	Jury					15
Totaux				30	30	30	30

Semestres 3 à 6 option art

Coordination

Le coordonnateur de l'option art est **Jean-Pierre Castex**.

Semestres 3 et 4

Dispositif

Cours	Qu'est ce qu'un dispositif ?
Enseignant(s)	J.-P. Castex, P. Mellet, A. Scrivener, J.-M. Evezard, P.-L. Dufour, S. Marsden, T. Odriozola, F. Soubré-Péré, C. Tisseyre
Semestre et option	3 et 4
Jour et heure	Semestre 3 Mercredi 9h-12h et 14h-18h semaine impaire Jeudi 10h-17h Vendredi 10h30-12h Semestre 4 Jeudi 10h-17h
Objectifs	Approfondir les cultures d'atelier spécifiques aux pratiques du volume et de l'espace. Produire un volume et l'installer dans un lieu. Concevoir un objet de médiation.
Contenu	Lecture : <i>Qu'est ce qu'un dispositif ?</i> de G. Agamben. Cet enseignement est fondé sur l'observation et la mise en crise de tout genre de dispositif, objet et espace du quotidien. Sont engagés les enseignements et les ressources permettant de capturer, de comprendre les dispositifs et leurs espaces, puis de les modifier, les représenter ou les inventer. A mi-temps, chaque étudiant fera une présentation de toutes les notes et expérimentations. Le deuxième temps sera consacré à la construction du projet (dessins, maquettes, scénarii...) à sa réalisation et mise en situation et à la production de ses objets de médiation.
Cours	Voyons voir
Enseignant(s)	S. Provost, A. Goubbron, Y. Caro
Semestre et option	3 à 10 toutes options
Jour et heure	27 oct. 14h-20h ; 15 et 16 nov. 9h-12h et 14h-19h ; 11 janv. 9h-12h et 14h-19h ; 12 janv. 14h-20h ; 8 fév. 9h-12h et 14h-19h ; 9 fév. 14h-20h ; 20 et 21 mars 9h-12h et 14h-19h
Objectifs	Pratique de la performance artistique.
Contenu	Enseigner est un acte politique, la pédagogie est son bras armé. La performance est un positionnement dans l'espace et le temps. Deux phrases pour une direction sans équivoque. Le «voyons voir phase programme» . Exploration systématique de l'espace. Compréhension des unités de la performance. Assemblage et permutation de ses unités. Pratique de la représentation publique. Pratique de l'« archivage de la performance ». Plutôt axées sur une pratique collective, les deux

Semestres 3 et 4, module dispositif

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
8-9	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. impaire	Méthodologie de la recherche documentaire II D. Barreau, sem. impaire					
9-10			Dispositif J.-P. Castex P. Mellet sem. impaire s. 3	Mise en espace	Dispositif J.-P. Castex, P. Mellet		
10-11	Histoire de l'art F. Bagnéris						Dispositif J.-P. Castex s. 3
11-12							
12-13							
13-14							
14-15			Dispositif J.-P. Castex, P. Mellet sem. impaire, s. 3	Mise en espace	Esp. F.M. Jufresa	Dispositif J.-P. Castex, P. Mellet	Anglais A. Scrivener
15-16							
16-17	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. impaire						
17-18							
18-19	Histoire du cinéma muet II D. Barreau	49^e ann. de l'art R. Riou s. impaire s. 3	Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire		Philosophie II A. Scrivener	
19-20							

premières années servent pour l'étudiant à assumer pleinement un geste. Cette partie s'apparente à un apprentissage technique, même si elle tend, de fait, à l'acceptation et au développement de la pensée qui produit l'action.

Le «voçons voir phase projet ». Organisation d'une prestation publique. Pratique de l'« archivage de la performance ». Préparation au diplôme. Moment d'expérimentation, le « voçons voir phase projet » comporte deux parties qui, même si elles semblent opposables, ne sont pas contradictoires : la forme contributive et la préparation au diplôme. Dans le forum où se développe la forme contributive on ira du « voçons voir » à « avoir part à un certain résultat ». Décider un sujet au lieu de le penser peut amener aimablement à des moments déraisonnables, des moments où l'intelligence n'est pas la principale qualité requise. Expérimenter sa part dans le résultat. Comprendre les relations entre ses positionnements et les spectateurs. Assumer ses choix en tant qu'œuvre artistique. Décider.

Images

Cours	Photographie. Objets dans l'objectif
Enseignant(s)	F. Gorla
Semestre et option	3 à 6
Jour et heure	Jeudi 9h-13h et 14h-18h
Objectifs	Maîtrise des outils de la photographie à travers des pratiques inventives et multiples, comprendre la photographie dans sa spécificité historique et technique pour en tirer les moyens concrets de dire, de montrer, d'avoir prise sur le réel.
Contenu	De la précision des compositions d'objets d'Emmanuel Sougez aux <i>Objets de grève</i> de Jean-Luc Moulène, l'objet photographié révèle une pratique de la photographie et un rapport au monde. Poser délicatement un brin de fleur de pommier sur un papier sensible à la manière de Henry Fox Talbot ou tailler une pomme de terre comme Joachim Mogarra relève de deux types d'attention aux choses. Sol Lewitt dresse l'inventaire des objets de son atelier, Brassai montre une sculpture involontaire, Albert Renger-Patzsch découpe dans la production industrielle. Série, échelle, cadrage, lumière, tous les moyens propres au médium peuvent être mobilisés pour construire l'image désirée à l'intérieur de ce face à face avec les choses. Mais qu'est-ce que l'objet ? Comment le voir, le reconnaître, le chercher, le construire ? Et que nous montre un objet photographique ? Ce cours se veut un espace d'expérimentation, pratique et théorique, et de mise à l'épreuve de notre rapport au réel par le biais de la photographie, depuis les dispositifs de prise de vue jusqu'aux modes de diffusions actuels. Les méthodes de travail sont collectives : organisation de « tables de documents », de projections et d'accrochages en commun qui incitent à la prises de parole et au débat d'idées. Des « plateaux techniques » sont mis en place avec le studio de prises de vue et les ateliers de tirage afin de se familiariser avec la grammaire propre à l'outil

Semestres 3 et 4, module images

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8-9	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. impaire	Méthodologie de la recherche documentaire II D. Barreau, sem. impaire				
9-10						
10-11	Histoire de l'art F. Bagnéris	Webring E. Cliquet	Vidéo Near Documentary T. Sipp sem. paire	Mise en espace	Photographie Objets dans l'objectif F. Gorla	
11-12						
12-13						
13-14						
14-15		Webring E. Cliquet	Mise en espace	Espagnol F. Martí Jufresa	Photographie Objets dans l'objectif Studio C. Sibran, 1 sem./3	Anglais A. Scrivener
15-16				Vidéo T. Sipp sem. paire		
16-17	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. impaire				Archivage J.-P. Castex D. Barreau	
17-18						
18-19	Histoire du cinéma muet II D. Barreau	49^e ann. de l'art R. Riou s. impaire s. 3	Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire		Philosophie II A. Scrivener
19-20						

Semestres 3 à 6 option art

photographique (éclairage, prises de vues, moyen et grand format).

Ce cours travaillera en partenariat avec la Cinémathèque de Toulouse, le FID de Marseille et la Galerie du Château d'Eau.

Cours	Vidéo – Near Documentary
Enseignant(s)	T. Sipp, en coll. avec J.-P. Bourorga
Semestre et option	3 et 4
Jour et heure	Mercredi 9h-13h semaine paire : apprentissages pratiques en alternance avec rendez-vous individuels Mercredi 15h-18h semaine paire : projections et recherche, moments collectifs
Objectifs	Recherche et réalisation d'un film, vidéo, installation ou webdocumentaire.
Contenu	« Les photographies que j'ai réalisées entre 1978 et 1982 m'ont indiqué des pistes que je pouvais prendre..., comment je pouvais travailler dans des lieux réels sur des thèmes issus de mes propres expériences, remémorées et reconstituées. Je crois que ce fut le point de départ de ce que j'ai fini par appeler my 'near documentary' pictures, mes images 'proches du documentaire'... » « Near documentary » : la formule du photographe Jeff Wall peut s'entendre dans deux sens : ses photos ont bien la visée de documenter une réalité dont il est le témoin ou qu'il expérimente. Mais en exagérant l'aspect artificiel de ses images (par le cadre, la lumière, la couleur, la « mise en scène », le mode d'exposition), il s'agit aussi, pour lui, de créer une distance par rapport au documentaire et à l'intervention minimum ou réduite qu'on lui associe habituellement. Le travail de Jeff Wall sera l'occasion de revisiter la tradition du cinéma documentaire : des films de Chris Marker, Jean Rouch et Alain Resnais à ceux de Mark Lewis, Sam Taylor Wood, ou encore Abi Mograbi ou Werner Herzog, on s'intéressera aux cinéastes qui ont travaillé sur cette frontière du « near documentary ». Les étudiants seront invités à donner, sous forme de vidéos, films ou installations, leur propre réponse à la thématique.

Cours	Webring
Enseignant(s)	E. Cliquet
Semestre et option	3 à 6
Jour et heure	Mardi 9h-13h et 14h-18h
Objectifs	Permettre à chaque étudiant de développer un projet personnel et spécifique à Internet afin de contribuer à l'exposition collective en ligne <i>Webring</i> dans le cadre de la programmation de l'espace virtuel du Musée du Jeu de Paume en mars 2012.
Contenu	Un « webring » (anneau du Web) désigne une collection de sites web dispersés sur la toile qui décident de se relier les uns aux autres par affinité. La figure de l'anneau sur laquelle repose le projet Webring met en évidence des enjeux politiques liés aux réseaux. Dans l'imaginaire collectif l'anneau symbolise le lien et la communauté. Il est le signe d'une alliance ; de deux êtres (la bague au doigt), de familles conjuguées (les nœuds borroméens) ou de continents (les anneaux des jeux olympiques). L'anneau réunit en même temps qu'il isole en scellant une union,

un emblème radial et radical. L'idée de lien et de communauté traverse l'histoire d'Internet et porte en elle cette ambivalence en étant associée à des projets pharaoniques et philanthropiques (la communauté Linux), mais aussi à la théorie du complot. Aujourd'hui, l'idée de communauté sur le Web est incarnée par les réseaux sociaux du Web 2.0. Ce n'est ni un rêve ni un cauchemar mais un commerce qui transforme les liens hypertextes et les liens humains en produits monnayables. L'exposition *Webring* envisage l'anneau comme un espace commun radical à l'inverse de Facebook, Twitter et consorts qui capitalisent les ressources des utilisateurs sans garantir de savoir les préserver, mais en se réservant le droit d'en garder une copie pour de futurs investissements.

Cours	Le 49^e anniversaire de l'art
Enseignant(s)	R. Riou
Semestre et option	3 à 9
Jour et heure	Mardi 18h-20 h
Objectifs	Faire connaître l'œuvre de Robert Filliou (1926-1987).
Contenu	Préparer « l'anniversaire de l'art » inventé et initié par Robert Filliou fêté rituellement tous les 17 janvier et aller le dépayser à Berlin (RFA). Informer sur l'œuvre de Robert Filliou, d'Allan Kaprow, Georges Maciunas et Fluxus en général. Préparer de petites éditions de ses poèmes, un tampon commémoratif et une ou plusieurs sérigraphies de type « collector ».

Surfaces

Cours	Schönmalerei
Enseignant(s)	K. Schmidt
Semestre et option	3 et 4
Jour et heure	Mercredi 9h-12h et 14h-18h semaine impaire, une fois par mois mise en espace
Objectifs	Prise de conscience des possibilités du médium peinture.
Contenu	Il s'agit de faire connaissance avec les possibilités de la peinture. À force de la pratiquer, on comprend l'impact des gestes, des outils, des supports, des différentes pratiques de la couleur. Cet apprentissage est à la fois technique et contextuel. Par une confrontation avec l'histoire de la peinture, on découvre son vocabulaire. Schön = beau/belle, Malerei = peinture. On dit « Schönmalerei » en allemand quand on idéalise quelque chose, quand on imagine quelque chose de plus beau qu'en vérité. J'aimerais penser la peinture en ce sens : comme possibilité de créer ce que nous désirons.

Semestres 3 à 6 option art

Cours	Technique de la peinture
Enseignant(s)	M. Cure, K. Schmidt
Semestre et option	3 à 10
Jour et heure	Dates communiquées à la rentrée.
Objectifs	Fournir la formation et les outils techniques nécessaires à la pratique de la peinture.
Contenu	Formation aux techniques de bases. <ul style="list-style-type: none">- Supports : inventaire des supports, montage des châssis et tension des toiles, préparation et enduction des toiles et panneaux.- Peintures : propriétés et caractéristiques des différentes techniques, pigments, fabrication de couleurs à partir des pigments (acrylique, gouache, tempera, huile, peinture à la cire, encaustique), mise en œuvre de ces techniques. Utilisation des peintures industrielles : huile, acrylique et vinyl, alkyde, glycéro.- Outils.- Organisation de l'atelier : palettes, supports, optimisation de l'espace de travail.- Toxicité des produits.- Suivi technique des étudiants en phase projet.
Cours	Le territoire du crayon
Enseignant(s)	S. A. Deshais, G. Pinard, Y. Caro
Semestre et option	3 et 4
Jour et heure	S. A. Deshais : mardi 9h30-13h et mercredi 14h-18h semaine paire, sem. 3 G. Pinard : mercredi 14h-18h Y. Caro : mardi 9h30-13h et mercredi 14h-18h semaine paire, sem. 3
Objectifs	Dans un même cours, nous expérimenterons la pratique du dessin et celle de l'écriture et étudierons leur relation, leur proximité, comme étant les médiums capables d'exprimer le plus directement l'expression d'une idée. Dans ce cours, également, nous étudierons la pratique de l'édition (et du multiple) pour rendre compte objectivement (par un objet) de la relation envisagée ci-dessus.
Contenu	« Ecrire [et on peut ajouter : dessiner] n'a rien à voir avec signifier, mais avec arpenter, cartographier, même des contrées à venir. » (Deleuze et Guattari, <i>Mille Plateaux</i> .) Le « territoire du crayon » de Robert Walser nous parle d'un outil, un même outil servant aussi bien à dessiner qu'à écrire. Un lien bien réel entre deux pratiques de la représentation. Les outils, ici, dans ce cours, nous concernent au premier chef, aussi bien en amont – comme Robert Walser pour se remettre en question – qu'en aval – pour donner à voir. Le crayon, celui du dessin ou de l'écriture, dans le dessin – c'est un exemple parmi d'autres – de tirer le portrait. Portrait --> pourtrait (ancien français) --> trait pourtrait --> trait pour trait : la ressemblance, la fidélité du portrait ? Du portrait de l'autre. L'autre (toujours étranger) dont le mot territoire nous parle. L'autre, de l'autre côté du territoire, comme en miroir. Il s'agira donc de dessiner et d'écrire (par n'importe quel moyen : le crayon n'étant ici que paradigmatique dans la relation à étudier entre deux médiums) et si possible de ne pas « abîmer le portrait à quelqu'un ». Cet autre, l'interlocuteur inconnu, dont nous parle Ossip Mandelstam dans son essai sur la poésie (chapitre « De l'interlocuteur »). Et de concrétiser la production dessin/écriture

Semestres 3 et 4, module surfaces

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8-9	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. Impaire	Méthodologie de la recherche documentaire II D. Barreau, sem. impaire	Schönmalerei K. Schmidt sem. impaire	Mise en espace		
9-10						
10-11	Histoire de l'art F. Bagnéris	Territoire du crayon Y. Caro, S.A.Deshais sem. paire				
11-12						
12-13						
13-14						
14-15		Ecriture Y. Caro sem. paire	Schönmalerei K. Schmidt, sem. impaire	Territoire du crayon Y. Caro, S.A. Deshais, G. Pinard	Mise en espace	Esp. F.M. Jufr.
15-16						
16-17	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. Impaire					
17-18						
18-19	Histoire du cinéma muet II D. Barreau	49^e ann. de l'art R. Riou s. impaire s. 3	Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire	Philosophie II A. Scrivener	
19-20						

Semestres 3 à 6 option art

sous forme d'édition pour la publier (la rendre publique).

Au semestre 3, S. A. Deshais fera appréhender édition et multiple (conceptions, enjeux et réalisations) au travers des relations envisagées entre l'écriture et le dessin : l'édition comme un des espaces possibles au « territoire du crayon », le multiple comme véhicule d'une idée, d'un trait, d'une représentation.

Au semestre 4, s'ouvrira, sous sa conduite, l'atelier autour du livre d'artiste, PAR AILLEURS, en partenariat avec la médiathèque des Abattoirs : laboratoire et vitrine. Son enjeu est de mener une réflexion et une expérience sur le livre d'artiste conçu comme lieu à part entière, une œuvre en soi dont la fonction simple du support passe à la forme signifiante du livre d'artiste (forme et usage).

Cours	Séminaire écriture
Enseignant(s)	Y. Caro
Semestre et option	3 à 6
Jour et heure	Semestres 3 et 4 : mardi 14h-16h semaine paire Semestres 5 : mardi 14h-16h semaine paire
Objectifs	Penser l'écriture dans le domaine des arts plastiques.
Contenu	Tout au long de l'année aura lieu régulièrement un séminaire traitant : de l'écriture et des arts plastiques, de l'écriture dans les arts plastiques, de l'écriture avec les arts plastiques, des arts plastique dans l'écriture, des arts plastiques avec l'écriture, Du rapport, donc, entre visuel et écrit, entre image et mot. Et une introduction à la poésie, et à l'écriture contemporaine. L'histoire et les enjeux de la poésie contemporaine en forme de parcours, d'Heidsieck à Pennequin, de Gysin à Cadiot, d'Isou à Prigent sans oublier les grands anciens futuristes – et autres Dada – du début de la modernité. Ces rencontres se feront autour de documents, d'écoutes et de visionnages qui seront reçus, étudiés, analysés. La poésie sonore sera largement abordée. Ce séminaire n'est pas uniquement un lieu de culture, mais l'antichambre de l'atelier de pratique plastique où la question du choix du médium utilisé pour rendre visible l'écrit ne sera pas annexe mais au centre des préoccupations de l'étudiant et où la production d'un travail personnel mettant en jeu, en œuvre, les acquis théoriques et techniques de ce séminaire sera la finalité.

Semestres 5 et 6

Dispositif

Cours	Maquette
Enseignant(s)	P. Mellet, J.-P. Castex, P.-L. Dufour, F. Soubré-Péré, D. Le Ray, S. Marsden, C. Tisseyre
Semestre et option	5 à 8
Jour et heure	Jeudi 14h-18h semaine paire Mercredi matin sur rendez-vous
Objectifs	Par la mise en place des différents éléments de construction du projet, proposer de présenter devant soi le possible imaginé.
Contenu	En redéfinissant par appropriation le terme de « maquette », en éprouvant les enjeux allant de l'esquisse à l'aboutissement d'une réalisation programmée, nous questionnerons le statut de la maquette (petit modèle de prévisualisation ou aboutissement du projet). Nous en choisirons l'échelle de présentation en prenant en compte ses possibles changements de statut et de vision. En précisant son échelle et son espace, nous déciderons d'où le regard se projette dans cet idéal présenté au monde. Définitions : - Maquette : ébauche en réduction d'une sculpture, en peinture, esquisse d'ensemble, modèle réduit à trois dimensions reprenant les détails et les proportions d'une construction en projet. - Échelle : rapport existant entre les dimensions d'un objet et celles de sa représentation dans l'espace ou le plan, la représentation sur une petite surface un objet important et vice-versa. - Projet : ce que l'on a l'intention de faire et estimation des moyens nécessaires à sa réalisation. - Programme : ensemble des actions que l'on se propose d'accomplir dans un but déterminé, plan d'ensemble d'une recherche. - Modèle : représentation en vraie grandeur ou à petite échelle d'un objet destiné à guider l'exécution unique ou en série. Suggestion de consultation : l'œuvre et les écrits de Dan Graham et de Luc Deleu, <i>Exposé n° 3. Revue d'esthétique et d'art contemporain</i> . En fonction de votre définition, il vous sera demandé, outre la réalisation de cet objet dans les matériaux et par les médiums de votre choix, un cahier des charges et une simulation par devis permettant sa sous-traitance.
Cours	Atelier domestique
Enseignant(s)	J.-P. Castex, P. Mellet, P.-L. Dufour, F. Soubré-Péré, S. Marsden, C. Tisseyre
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Semestre 5 : vendredi 14h-17h Semestre 6 : vendredi 14h-17h semaine impaire
Objectifs	Définition de protocole en vue d'observer, occuper, modifier, inventer un lieu.

Semestres 3 à 6 option art

Contenu A partir de la lecture du livre de J.-M. Aubert *Aménagements successifs d'un jardin, à C., en Bourgogne*, vous ferez l'expérience des possibilités d'approche d'un lieu, de sa description à sa transformation.

Cours
Enseignant(s) **Voyons voir**
S. Provost, A. Goubron, Y. Caro
Semestre et option 3 à 10 toutes options
Jour et heure 15 et 16 nov. 9h-12h et 14h-19h ; 11 janv. 9h-12h et 14h-19h ; 12 janv. 14h-20h ; 8 fév. 9h-12h et 14h-19h ; 9 fév. 14h-20h ; 20 et 21 mars 9h-12h et 14h-19h

Objectifs Voir page 72.
Contenu

Images

Cours
Enseignant(s) **Photographie. Objets dans l'objectif**
F. Goria
Semestre et option 3 à 6
Jour et heure Jeudi 9h-13h et 14h-18h

Objectifs Voir page 74.
Contenu

Cours
Enseignant(s) **Photographie. Picturediting « Beau travail »**
F. Goria
Semestre et option 5-6 (et sur candidature 7-10)
Jour et heure Jeudi 14h-18h

Objectifs Organisation du flux d'images produites en séquences d'images significatives. Analyses de rapports d'images. Transmission de différents types de montages d'images élaborés au XX^e siècle. Présentation d'ensembles d'images dans différents contextes (édition, projection, exposition)

Contenu Ce cours s'attachera à produire des ensembles d'images de manière individuelle ou collective, à analyser les déplacements de sens opérés par les rapprochements d'images, à construire des formes de présentation publiques de ces images : exposition collective et journal d'images. La juxtaposition d'images sera considérée, à la suite de Barbara Morgan dans sa définition du Picture Editing, comme un genre à part entière et, à la suite de Aby Warburg, comme une manière de mettre en mouvement et de tenir à distance les choses du monde. Nous expérimentons cette année dans « Picturediting » la possibilité de réaliser des prises de vues au sein d'entreprises toulousaines : gestes, machines, travail... En collaboration avec le cours « Beau travail » de Thomas Sipp, l'approche de ses contextes humains, sociaux et urbains et leur possible rapport avec la sphère de l'art seront le cœur de notre réflexion. Le travail se fera au sein d'un « atelier élargi » comprenant l'école, les lieux de prises de vue extérieurs, mais

Semestres 5 et 6, module dispositif

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
8-9	Philosophie III A. Scrivener Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. Impaire		Machina P. Mellet D. Le Ray et intervenants	Espagnol F. Martí-Jufresa		Archivage J.-P. Castex A. Scrivener		
9-10								
10-11				Anglais A. Scrivener				
11-12								
12-13								
13-14								
14-15	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. Impaire		Machina P. Mellet E. Cliquet D. Le Ray et intervenants	Maquette P. Mellet sem. paire	Art et philo F.M. Jufresa A. Scrivener sem. paire	Atelier domestique J.-P. Castex	Préparation au diplôme	
15-16								
16-17	Histoire de l'art F. Bagnéris							
17-18								
18-19		49^e ann. de l'art R. Riou s. impaire, s. 3	Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire	Méthode recherche docu. III D. Barreau sem. paire	Préparation au diplôme (RV ind.) J.-P. Castex		
19-20								

Semestres 3 à 6 option art

aussi un réseaux de galeries en ligne via Flickr et le blog www.picturediting.blogspot.com qui permettront un échange constant d'images et de points de vue entre les participants. Le travail sera mené en partenariat avec la Chambre de Commerce de Toulouse, le Centre de Photographie de Lectoure, l'atelier media-image de l'Ecole pour la réalisation du journal (*Picturediting#4*), la Cinémathèque de Toulouse, le Château d'Eau et en janvier le festival « Filmer le travail » à Poitiers.

Cours	Vidéo – « Beau travail »
Enseignant(s)	T. Sipp
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Mercredi 14h-18h semaine paire : projections et recherche, moments collectifs Jeudi 10h-12h semaine paire : rendez-vous individuels, suivi de projet
Objectifs	Recherche et réalisation d'un film, vidéo, installation ou webdocumentaire.
Contenu	L'artiste américaine Sharon Lockhart a tourné sa dernière œuvre <i>Lunch Break</i> (2009) dans un chantier naval de l'US Navy dans le Maine pendant la pause déjeuner des travailleurs. Filmé en un seul travelling au ralenti, le film offre une vision presque tactile du rythme et de l'espace du travail au début du XXI ^e siècle. Comme le qualifie élégamment le critique Nicolas Féodoroff : « Fresque de la vie en usine en condensé, le film oscille entre concentration du regard et dispersion de l'attention, entre jouissance scopique et traversée dans la profondeur de l'espace social ». Et il conclut : « Semblable exercice d'observation nous rappelle l'infinie possibilité de nouer sublime et banalité, expérience esthétique et enjeux sociaux, tâche jamais épuisée, toujours à reprendre. » C'est à une semblable « tâche » que nous vous invitons en vous proposant de réaliser un court film de 5 à 7 minutes dans l'une des cinq entreprises sélectionnées avec le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse. En vous inspirant du film de Sharon Lockhart et de ceux d'autres cinéastes et artistes comme Alain Cavalier, Harun Farocki, Wang Bing, Tacita Dean, Allan Sekula, mais aussi de films de fiction récents ou anciens qui se sont confrontés à la question, vous essaieriez de trouver un angle d'approche et une forme qui traduisent de manière originale et singulière votre expérience du monde du travail et de l'entreprise. Le cours comprend, à mi-parcours, en janvier, un voyage à Poitiers pour assister à la troisième édition du festival « Filmer le travail ». Filmographie sélective: http://www.scribd.com/doc/20636996/Filmo-Travail

Cours	Vidéo installation
Enseignant(s)	O. Dollinger
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Mercredi 14h-18h semaine impaire
Objectifs	Réalisations de dispositifs élargis de l'image mouvement, intégrant le film, la vidéo multi-écrans, l'image fixe, le volume ou encore le texte dans son espace d'exposition.

Semestres 5 et 6, module images

Heures	Lundi	Mardi		Mercredi	Jeudi		Vendredi		
8-9	Philosophie III A. Scrivener Histoire de l'art contemporain H. Sénant Sem. impaire	Webring E. Cliquet Du silex R. Riou La collection R. Riou	Forum de l'image O. Dollinger s. impaire La collection R. Riou	Forum de l'image O. Dollinger s. impaire	Photographie Objets dans l'objectif F. Gorla	Espagnol F. Martí-Jufresa « Beau Travail » T. Sipp sem. paire	Pas de repos F. Gorla, T. Sipp sem. paire	Archivage J.-P. Castex A. Scrivener	Anglais AScrivener
9-10									
10-11									
11-12									
12-13									
13-14	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. Impaire Histoire de l'art F. Bagnéris	Webring E. Cliquet	Vidéo technique T. Sipp sem. paire	Vidéo installation O. Dollinger sem. impaire Vidéo « Beau Travail » T. Sipp sem. paire	Picturediting « Beau Travail » F. Gorla	Art et philo F.M. Jufresa, A. Scrivener sem. paire	Préparation au diplôme	Préparation au diplôme (RV ind.) J.-P. Castex	
14-15									
15-16									
16-17									
17-18									
18-19	49^e ann. de l'art R. Riou s. impaire, s. 3 Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire	Méthode recherche doc. III D. Barreau sem. paire						
19-20									

Semestres 3 à 6 option art

Contenu Cet atelier se propose d'expérimenter le médium vidéo dans une relation élargie avec son espace d'inscription en élaborant des dispositifs vidéo intégrant différents supports, comme l'image fixe, le volume, le texte, etc. Il sera question pour l'étudiant, à travers ses dispositifs, d'élaborer une problématique en lien avec ses recherches plastiques antérieures tout en mettant l'accent sur des participations avec d'autres compétences extérieures à l'Ecole sous forme de collaborations ou d'invitations. L'atelier sera ponctué de projections et d'analyses de films sous tous formats ainsi que d'œuvres vidéo, de visites et de comptes rendus d'expositions, de lectures de textes critiques.

Cours
Enseignant(s)
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs

Forum de l'image
O. Dollinger
5 à 10
Mercredi 9h-12h semaine impaire
Développement des outils critiques d'analyse de l'image mouvement.

Contenu Ce cours propose aux étudiants des années 3, 4 et 5 de l'option art de se retrouver pour des séances d'information, de visionnage et d'analyses collectives. Il s'agira pour les étudiants de s'emparer de l'actualité tant artistique, sociétale, technologique ou encore politique à travers une forme ouverte d'image mouvement (vidéo art, cinéma, télévision, web) en menant une discussion collective à son sujet.

Cours
Enseignant(s)
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs
Contenu

Webring
E. Cliquet
3 à 6
Mardi 9h-12h et 14h-18h
Voir page 76.

Cours
Enseignant(s)
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs
Contenu

Le 49^e anniversaire de l'art
R. Riou
3 à 9
Mardi 18h-20 h semaine impaire
Voir page 77.

Cours
Enseignant(s)
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs

La collection, l'exposition
R. Riou
5 et 6
Mardi 9h-13h en alternance avec « Du silex et silicium »
Apprendre à gérer l'objet, l'espace, la collection, l'exposition. Poursuivre l'apprentissage d'un vocabulaire plastique et d'une méthode. Produire et installer des objets dans l'espace. Justifier. Nous envisagerons l'exposition comme fiction, langage, dispositif, événement et jeu de société ainsi que site de l'art. La collection

sera perçue comme désir, fait, illusion, réalité, construction patrimoniale. Ainsi que consignes, documents, constructions, procédures, spectacles, relations esthétiques, et nous pourrons rencontrer le public, les régisseurs, les commissaires, les responsables, les médiateurs, les assistants. Et avec un peu d'imagination et de chance : le(s) spectateur(s) et l'(les)acteur(s) qui sont au départ des amateurs.

Cours	Du silex au silicium
Enseignant(s)	R. Riou
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Mardi 9h-13h en alternance avec « La collection, l'exposition »
Objectifs	S'interroger sur l'origine de l'art et donc aux moyens et techniques de la préhistoire.
Contenu	Qu'est ce que l'archéologie ? Que peut-elle nous apporter ? Est-ce applicable à l'art contemporain ? Nous étudierons de près le projet de l'anthropologue Bernard Müller, aidé de l'archéologue Jean-Paul Demoule dans la tentative de lire le <i>Déterrement du tableau piège</i> de Daniel Spoerri à Jouy-en-Josas.

Surfaces

Cours	Technique de la peinture
Enseignant(s)	M. Cure, K. Schmidt
Semestre et option	3 à 10
Jour et heure	Dates communiquées à la rentrée.
Objectifs	
Contenu	Voir page 78.

Cours	Atelier peinture
Enseignant(s)	K. Schmidt
Semestre et option	5 à 10
Jour et heure	Mardi 9h30-12h et 14h-18h semaine impaire
Objectifs	Mise en jeu de l'expérience de la peinture comme outil pour interroger le réel.
Contenu	L'atelier est centré sur l'analyse de la position singulière des étudiants par le moyen d'entretiens collectifs et individuels. Il s'agira d'élaborer une réflexion sur les principes de la peinture. Face à un monde où le système visuel est construit à partir d'images analogiques et numériques, on comprend que la peinture n'est pas une technique de production du visible en plus, mais un moyen qui interroge différemment le réel. Il s'agit de reconnaître des conditions propres au médium, de les comprendre à travers sa pratique. En définitive, on se demande quand est-ce qu'on parle d'image et quand est-ce qu'on parle d'image peinte. Penser dans et par un médium, c'est aussi et avant tout se reconnaître dans l'imaginaire d'un langage qui est lié à l'actualité et à l'histoire. Pour déployer le contexte de travail des participants, on proposera régulièrement des discussions autour d'artistes aimés de chacun,

Semestres 3 à 6 option art

d'expositions vues, ainsi que de visites à la bibliothèque de l'Ecole et des Abattoirs.

Cours	Les amateurs
Enseignant(s)	G. Pinard
Semestre et option	5 à 10
Jour et heure	Mercredi 9h-12h
Objectifs	Cultiver et partager son goût pour des œuvres d'art en utilisant les moyens du dessin.
Contenu	« La figure de l'amateur prolonge la figure du goût telle qu'elle se donnait à penser aux Lumières, comme éducation du sentiment et formation du jugement, comme singularité d'un goût pourtant socialisé, elle accompagne donc la question de la formation d'un public critique. La figure de l'amateur s'oppose à la figure du consommateur, car l'amateur goûte le donné qu'il perçoit et par là le constitue, il participe à ce qu'il désire et par là s'individue. Aimer, c'est contribuer à ce que l'on aime ; aimer n'est donc pas posséder (celui qui aime est bien plus possédé par ce qu'il aime qu'il ne le possède lui-même), aimer n'est donc pas consommer. L'économie de l'amateur est donc moins une économie de la possession et de la consommation, qu'une économie de l'implication et de la circulation d'une énergie libidinale. L'enjeu qui se pose à l'ère du tout-réseau est que ceux-ci soient constitués comme des réseaux d'amateurs plutôt que comme des réseaux de consommateurs » (Ars Industrialis). Cet atelier donnera lieu à une exposition à la Plateforme d'Art de Muret dans le cadre de la manifestation Graphéine.
Cours	Séminaire écriture
Enseignant(s)	Y. Caro
Semestre et option	3 à 6
Jour et heure	Semestres 3 et 4 : mardi 14h-16h semaine paire Semestres 5 : mardi 14h-16h semaine paire
Objectifs	Voir page 80.
Contenu	
Cours	Par ailleurs. Livre d'artiste
Enseignante	S. A. Deshais, Y. Caro
Semestre et option	5, 7 et 9 toutes options
Jour et heure	Mardi 9h30-13h semaine impaire
Objectifs	Pratiques de l'édition envisagée, aussi, avec une institution et un public : de l'intention, formulée par les mots et l'image, à la réalisation d'un livre publié.
Contenu	« Par ailleurs » est un atelier autour du livre d'artiste, en partenariat avec la médiathèque des Abattoirs : laboratoire, bureau et vitrine. Son enjeu particulier est de mener une réflexion et une expérience sur le livre d'artiste conçu comme lieu à part entière, à savoir une œuvre en soi dont la fonction simple du support passe à la forme signifiante du livre d'artiste (forme et usage).

Semestres 5 et 6, module surfaces

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-9	Philosophie III A. Scrivener Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. impaire	Atelier peinture K. Schmidt sem. impaire	Par ailleurs S.A. Deshais Y. Caro sem. impaire	Les amateurs G. Pinard	Espagnol F. Martí-Jufresa Anglais A. Scrivener
9-10					
10-11					
11-12					
12-13					
13-14					
14-15	Histoire de l'art contemporain H. Sénant sem. impaire	Atelier peinture K. Schmidt sem. impaire	Ecriture Y Caro sem. paire	Art et philo Y. Caro, F. Martí-Jufresa, R. Riou, A. Scrivener sem. paire	Préparation au diplôme
15-16					
16-17	Histoire de l'art F. Bagnéris				
17-18					
18-19		49^e ann. de l'art R. Riou s. impaire, s. 3	Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire	Méthode recherche doc. III D. Barreau sem. paire
19-20					

Recherche

Cours	Recherche. Problèmes contemporains de la forme. Entre art et philosophie.
Enseignant(s)	Y. Caro, F. Martí-Jufresa, R. Riou, A. Scrivener
Semestre et option	5 à 10, option art
Jour et heure	Jeudi 15h-17h semaine paire, selon le calendrier présenté au début de l'année
Objectifs	Associant des étudiants en art et des étudiants en philosophie, le postulat de cette recherche est de partir de la spécificité des pratiques dans l'un et l'autre champ en prenant comme seules mesures le risque de la pensée et celui de l'art. Il s'agit de déterminer en quels moments et en quels seuils des logiques divergentes peuvent mettre à l'épreuve leur extériorité l'une à l'autre. Par-delà la dichotomie simplificatrice de la théorie et de la pratique, les étudiants en art pourront vérifier à même l'échange que leur production est une pratique de la pensée.
Contenu	Le projet interrogera le rapport des formes d'art et de philosophie à la société, à la politique. Il explorera les formes d'enquête, de revue, d'étude, d'oralité, qui font la vie de la philosophie. En art, on peut discerner les formes dites relationnelles, contributives, l'appropriationisme, l'interventionisme. Rêve d'avant-garde, forme polémique, utopique ou hétérotopique ; déplacement du rapport au musée, sortie hors de l'université, investissement des lieux communicationnels tels le Web. La sélection du matériau et des points de focalisation se fera en accord avec les participants du projet.

Ateliers de recherche et de création

Cours	Machina
Enseignant(s)	T. de la Hogue, P. Perez, N. Bruyère, E. Cliquet, D. Le Ray, P. Mellet, S. Provost, en coll. avec le Gmea (enseignants présents en alternance)
Semestre et option	5 à 10 toutes options
Jour et heure	Mercredi 9h-12h et 14h-18h Présentation : mercredi 12 octobre 14-17h
Objectifs	Recherche et exploration de l'espace et du mouvement à travers les nouveaux outils numériques.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Conception et réalisation de dispositifs comprenant capteurs et interfaces pour le contrôle et l'écriture de scénarii et systèmes multimédia.- Compréhension du protocole, évaluation des moyens et mise en adéquation avec la réalité du projet.- Évaluation des pertinences artistiques et techniques.- Découverte des environnements numériques : aspect logiciel (Max, Jamoma, Pure Data...) ; conception d'interfaces homme/machine simples ; panorama de logiciels spécifiques à certains médias, comme Live, Modul8 ; aspect matériel (capteurs, caméra, souris, tablette graphique ; actionneurs ; média (son, vidéo, texte, image) ; hackage de matériel hardware courant.- Appréhension et création d'un espace à travers les

environnements précités.

- Systèmes autonomes : carte Arduino.

- Mise en œuvre : installation, mise en marche, démontage, contraintes liées aux lieux, sécurités.

Cet atelier bénéficie des recherches et des outils développés par la plate forme « Virage » coordonnée par le Gmea (Groupe de musique électroacoustique d'Albi).

<p>Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure</p>	<p>Arc. Pas de repos pour les braves F. Gorla et T. Sipp 5 à 10 toutes options 2 semaines de prises de vue : 16-20 janvier et 16-20 avril Lieux à déterminer Vendredi 9h-12h semaine paire</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Recherche et réalisation de travaux vidéo et/ou photographiques. Réflexion et consolidation du travail de prise de vues et de montage. Mener un projet collectif.</p>
<p>Contenu</p>	<p><i>Pas de repos pour les braves</i> (2003) s'inscrit à la fois dans la lignée des films engagés de Alain Guiraudie et dans celle de ses essais absurdes. Le cinéaste y reconstruit un espace : le Sud-Ouest, transformé en microcosme international, et un temps : l'éternité. L'arc propose à des étudiants engagés dans le travail de l'image, vidéo ou photographique, une mise en œuvre intensive de ces outils. Il s'agira de devenir opérateur sur des terrains neufs, à explorer, à montrer, à construire, à sublimer. Ces expériences seront menées collectivement en exaltant le potentiel propre de chaque travail et en utilisant au mieux les différentes manières de faire des participants.</p> <p>L'arc a pour but d'échanger autour des pratiques de prises de vue, de questionner notre rapport au réel et aussi d'analyser la démarche du cinéaste voire de la prendre comme source et modèle pour la réalisation de travaux (films, vidéos, photographie, dessins, etc...) : l'énergie qui court dans tous ses films, l'ancrage dans une réalité locale réinventée, la poursuite, le détournement des genres cinématographiques (film de gangster, western...), la construction en abîme du récit, sont quelques-unes des pistes, formelles et thématiques, qui peuvent être explorées.</p> <p>L'arc est organisé autour de deux temps forts de prises de vues d'une semaine, chacun mené dans un « extérieur » vers lequel se déplace l'ensemble du groupe. Dans le temps limité de ce « déplacement », vers un lieu inconnu, il s'agira de fabriquer et de monter des images (vidéo, photographie), sans relâche, prenant au mot le programme exigeant et jouissif que propose le cinéaste Alain Guiraudie: Pas de repos pour les braves !</p>
<p>Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu</p>	<p>Le Bureau du Doute C. Guiral, T. Odriozola, G. Couderc, L. Sfar, J. Dupeyrat Semestre 2 sur inscription, ouvert aux étudiants d'autres années sur leur temps libre 4 lundis et mardis 8h-20h au semestre d'été, dates à préciser Voir page 56.</p>

Semestres 3 à 6 option communication

Dessin-illustration, design graphique, webdesign, narration

L'option communication forme principalement des designers graphiques et des dessinateurs-illustrateurs capables d'intégrer les questionnements actuels de l'édition, du papier à l'écran. Son objectif est de former des créateurs aptes à concevoir et à mener à bien des projets originaux dans le champ de la communication visuelle par l'expérimentation et la connaissance de tous les médiums et supports. Les étudiants sont conduits à devenir des auteurs et concepteurs maîtrisant les enjeux de monstration et de diffusion, capables de se spécialiser dans une pratique de leur choix : dessin (de presse, d'illustration, narratif, bande dessinée) ou design graphique (affiche, mise en page, identité visuelle, signalétique et dessin de lettres) ou webdesign (ergonomie de l'écran et interfaces, langages de programmation propres à Internet). Leurs pratiques dans les domaines de la photographie, de la vidéo, du son (radiophonique ou partition sonore) y sont envisagées comme destinées à des supports d'édition et de diffusion.

Cet enseignement est fondé sur une bonne connaissance des formes de narration. Toute production d'image ou d'ensemble texte/image/son est étudiée selon des critères de sens, d'éthique, d'esthétique, de fonction, de destination, de moyen de diffusion. C'est pourquoi la notion du contenu de l'objet esthétique produit et finalisé est essentielle, que l'étudiant en ait conçu seulement une partie ou la totalité des éléments. Dans tous les cas de figure, il devra en comprendre et en maîtriser les agencements, ce qui nécessite l'apprentissage progressif du travail en équipe ou en relation avec des co-auteurs ou spécialistes d'autres domaines de compétence. En tant que théorie, méthode ou technique génératrice de création, l'écriture, tient en option communication une place essentielle dans les apprentissages et l'affirmation de l'expression artistique. Elle peut être aussi bien au service d'une réflexion, d'une pensée critique sur les médiums, les formes, l'esthétique, le contexte historique...

La phase programme : le Diplôme national d'arts plastiques (Dnap)

Au cours de la phase programme préparant au diplôme généraliste qu'est le Dnap sont affirmées les pratiques du dessin, du design graphique, de l'écriture et de la programmation pour Internet qui constituent l'axe pédagogique principal de cet enseignement. Des pratiques complémentaires s'y ajoutent, telles que la photographie, la vidéo et le son, envisagées en terme d'acquis fondamentaux dans le champ de la communication. Les bases théoriques et pratiques de ces différents médiums d'expression devront être acquises progressivement tout en permettant à chaque étudiant d'en privilégier certains au service du champ thématique et du monde plastique qu'il aura esquissé.

À la fin de la phase programme le choix d'un médium privilégié ou de plusieurs est nécessaire pour envisager la phase projet, temps de la recherche personnelle et de

Semestres 3 à 6 option communication

l'affirmation d'une expression plastique originale pour un champ thématique clairement identifié. Au cours de la phase programme, l'étudiant en communication doit :

- avoir acquis les fondamentaux de la communication de manière à développer une autonomie créative,
- témoigner de ses capacités intellectuelles et pratiques, dans l'ensemble des médiums : dessin, design graphique, écriture, webdesign, photographie, audiovisuel,
- avoir fait des expérimentations plastiques variées,
- avoir réalisé des travaux aux qualités artistiques avérées,
- être capable d'une lecture critique et théorique sur sa production et sur les champs auxquels il les rattache,
- avoir ébauché un territoire personnel de manière suffisante afin de pouvoir le développer par la suite en phase projet.

À l'issue de la phase programme l'étudiant doit être en mesure de choisir son orientation : soit en préparant un Dnsep, en se spécialisant par la mise en place d'un projet personnel dans un cursus privilégiant l'approfondissement d'un médium ou en s'appuyant sur plusieurs médiums en adéquation avec le contenu de son projet, soit en décidant de se confronter au monde professionnel. Les étudiants ayant obtenu le Dnap communication peuvent travailler dans les domaines de l'illustration, de la presse, de la publicité, de la création graphique et visuelle, en tant que graphistes ou illustrateurs indépendants ou salariés en agence, assistants de direction artistique ou de gestion de projets culturels, être des collaborateurs capables d'apporter une dimension créatrice personnelle.

Evaluation

En fin de semestre, un jury de professeurs fait une évaluation de l'ensemble des travaux du semestre. Les crédits sont attribués par ce jury en tenant compte de l'avis des enseignants du semestre. Ils sont attribués globalement selon les rubriques des tableaux ci-après. Pour se présenter au Dnap l'étudiant doit obtenir 15 crédits au semestre 6. Le diplôme compte pour 15 crédits, qui s'ajoutent aux 30 crédits du semestre.

Semestre 3	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Fondamentaux photo, vidéo I (observation urbaine)	4	18
		Atelier d'écriture	3,5	
		Webdesign	3,5	
		Design graphique	3,5	
		Dessin d'expression	3,5	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue	1	8
		Analyses, formes narratives	1	
		Histoire du design et théorie de la communication I	2	
		Philosophie	1	
		Histoire de l'art contemporain	1	
		Histoire de l'art ancien	1	
	Recherches (personnelles)	Recherche bibliographique et documentaire, papier et web I	1	4
		Présentation orale, écrite, mise en espace	3	
	Total			30

Semestres 3 à 6 option communication

Semestre 4	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Fondamentaux photo, vidéo II (observation urbaine)	4	18
		Atelier d'écriture	3,5	
		Webdesign	3,5	
		Design graphique	3,5	
		Dessin	3,5	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue	1	8
		Analyses, formes narratives II	1	
		Histoire du design et théorie de la communication II	2	
		Philosophie	1	
		Histoire de l'art contemporain	1	
		Histoire de l'art ancien	1	
	Recherches (personnelles)	Recherche bibliographique et documentaire, papier et web II	1	4
		Projet personnel, stage, document de synthèse, présentation	3	
Total			30	

Semestre 5	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Fondamentaux photo, vidéo III (transmettre une idée)	4	16
		Atelier d'écriture	3	
		Webdesign	3	
		Design graphique	3	
		Dessin	3	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue	1,5	9
		Analyses, formes narratives III	1,5	
		Histoire du design et théorie de la communication III	1,5	
		Philosophie	1,5	
		Histoire de l'art contemporain	1,5	
		Histoire de l'art ancien	1,5	
	Recherches (personnelles)	Synthétiser, problématiser, organiser des connaissances	2	5
		Présentation du travail, mise en espace, document de synthèse	3	
Total			30	

Semestres 3 à 6 option communication

Semestre 6	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Fondamentaux de la scénographie	3	8
		Design graphique et webdesign	3	
		Dessin	2	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue	1	7
		Analyse des formes narratives	1	
		Histoire du design et théorie de la communication IV	2	
		Philosophie	1	
		Histoire de l'art contemporain	1	
		Histoire de l'art ancien	1	
	Dnap	Passage et obtention du diplôme	15	15
Total			30	

Coordination

Le coordonnateur de l'option communication est **Philippe Fauré**.

Semestres 3 et 4

Cours	Design graphique. Gestes, signes, systèmes
Enseignant(s)	François Chastanet
	Designer invité : Lucas de Groot, Postdam
Semestre et option	3 et 4
Jour et heure	Jeudi 14h-18h
Objectifs	Fondamentaux dans la pratique du design graphique. Explorer le signe écrit en tant qu'image, le texte comme organisation spatiale fonctionnelle et esthétique, le dessin et les systèmes combinatoires et modulaires.
Contenu	Du signe unique aux systèmes combinatoires, du monogramme aux alphabets, expérimentations sur le dessin de lettres et l'image du texte: le geste, la trace et le rendu vectoriel dans la pratique du designer graphique, un travail en liaison avec le fonds de la Bibliothèque d'étude et de patrimoine de Toulouse. Pratique d'atelier liée à des cours sur l'histoire du design graphique et la typographie, monstration de projets et monographies.

Cours	Design graphique I. Graphisme, typographie et édition
	En liaison avec le cours « Gestes, signes, systèmes »
Enseignant(s)	R. p. Lefèvre
Semestre et option	3 et 4
Jour et heure	Mardi 9h-13h
Objectifs	Du point de vue du créateur à la production plastique, de la réalisation d'une matrice à sa propagation, ce cours interroge les processus nécessaires à une pensée tournée vers une logique de diffusion, qu'elle soit limitée (reproduction mécanique,

Semestres 3 et 4

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi	Vendredi
8-9	Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.	Histoire du design P. Casens sem. paire	Méth. recherche D. Barreau sem. paire	Design graphique I R.p. Lefèvre				
9-10								
10-11								
11-12								
12-13								
13-14								
14-15			Photographie J.-F. Labérine	Espagnol F. Martí-Jufresa				
15-16		Design graphique Gestes, signes, systèmes F. Chastanet						
16-17	Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.		Histoire du design P. Casens sem. paire	Ecriture(s) et narration(s) P. Fauré				
17-18		Cinéma muet II D. Barreau						
18-19	Analyse P. Fauré sem. impaire		Conférences sem. paire	Edition et projet personnel F. Chastanet sem. impaire	Philosophie A. Scrivener			
19-20								

Semestres 3 à 6 option communication

Contenu	<p>distribution), ou illimitée (reproduction numérique, réseau). Ce cours sera l'occasion d'expérimenter et de comprendre des méthodes de travail propres au design graphique – en parallèle aux ateliers d'écriture, de dessin – du passage de l'état d'idées à l'état d'objets reproductibles, en tant que propositions de formes amenant à produire du sens selon des contextes socioculturels donnés. On expérimentera les notions de module, de combinatoire sérielle, de rapport à la composition, au format, à la perception. Imaginer et concevoir une édition comme support de diffusion pour un public élargi permettant d'amorcer une prise de conscience, l'envisager comme un lieu d'échanges et d'expériences, en se donnant toute la liberté et toute la rigueur nécessaire. Analyse, observation et manipulation d'éditions, livres, brochures, catalogues, popup, magazines, fanzines, cdrom, dvd... et découvrir leurs composantes formelles, textes, formes, codes, contraintes... Mise en chantier d'un projet d'édition cohérent et pertinent, qui devra permettre d'entrer dans le sens du texte et de sentir la rigueur de l'organisation d'une pensée – point de vue sur le texte – et animation visuelle – variations des jeux de gris, de formes / contreformes, mise en tension des différents éléments textuels entre eux ou avec l'image (photographique ou dessinée), hiérarchie de l'information, structure et rythme, grilles symétriques et asymétriques, traitement d'images, format, papier, pli, reliure...</p>
Cours	Multimédia, pratiques numériques
Enseignant(s)	Hello World !*
Semestre et option	D. Petit-Armand, D. Barreau
Jour et heure	3 et 4
Objectifs	Vendredi 9h-13h L'objectif du cours est de découvrir les espaces de création ouverts par Internet, d'acquérir une culture propre au champ de ce médium, de développer une pratique d'auteur en expérimentant les méthodes de travail liées à ce champ de création. Engager une réflexion autour des enjeux liés à ces vecteurs de communication. Investir son propre espace de diffusion, collectif ou individuel, en interrogeant la notion de réseau.
Contenu	Imaginer et concevoir son propre outil de publication en ligne, en utilisant le support Internet de manière expérimentale et décomplexée. Par l'exploration et l'analyse de différentes formes de diffusion en ligne (sites, blog, cms, réseaux sociaux...), l'étudiant sera amené à imaginer et concevoir un projet plastique cohérent interrogeant la conception de formes (statiques, animées), les notions d'interface, d'interactivité, d'ergonomie, de diffusion. En s'appuyant sur l'histoire d'Internet pour en comprendre l'évolution, nous explorerons et expérimenterons des pratiques contemporaines autour des notions de webdesign (évolution de la plasticité et du graphisme des pages web : HTML 5 et CSS 3), de la notion de simplicité (John Maeda), de web vernaculaire (Ilia Lialina, pour son ouvrage Digital Folklore), de la notion de logiciel libre (Richard Stallman). Ce cours s'attachera à interroger la création contemporaine dans le champ du multimédia, notamment par la visite en ligne de sites Internet, par l'écoute d'émissions de radio, la lecture d'articles et de textes. (* « Hello World » sont les mots traditionnellement écrits par un programme informatique simple dont le but est de faire la démonstration rapide d'un langage de programmation.)

<p>Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs</p>	<p>Fondamentaux photo. Carnet de notes photographiques J.-F. Labérine 3 Mardi 9h30-12h et 14h-16h La photographie est envisagée en terme d'acquis fondamentaux dans le champ de la communication. Les bases théoriques de ce médium doivent être appréhendées progressivement dans la perspective d'accéder à la maîtrise des outils et des moyens technologiques nécessaires afin de servir la pratique plastique. Les sujets seront abordés au travers de travaux dirigés dans une perspective d'acquérir les différentes techniques de prise de vue, de maîtrise de la lumière et du cadre, de notions de profondeur de champ en extérieur dans un temps et un espace définis dans le contenu du programme et de la mise en œuvre des thèmes abordés.</p>
<p>Contenu</p>	<p>« Avant de raisonner, il faut observer. Observer c'est se mettre en présence des faits, en analyser par l'attention les circonstances multiples » (T. Davila). Comme ça devant moi, par moi, observant, regardant. C'est au travers de prélèvements visuels à partir d'un ou de plusieurs points de vues et d'un parcours dans la ville que ce « marcheur-photographe » muni de son appareil photo fera émerger sous forme d'un carnet de notes photographiques une série d'images composées. Photographier à travers la déambulation, le déplacement, le parcours en tenant compte de tous les éléments (figure humaine, signe, objet, espace, lumière, mouvements). Permettre la mobilité du regard, la mobilité des impressions visuelles par la photographie est essentiel pour la constitution de ces images. A lire : Olivier Lugon, « Le Marcheur. Piétons et photographes au sein des avant-gardes », <i>Etudes Photographiques</i>, n°8, novembre 2000, p. 68-91.</p>
<p>Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs</p>	<p>Fondamentaux photo. Mise en lumière J.-F. Labérine 4 Mardi 9h30-12h et 14h-16h Observation et maîtrise de la lumière en studio de prises de vue, dans le processus photographique. Le studio de prises de vue est un lieu d'expérimentations ouvert aux options utilisant le médium photographique. Il favorise la mise en place et la mise en scène des différents éléments qui permettent de révéler et de lier l'espace clos du studio au processus photographique de création.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'objet ou/et les personnages révélés par la lumière autour de l'organisation des différentes sources lumineuses dans l'espace du studio de prises de vue. Espace créé, révélé, au sein duquel la lumière va jouer un rôle déterminant. Expérimentations et mises en lumière : modeler l'éclairage d'un portrait ou d'un objet, structurer la lumière dans un espace mis en scène, inventer des scènes photographiées mises en lumière en relation avec les projets développés par les étudiants. Cours théorique. Qu'est-ce que la lumière ? Composition de la lumière blanche. Trajet de la lumière. La température couleur des sources. Utilisation des flashes électroniques et du posemètre. Distribution des éclairages en lumière incidente et réfléchie. Le contre-jour.</p>

Semestres 3 à 6 option communication

Cours	Écriture(s) et narration(s) I
Enseignant(s)	P. Fauré, en liaison avec dessin, design graphique, photo, son, webdesign, multimédia et vidéo
Semestre et option	3 et 4
Jour et heure	Mardi 16h-18h
Objectifs	- Travail de l'écriture en liaison avec la pratique plastique de l'étudiant : narration, synopsis, continuité dialoguée, scénario... - Écriture en tant qu'outil de réflexion : article, compte rendu, mémoire...
Contenu	La pratique de l'écriture passe par celle de la lecture, aussi ce cours est une introduction à certaines œuvres et à leurs auteurs replacés dans leur contexte historique. Cependant, c'est bien la pratique de l'écriture en relation avec les diverses productions plastiques qui en est au centre de ce cours. Elle peut aussi bien jouer un rôle de motivation, qu'être moyen d'analyse ou simple outil méthodologique. Il s'agit de forger un aller-retour constant entre l'expression plastique et la réflexion quels que soient les supports. Les questions de style et de forme y sont essentielles, mais pas seulement limitées à l'écriture liée au langage, elles sont aussi appliquées à l'écriture du dessin (narratif, bande dessinée, de presse...) ou du son en tant que partition sonore autonome ou en rapport avec l'image animée ou le spectacle vivant. Les questions de sens, de formes narratives, de dramaturgie deviennent alors essentielles. Par ailleurs une part de ce cours est consacrée à la pratique de l'écriture comme compte rendu, rédaction d'articles ou de mémoires. Elle est alors au service d'une pensée sur des œuvres, des médiums, le travail en cours. Ce cours trouve logiquement son prolongement dans les diverses pratiques plastiques de l'étudiant.

Semestres 5 et 6

Cours	Design graphique I. Vers un projet d'édition
Enseignant(s)	R. p. Lefèvre, en liaison avec NN. (dessin), J.-F. Labérine (photo) et P. Fauré (écriture)
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Mardi 14h-20h
Objectifs	Développer une méthode de travail consciente dans le domaine du design graphique, de la conception à la réalisation d'un projet. Réinvestir des processus industriels de fabrication et de diffusion contemporains. Penser et instruire les méthodologies d'une réflexion sur son travail au regard de nécessités de diffusion.
Contenu	Cette proposition sera l'occasion de la redécouverte et de mise en pratique des méthodes de travail et des processus de création liées à la pratique du design graphique : comment mettre en œuvre et traduire graphiquement des idées (adéquation entre intention, ton, moyens formels, technique et médiatisations). Une réflexion sera engagée sur l'espace bidimensionnel de la page (papier/mise en page/édition...), où seront évoqués les rapports entre production/reproduction des éléments constitutifs du projet et ergonomie visuelle (lisibilité, hiérarchie, organisation, invention plastique, modularité, etc).

Semestres 5 et 6

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi			
8-9	Philosophie A. Scrivener				Rencontre collégiale sem. impaire		Ecriture(s) et narration(s) II P. Fauré		Photographie J.-F. Labérine		Anglais A. Scrivener	
9-10												
10-11												
11-12	Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.	Histoire du design P. Casens sem. paire			Design graphique II R. p. Lefèvre							
12-13												
13-14					Espagnol F. Martí-Jufresa							
14-15	Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.	Histoire du design P. Casens Sem. paire	Design graphique I Expo mobile R. p. Lefèvre		Design graphique II R. p. Lefèvre		Ecriture(s) et narration(s) II P. Fauré, 1 sem./2		Multimédia D. Petit-Armand D. Barreau			
15-16												
16-17	Histoire de l'art F. Bagnéris											
17-18												
18-19			Analyse P. Fauré sem. impaire		Conférences sem. paire		Edition et projet personnel F. Chastanet sem. impaire		Méthodologie de la recherche docum. III D. Barreau sem. impaire			
19-20												

Semestres 3 à 6 option communication

Cours	Design graphique II
Enseignant(s)	Exposition mobile Romain Paul Lefèvre
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Mercredi 10h-12h et 14h-17h
Objectifs	Mise en place des premiers éléments d'analyse d'un projet et d'une intégration cohérente de ce projet de l'espace architectural au papier et à l'écran. – Comprendre les enjeux et les conditions actuelles de la production visuelle et des questions d'existence dans l'espace urbain. Concevoir un espace ouvert au public et développer une sensibilité dans le rapport signe écrit et architecture en interrogeant en amont du processus de conception, l'intégration signe/objet/espace dans un environnement urbain. Sensibilisation à la notion d'espace : découverte et exploration des notions de module et de combinatoire spatiale, leurs rapports à la géométrie et à la composition. – Développer une méthode de travail dans le design graphique, de la programmation à la conception et découverte des questions de lisibilité et de perception visuelle. – Mise en pratique des méthodes de travail et des processus de création graphique : commande, cahier des charges, méthodes de création (reportage, analyse, corpus, conception, esquisse, maquette, mise au point, critique, réalisation, diffusion, etc.). – Traduction graphique des idées : adéquation entre intention, ton, moyens formels, techniques et médiatisations. Mise en forme de la hiérarchie visuelle de l'information sur différents supports et analyse des processus industriels de reproduction et de diffusion contemporains, en quoi ils peuvent influencer et réformer le projet.
Contenu	Cet atelier se propose d'explorer différentes facettes du champ du design graphique, à travers un projet au service d'un contenu thématique à développer dans le cadre d'une exposition itinérante ou « clé en main » dont on concevra tout d'abord précisément le cahier des charges. On insistera ici particulièrement sur la dimension programmatique du travail du concepteur, vers la définition d'un parti pris d'exposition clair avant toute mise en forme, lié à des expérimentations et exercices graphiques préalables. L'étudiant devra de son côté définir un lieu d'intervention possible de cette exposition dans Toulouse, dans le centre ou la périphérie de l'agglomération, et concevoir l'ensemble de l'exposition et sa communication. Deux thématiques d'exposition sont proposées : une piste de travail principalement basée sur le cinéma développant une réflexion sur la représentation de l'image-mouvement sur support imprimé, et une exposition à dominante littéraire développant une réflexion sur l'image du texte, la mise en page et la typographie.
Cours	Design graphique III. Portfolio prospectif
Enseignant(s)	R. p. Lefèvre
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Semaine intensive, avril 2012
Objectifs	Penser et instruire les méthodologies d'une réflexion sur les questions d'existence, mais aussi vers une projection imaginée ou fantasmée de son propre travail au regard de nécessités de

Contenu	<p>diffusion. Développer une méthode de travail consciente dans le domaine du design graphique, de la conception à la réalisation d'un projet.</p> <p>Cette proposition sera l'occasion de la redécouverte et de mise en pratique des méthodes de travail et des processus de création liées à la pratique du design graphique : comment mettre en œuvre et traduire graphiquement des idées (adéquation entre intention, ton, moyens formels, technique et médiatisations). Une réflexion sera engagée sur l'espace bidimensionnel de la page (papier/affiche/édition...), où seront évoqués les rapports entre production/reproduction des éléments constitutifs du projet et ergonomie visuelle (lisibilité, hiérarchie, organisation, invention plastique, modularité, etc.).</p>
Cours	Multimédia, pratiques numériques
Enseignant(s)	Internet et géographie : un imaginaire de l'espace
Semestre et option	D. Petit-Armand, D. Barreau
Jour et heure	5 et 6
Objectifs	Vendredi 14h-18h
Contenu	<p>Explorer les pratiques numériques actuelles dans les champs de la communication et de l'information, expérimenter des formes narratives liées à l'interactivité. S'impliquer dans une pratique d'auteur individuelle et/ou collective interrogeant les notions de narration, d'interactivité, d'écriture multimédia. Approfondir une réflexion sur les enjeux impliquant ces vecteurs de communication. Développer de façon pertinente les processus et méthodes de travail liés à la diffusion en ligne du projet.</p> <p>Navigateur, Exploration, Topographie, source, ancre, nuage (« de tags »), rhizome, arborescence... : le vocabulaire spécifique à Internet se réfère souvent à des termes connotant le voyage, la nature, le paysage. Ces métaphores visuelles, notamment poétiques et littéraires, voire cinématographiques, seront le point de départ d'un projet en partenariat avec les Jardins du Muséum. Par une diversité d'approches et de pratiques, et en lien avec les autres médiums, l'étudiant mettra en œuvre de façon pertinente les moyens nécessaires à la conception d'une production plastique destinée à être mise en ligne, en cohésion et en écho avec ce lieu. Ce cours s'appuiera sur la présentation de sites en ligne, de webdocumentaires, de lecture d'articles ou d'essais, d'émissions de radio.</p>
Cours	Le mélange des genres
Enseignant(s)	J.-F. Labérine
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Jeudi 9h-12h30
Objectifs	A partir d'ensembles de photos, ce cours s'oriente autour de l'organisation et de la confrontation de productions se traduisant par la réalisation d'une série de photographies couleur ou noir et blanc aux formats définis par leurs auteurs. Faire dialoguer les images sera le vecteur principal de la recherche.
Contenu	A travers une pratique photographique soutenue et à partir de points de vue affirmés de différentes captations en prise de vue extérieure, les étudiants réaliseront des séries d'images où les

Semestres 3 à 6 option communication

relations entre celles-ci seront l'axe principal de la recherche. Les interrogations porteront sur le point de vue, le cadrage, l'organisation des photographies et leur mise en correspondance au niveau des signes et de leur pluralité. Seront pris en compte la gestion et la proximité des rapports entre les différents éléments qui composent l'image dans un espace visuel.

Cours	Écriture(s) et narration(s) II
Enseignant(s)	P. Fauré, en liaison avec dessin, design graphique, photo, son, webdesign, multimédia et vidéo
Semestre et option	5 et 6
Jour et heure	Mercredi 14h-18h, une semaine sur deux Jeudi de 9h à 12h
Objectifs	Développer la pratique de l'écriture dans son rapport à la production plastique. Faire émerger un projet personnel singulier et s'appuyant sur une connaissance culturelle approfondie.
Contenu	Suivi et préparation au Dnap. Dans la continuité de l'enseignement du même nom, pratiqué en deuxième année, ce cours insiste plus sur les productions et la mise en place de recherches de chaque étudiant. Si la référence et l'étude d'œuvres fondatrices reste d'actualité, c'est moins pour ces aspects de découverte, mais comme élément d'une pensée critique ancrée sur les problématiques soulevées par les projets de l'étudiant. Il sera porté une attention particulière à la question des modes de diffusion aussi bien que des structures narratives ou des esthétiques variant en fonction des usages et des médiums. Enfin, la préparation d'un écrit pour présenter les travaux (portfolio ou mémoire de projet) prendra une place progressive dans le cursus. Ces différentes pratiques de l'écriture sont établies en relation étroite avec les enseignements plastiques que ce soit pour une expression directe ou une mise en forme.

Cours transversaux

Cours	Le Bureau du Doute
Enseignant(s)	C. Guiral, T. Odriozola, G. Couderc, L. Sfar, J. Dupeyrat
Semestre et option	Semestre 2 sur inscription, ouvert aux étudiants d'autres années sur leur temps libre
Jour et heure	4 lundis et mardis 8h-20h au semestre d'été, dates à préciser
Objectifs	
Contenu	Voir page 56.

Cours	Machina
Enseignant(s)	T. de la Hogue, P. Perez, N. Bruyère, E. Cliquet, D. Le Ray, P. Mellet, S. Provost, en coll. avec le Gmea (enseignants présents en alternance)
Semestre et option	5 à 10 toutes options
Jour et heure	Mercredi 9h-12h et 14h-18h. Présentation : mercredi 12 octobre 14-17h

Semestres 3 à 6 option communication

Objectifs
Contenu

Voir page 90.

Cours
Enseignant(s)
Semestre et option
Jour et heure
Objectifs
Contenu

Photographie. Picturediting « Beau travail »
F. Goria
5-6 (et sur candidature 7-10)
Jeudi 14h-18h
Voir page 82.

Cours
Enseignant(s)
Semestre et option
Jour et heure

Voyons voir
S. Provost, A. Goubroun, Y. Caro
3 à 10 toutes options
15 et 16 nov. 9h-12h et 14h-19h ; 11 janv. 9h-12h et 14h-19h ;
12 janv. 14h-20h ; 8 fév. 9h-12h et 14h-19h ; 9 fév. 14h-20h ;
20 et 21 mars 9h-12h et 14h-19h

Objectifs
Contenu

Voir page 72.

Semestres 3 à 6 option design

« Faire du design, ce n'est pas donner forme à un produit plus ou moins stupide pour une industrie plus ou moins luxueuse. Pour moi, le design est une façon de débattre de la vie » (Ettore Sottsass).

L'enseignement du design ne se limite pas à la seule reproduction des modèles existants, mais vise bien à entreprendre une réflexion sur le quotidien, les espaces et les objets qui organisent le cadre de vie. Si le design est une discipline qui a pour méthodologie de partir de l'individu pour extrapoler à l'habitation, à la ville, discipline du quotidien qui inclut et dépasse la production industrielle des standards et des biens de consommation pour redéfinir à partir de l'espace privé les conditions d'existence de la société, alors nous sommes bien au cœur des préoccupations qui nourrissent la pédagogie et les objectifs des enseignements du design à l'Ecole des beaux-arts de Toulouse.

Les évolutions des formes urbaines, l'émergence de pratiques individuelles ou collectives transforment le quotidien et influencent les modes de vie. L'observation sensible de ces phénomènes ouvre au designer autant de territoires à explorer, à traduire, à en imaginer les formes et les objets condensateurs des comportements. C'est de ce design dont nous parlons, loin de l'industrie du luxe dans laquelle se complaisent certains designers. C'est ce territoire-là que le designer doit investir s'il veut que sa fonction sociale, sa contribution à la construction de la ville à venir soit une réalité.

Finalité

L'enseignement a pour finalité d'aider à l'acquisition des fondamentaux et des connaissances requises en design d'espace et d'objet en vue du Dnap. Les évaluations en vérifient la progression. Lors du Dnap, l'étudiant doit :

- connaître les méthodes et les étapes d'approche des projets relatifs aux champs du design,
- avoir acquis les fondamentaux du design de manière à développer une autonomie de création,
- pouvoir témoigner de ses capacités intellectuelles et pratiques, dans certains des médiums : dessin, écriture, webdesign, photographie, volume, infographie, notamment les codes de représentation,
- avoir fait des expérimentations plastiques variées,
- avoir réalisé des travaux aux qualités artistiques avérées,
- être capable d'avoir une lecture critique et théorique de sa production et des champs auxquels il les rattache,
- avoir ébauché une recherche personnelle de manière suffisante à pouvoir poursuivre son cursus en design,
- pouvoir témoigner d'un champ d'expression et de réflexion qui lui est propre,

Semestres 3 à 6 option design

– être ouvert à un champ de recherche dont la dimension artistique est affirmée et dont les formes et les techniques sont innovantes et ancrées dans la dynamique de la réalité professionnelle, française et internationale.

Partage, stages et expériences professionnelles

Des projets communs sont organisés avec différentes années de l'option design, ainsi que des projets ouverts vers l'extérieur de l'Ecole (concours, mise en situation réelle, stage). Ils sont destinés à familiariser avec les modalités d'une recherche en groupe et d'un travail en commun dans des conditions approchant celles des réalités du monde professionnel.

Evaluation

Tous les cours sont obligatoires. La participation et la présence entrent dans l'évaluation.

Critères

- présentation des travaux (formelle et critique),
- origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production),
- inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances),
- qualité des réalisations.

Modalités

- cours théoriques : contrôle écrit en fin de semestre.
- acquisitions techniques : présence obligatoire, participation, contrôle par des exercices permettant de vérifier les acquis techniques.

Semestre 3	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Pratique des médiums : multimédia, photo, vidéo, volume	18
		Langages et représentation	
		Fondamentaux du design d'objet	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue*	8
		Analyses, formes narratives*	
		Histoire du design et design visuel I	
		Philosophie*	
		Histoire de l'art contemporain*	
		Histoire de l'art ancien*	
		Histoire du cinéma muet*	
	Fondamentaux architecture et environnement		
Recherches personnelles	Mise en place des champs qui constitueront le projet personnel de l'étudiant	4	
Total		30	

* Cours commun à l'Ecole

Semestres 3 à 6 option design

Semestre 4	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Pratique des médiums : multimédia, photo, vidéo, volume	18
		Langages et représentation	
		Fondamentaux du design d'espace	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue*	8
		Analyses, formes narratives*	
		Histoire du design et design visuel II	
		Philosophie*	
		Histoire de l'art contemporain*	
		Histoire de l'art ancien*	
		Histoire du cinéma muet*	
		Fondamentaux architecture et environnement	
Recherches bibliographiques et documentaires			
Recherches personnelles	Mise en place des champs qui constitueront le projet personnel de l'étudiant	4	
Total		30	

Semestre 5	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Pratique des médiums : multimédia, photo, vidéo, volume	16
		Approfondissement du design d'objet	
		Approfondissement du design d'espace	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue*	9
		Histoire du design et design visuel III	
		Philosophie*	
		Histoire de l'art contemporain*	
		Histoire de l'art ancien*	
		Histoire du cinéma muet*	
	Recherches bibliographiques et documentaires		
	Recherches personnelles	Thématiques du design contemporain	5
Mise en place des champs qui constitueront le projet personnel de l'étudiant			
Total		30	

Semestre 6	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Pratique des médiums : multimédia, photo, vidéo, volume	8
		Mises en espace	
	Histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue*	7
		Histoire du design et design graphique IV	
		Philosophie*	
		Histoire de l'art contemporain*	
		Histoire de l'art ancien*	
	Cohérence, construire, penser, écrire		
Dnap	Passage et obtention du diplôme	15	
Total		30	

Semestres 3 à 6 option design

Coordination

Le coordonnateur est **Manuel Valentin**.

Semestres 3 et 4

Cours	On fait connaissance !
Enseignant(s)	Tous les enseignants de l'option
Semestre et option	3
Jour et heure	11-14 octobre 9h-20h (mardi, mercredi, jeudi et vendredi)
Objectifs	Identifier les points forts et les points faibles des étudiants entrant dans l'option afin de les orienter sur des pratiques d'atelier plus propices à leurs acquisitions.
Contenu	Présentation par l'étudiant de la totalité de ses travaux quelle que soit son origine et ses études antérieures : recrutement interne, BTS, université, autres écoles.

Cours	Bonjour Marcel
Enseignant(s)	M. Gary, L. Sfar, S. Marsden, P.- L. Dufour, F. Soubré-Péré
Semestre et option	3
Jour et heure	18 octobre-18 novembre, 9h-20h
Objectifs	L'objectif de cet atelier est de mettre en oeuvre une production d'un ou plusieurs objets, d'ouvrir sur les potentiels qu'offrent les méthodes expérimentales en évacuant la crainte de construire pour découvrir les possibilités qu'engendre la matière sur la forme et les techniques sur les matériaux. Il s'agit, au travers d'un apprentissage en apparence technique, d'aborder la plasticité des formes par la constitution d'une méthode de travail propre à chacun. Il s'agira également d'amorcer une réflexion et de questionner les modes de fabrication de l'objet et de l'espace, d'expérimenter les interactions de ces modes sur la forme et les usages.
Contenu	Le cours se structure autour d'un sujet/prétexte. À partir d'un choix d'objets aux typologies variées et représentatives d'une méthodologie de mise en oeuvre non conventionnelle, l'étudiant, après avoir dans un premier temps analysé les différentes données du sujet, choisira par affinité une piste pour concevoir et fabriquer selon une méthode qui lui sera propre un objet en utilisant les matériaux et les moyens mis à sa disposition dans les ateliers. Se poseront ici les questions de choix de matériaux, de comportement, de potentiel formel et structurel, de cohérence... et surtout d'échelle. Cet atelier s'ouvrira avec un conférencier autour de certaines pièces de Marcel Duchamp.

Semestres 3 et 4

Heures	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
8-9	Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.	Histoire du design P. Casens sem. paire	Méthodologie de la recherche documentaire II D. Barreau, sem. paire						
9-10				Cours et projets de design					
10-11	Histoire de l'art F. Bagnéris								
11-12									
12-13									
13-14				Espagnol F. Martí-Jufresa					
14-15	Fondamentaux de l'architecture J. Almudever		Cours et projets de design						
15-16									
16-17	Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.	Histoire du design P. Casens sem. paire							Anglais A. Scrivener
17-18									
18-19	Histoire du cinéma muet II D. Barreau		Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire	Philosophie II A. Scrivener				
19-20									

Semestres 3 à 6 option design

Cours	Leçon de chose(s)
Enseignant(s)	N. Bruyère, L. Bataille, D. Petit-Armand, J.-M. Evezard
Semestre et option	3
Jour et heure	29 novembre-27 janvier, 9h-18h
Objectifs	Méthodologie. Appréhender à travers le projet de design d'objet les diverses méthodologies du champ du design. Mettre en œuvre, en application par les techniques et la fabrication les concepts abordés dans la traduction volumétrique et en maquette. Apprentissage des médiums multimédias.
Contenu	La première phase d'analyse permettra d'aborder l'approche au projet de design. A travers un regard croisé porté sur des approches diversifiées du design d'objet, l'étudiant mettra en place une réflexion autour de la pratique des objets tout en questionnant l'aspect formel et les transformations contemporaines des modes de vie. Le projet devra être abouti sous plusieurs aspects : concept, forme (volume, couleur, matériaux), et la présentation d'une publication en ligne des diverses recherches permettra de mettre en évidence le processus de développement des différentes phases, les choix, les pistes entreprises. Cela permettra aux étudiants de mettre en place une méthodologie de travail simple passant d'analyse concrète des objets à travers une lecture visuelle, une analyse plus affinée passant par les cinq sens et une connaissance plus approfondie des réalités se cachant derrière les objets (systèmes productifs, technologies).

Cours	Langages, représentation & technologie I
Enseignant(s)	L. Bataille, J.-M. Evezard, J. Lahouze
Semestre et option	3 (Semestres 5 et 7 sur demande)
Jour et heure	6-16 décembre, 9h-18h
Objectifs	Maîtriser les divers moyens de la conception et de la représentation et, par une attitude critique et réflexive, s'approprier les outils d'une démarche de recherche créative personnelle ainsi que les outils nécessaires à la communication du projet. En fonction des appréciations formulées par la collégiale des enseignants lors de la semaine « On fait connaissance », les étudiants des semestres 5 et 7 pourront être orientés vers cet intensif technique.
Contenu	Découverte et apprentissages. Faire passer des exercices de représentation de difficulté et complexité croissante, par les phases successives des divers outils : croquis, dessin codé design d'espace et design d'objet, infographie 2D avec AutoCad, infographie 3D avec 3DStudioMax.

Cours	« Mes petites résistances »
Enseignant(s)	M. Gary, L. Sfar...
Semestre et option	3
Jour et heure	7-10 février
Objectifs	Cet intensif préfigure l'atelier « Maxiobjetmicrospace ». Il a pour objet de transmettre aux étudiants une approche intuitive de certains principes constructifs. Cet atelier permettra par la suite aux étudiants d'envisager avec plus de sérénité et de souplesse une construction à l'échelle 1 dans le cours « Maxiobjetmicrospace ».

Contenu	<p>Sur un principe ludique faisant appel à des processus de fabrications, les étudiants réaliseront une construction journalière sous contrainte. Chaque jour sera dédié à un matériau et sa mise en œuvre. La validité, la résistance et l'ingénuité de ces constructions seront testées lors de démonstrations collectives à la fin de chaque journée.</p> <p>Cet intensif comme l'atelier « Maxiobjetmicrospace » feront l'objet d'un échange avec l'Ecole d'architecture de Toulouse.</p>
<p>Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs</p>	<p>« Maxiobjetmicrospace » M. Gary, L. Sfar, S. Marsden, P.-L. Dufour, F. Soubré-Péré... 4 13 mars-20 avril, 9h-20h</p> <p>Pour ce second atelier, l'objet central, la construction d'un habitacle, suppose d'étudier les mécanismes corporels et structurels pour comprendre que la réalisation des objets, comme des espaces, leurs mises en forme, nécessitent de questionner non pas les seules données techniques appliquées à leur conception, mais également d'expérimenter comment la dimension personnelle et intime se meut entre intériorisation et extériorisation. Mise en œuvre : utilisation des ateliers de volume.</p>
Contenu	<p>À travers la construction d'un habitacle nous introduirons la notion d'espace dans son acception la plus large en privilégiant les notions de forme ouverte et de forme fermée indispensable pour étudier l'espace habité. Cet habitacle pourra être destiné à l'espace privé comme à l'espace public, il aura une fonction particulière et déterminée par l'étudiant. Son apparence extérieure comme intérieure, son aménagement sera conçu en fonction de son usage. Pour « Maxiobjetmicrospace », c'est plus globalement le corps que nous solliciterons, son rapport à l'espace. Une autre contrainte : le facteur économique. Afin de réduire le coût global, nous opterons pour un choix de matériaux qui sera soit issu d'objets de récupérations ou d'éléments de construction traditionnels. Une attention particulière sera portée aux principes constructifs et aux modalités d'assemblage. L'intensif « Mes petites résistances » précédant cet atelier a été conçu en ce sens (voir fiche).</p> <p>« Maxiobjetmicrospace » s'articule dans la continuité de la venue de Hans Walter Müller lors de la seconde semaine de workshops.</p>
<p>Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs</p>	<p>Voisin / Voisine. Penser l'habité dans l'espace urbain M. Valentin, J. Almudever ; professeurs associés de l'option : J. Lahouze, J.-M. Evezard, P. Casens ; professeurs de médiums associés : J.-F. Labérine, T. Sipp ; en liaison avec les ateliers techniques 4 25 avril-20 juin, 9h-18h</p> <p>Engager une réflexion sur l'habité, l'habitation, sa conception et ses incidences sur l'environnement humain et physique. Introduction du rapport à l'autre dans le rapport de voisinage, sa négociation et ses formes.</p>
Contenu	<p>Ces notions seront abordées à travers une hypothèse de travail s'inscrivant dans un contexte particulier favorisant l'émergence des objectifs supposés.</p> <p>A travers un module de base, seront posés les principes et</p>

Semestres 3 à 6 option design

questions qui traversent la conception contemporaine des espaces habitables et/ou habités.

Cours	Langages, représentation & technologie II
Enseignant(s)	L. Bataille, J.-M. Evezard, J. Lahouze
Semestre et option	4 (semestres 6 et 8 sur demande)
Jour et heure	2-22 mai 2012, 9h-18h
Objectifs	Maîtriser les divers moyens de la conception et de la représentation et, par une attitude critique et réflexive, s'approprier les outils d'une démarche de recherche créative personnelle ainsi que les outils nécessaires à la communication du projet adaptés à la spécificité de chaque création, tout en exprimant une écriture personnelle. En fonction des appréciations formulées par la collégiale des enseignants lors de la semaine « On fait connaissance », les étudiants des semestres 5 et 7 pourront être orientés vers cet intensif technique.
Contenu	Perfectionnement. Traiter les différents modes de représentation en les pratiquant sur un même sujet, un même projet et en parcourant successivement différents « ateliers » de langage. Faire passer des exercices de représentation de difficulté et complexité croissante par les phases successives des divers outils : croquis, dessin codé design d'espace et d'objet, infographie 2D avec AutoCad, infographie 3D avec Rhino3D et 3DStudioMax.

Semestres 5 et 6

Cours	On fait connaissance !
Enseignant(s)	Tous les enseignants de l'option
Semestre et option	5, 7 et 9
Jour et heure	18-21 octobre 9h-20h (mardi, mercredi, jeudi et vendredi)
Objectifs	Semestre 5. Identifier les points forts et les points faibles des étudiants et dégager les éléments principaux d'un vocabulaire singulier de l'étudiant en vue de la construction du projet personnel. Semestre 7. Rappel de l'axe de recherche de l'étudiant. Identification des méthodologies mises en place et de leur développement. Semestre 9. Etat des lieux avant la construction définitive du mémoire et du projet.
Contenu	Présentation orale et argumentée par l'étudiant de la totalité de ses travaux effectués à la date de la rentrée. Discussion du collège des enseignants sur les projets des étudiants et les développements.

Semestres 5 et 6

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
8-9	Philosophie III A. Scrivener	Cours et projets de design	Anglais NN.	Cours et projets de design	Cours et projets de design		
9-10							
10-11			Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.			Histoire du design P. Casens sem. paire	Cours et projets de design
11-12							
12-13							Espagnol F. Martí-Jufresa
13-14							
14-15	Histoire art contemp. H. Sénant sem. imp.	Histoire du design P. Casens sem. paire	Cours et projets de design				
15-16							
16-17	Histoire de l'art F. Bagnéris						
17-18							
18-19		Analyse P. Fauré sem. impaire	Conférences sem. paire	Cours et projets de design			
19-20							

Semestres 3 à 6 option design

Cours	Formule plat sans dessert
Enseignant(s)	Tous les enseignants de l'option
Semestre et option	5
Jour et heure	11-14 octobre : présentation des thèmes 25 octobre-8 février : développement du thème choisi par l'étudiant
Objectifs	Deux thèmes sont proposés par les professeurs de l'option. Ils sont volontairement très vastes afin que les étudiants puissent croiser le thème choisi et leur réflexion personnelle. Ce sont : - Privé / Public, - Matériel / immatériel. Ces deux thèmes, dont un sera choisi par l'étudiant, correspondent chacun à une fiche spécifique donnée par un groupe d'enseignants. Il sera également demandé à l'étudiant de faire le choix, en mode mineur et selon la forme de sa recherche, d'articuler ses réflexions en regard avec un deuxième thème pouvant s'y relier.
Contenu	Le contenu est défini par les enseignants ayant proposé les thèmes. Se référer aux fiches d'enseignement précisant les contenus.
Cours	Privé / Public
Enseignant(s)	Où il sera question des limites M. Valentin, J. Almudever ; professeurs associés de l'option : J. Lahouze, J.-M. Evezard, P. Casens ; professeurs de médiums associés : J.-F. Labérine, T. Sipp ; en liaison avec les ateliers techniques
Semestre et option	5
Jour et heure	25 octobre-10 février, 9h-18h Interruption du thème du lundi 20 novembre au jeudi 12 Janvier pour « Fait main, en substance... » à l'exception du vendredi. Reprise du thème vendredi 13 janvier.
Objectifs	Les technologies contemporaines déplacent en permanence les frontières habituelles et convenues qui séparent l'espace privé de l'espace public. Il sera question d'en constater les pratiques et les comportements émergents en utilisant les médiums propres à l'Ecole et d'élaborer un projet prospectif sur les évolutions urbaines et les manières d'habiter les villes.
Contenu	Les constats remarquables seront l'objet d'une projection mettant en évidence les points suivants : - privé/public : la question de la porosité, - de l'objet à l'espace construit vécu au quotidien, - de l'ambiguïté des images et des transferts d'échelle.
Cours	[Im]matériel
Enseignant(s)	N. Bruyère, L. Bataille, D. Petit-Armand, J.-M. Evezard
Semestre et option	5
Jour et heure	25 octobre-10 février, 9h-18h Interruption du thème du lundi 20 novembre au jeudi 12 Janvier pour « Fait main, en substance... » à l'exception du vendredi. Reprise du thème vendredi 13 janvier.
Objectifs	Le projet abordera la thématique « [im]matériel » à travers le fil conducteur de la matière à sa virtualité.
Contenu	Le projet se construira autour d'une relation entre le corps, les objets et les espaces. Les thématiques concernent les technologies

embarquées. l'obsolescence programmée, les matériaux sensibles, l'ergonomie...

A partir de ce rapport holistique à la thématique, les étudiants devront proposer un concept à partir duquel ils seront orientés par l'apprentissage des techniques et des médiums leur permettant d'aboutir au choix, à une matérialisation (maquette échelle 1, si possible), une représentation infographique ou une dématérialisation (multimédia, site Internet, animation 3d). L'approche de ces thématiques aura pour but de faire naître le champ de recherche personnel de l'étudiant tant sur le plan théorique que formel.

Cours
Enseignant(s)

Fait main, en substance...

M. Gary, L. Sfar, S. Marsden, P.-L. Dufour, F. Soubré-Péré ;
guest stars : A. Scrivener, F. Martí-Jufresa

Semestre et option
Jour et heure
Objectifs

5

29 novembre-12 janvier, 9h-20h

Apprendre à travailler seul, en groupe et en société.

Au centre de cet atelier intensif et expérimental, la notion couplée « fait main, en substance » constitue l'axe sur lequel vous vous appuyerez. Il a pour objectif de mener une réflexion sur les différents procédés de fabrication sur lesquels vous avez travaillé jusqu'alors, de questionner les outils de production nécessaire à la réalisation de vos projets et les logiques de diffusion de votre travail. C'est peut-être à travers la mise en place d'un partenariat combinant les éléments propres à votre pratique et les procédés de fabrication d'un contexte de production (artisanale, industrielle, petite série, bricolé...) que vous trouverez les pistes potentielles. C'est donc du point de vue des pratiques, de leurs transformations et de votre positionnement vis-à-vis de la problématique dans laquelle vous vous engagerez que vous développerez votre projet de recherche personnelle. Cet atelier partagé entre enseignants praticiens, théoriciens et philosophes propose de mettre en place les conditions de la recherche personnelle en design. Un rappel historique (par Philippe Casens) vous permettra de mesurer précisément les enjeux contenus dans ce thème. Parallèlement, les professeurs de philosophie (Ana Scrivener et Felip Martí-Jufresa) aborderont le thème selon qu'ils y trouveront matière à réflexion. Fait main, pour ce qu'elle est : incapable de produire deux fois la même chose (ou presque). En substance, qui s'oppose à l'inessentiel¹ et aux derniers leurres créés de toutes pièces par un système industriel visant à susciter des désirs et des envies chez le consommateur, et dont le seul objectif par l'illusion du choix est de « vous assigne(r) à l'ensemble de l'ordre économique² ».

Contenu

(1. Inessentiel. « Or, ce qui caractérise l'objet industriel par opposition à l'objet artisanal, c'est que l'inessentiel n'y est plus laissé au hasard de la demande et de l'exécution individuelle, mais qu'il est aujourd'hui repris et systématisé par la production qui assure à travers lui sa propre finalité. » Jean Baudrillard, *Le système des objets*, éditions Gallimard, 1968, p. 15.

2. « C'est dans la mesure où tout un éventail lui est offert que l'acheteur dépasse la stricte nécessité de l'achat et s'engage personnellement au-delà. [...] De gré ou de force, la liberté que nous avons de choisir nous contraint à entrer dans un système culturel. [...] mais surtout le fait de choisir vous assigne à l'ensemble de l'ordre économique. » Jean Baudrillard.)

Semestres 3 à 6 option design

Cours	Distancier Notre Avenir Proche
Enseignant(s)	M. Gary, L. Sfar
Semestre et option	6
Jour et heure	27 février-5 juin, mardi et mercredi 9h-13h et 14h-20h et jeudi 9h-12h et 14h-18h
Objectifs	Mise en perspective des différents projets afin d'identifier les lignes de forces qui guident la démarche des étudiants dans le cadre du passage du Dnap et d'une future recherche menée au cours de l'année suivante.
Contenu	Donner aux étudiants les moyens de : <ul style="list-style-type: none">- considérer l'ensemble de leur production depuis leur entrée aux Beaux-Arts (de la 1^e à la 3^e année) afin de saisir les modes de production qui leur sont propres,- prendre du recul sur leur travail afin de mieux en définir les enjeux dans le cadre de leur diplôme,- relancer et réorienter leur production au vu de ces mises en espace. Tout au long de ce cours, chaque étudiant cartographiera son champ de recherche sous forme de dessins, plans, schémas... issus ou non de système de représentations existants : la carte comme processus plastique de mise à distance sera donc au cœur de cette retranscription. La succession de ces schémas permettra à chaque étudiant de pointer l'émergence et l'atténuation des différents territoires qui composent le vaste champ de sa recherche au fil du temps.

Cours	Cohérence, construire penser, écrire
Enseignant(s)	P. Casens
Semestre et option	6
Jour et heure	Lundi 10h30-12h et 14h-15h30 semaine paire
Objectifs	Parler de sa propre production, alimenter une réflexion dans une continuité avec la pratique, mettre en ordre ses propres idées, identifier une stratégie de présentation convaincante. Constituer le contenu du livret présenté au Dnap.
Contenu	En partant des fiches pré-textuelles élaborées au premier semestre, il s'agira de constituer un parallèle avec le projet personnel et de permettre la cohérence nécessaire entre la présentation orale, les écrits et la production plastique. La définition des instruments théoriques personnalisés et la représentation des différentes parties du travail accompli durant les années précédentes seront fondamentales pour une mise en perspective de la présentation au Dnap. Passer d'un questionnement, d'une idée, d'un concept pour en extrapoler des métavaleurs, pour s'aider d'instruments, élaborer des matrices, des synoptiques, consolider les composants du projet dans ses références (littéraires, plastiques, personnelles) sont les étapes nécessaires à la création de liens et des valeurs qui vont constituer le champ personnel de l'étudiant.

Cours transversaux

Cours	Le Bureau du Doute
Enseignant(s)	C. Guiral, T. Odriozola, G. Couderc, L. Sfar, J. Dupeyrat
Semestre et option	Semestre 2 sur inscription, ouvert aux étudiants d'autres années sur leur temps libre
Jour et heure	4 lundis et mardis 8h-20h au semestre d'été, dates à préciser
Objectifs	
Contenu	Voir page 56.
Cours	Machina
Enseignant(s)	T. de la Hogue, P. Perez, N. Bruyère, E. Cliquet, D. Le Ray, P. Mellet, S. Provost, en coll. avec le Gmea (enseignants présents en alternance)
Semestre et option	5 à 10 toutes options
Jour et heure	Mercredi 9h-12h et 14h-18h Présentation : mercredi 12 octobre 14-17h
Objectifs	
Contenu	Voir page 90.
Cours	Photographie. Picturediting « Beau travail »
Enseignant(s)	F. Gorla
Semestre et option	5-6 (et sur candidature 7-10)
Jour et heure	Jeudi 14h-18h
Objectifs	
Contenu	Voir page 82.
Cours	Voyons voir
Enseignant(s)	S. Provost, A. Goubron, Y. Caro
Semestre et option	3 à 10 toutes options
Jour et heure	15 et 16 nov. 9h-12h et 14h-19h ; 11 janv. 9h-12h et 14h-19h ; 12 janv. 14h-20h ; 8 fév. 9h-12h et 14h-19h ; 9 fév. 14h-20h ; 20 et 21 mars 9h-12h et 14h-19h
Objectifs	
Contenu	Voir page 72.

Semestres 7 à 10 enseignements théoriques

Une introduction sur les enseignements théoriques est donnée page 57.

Cours	Séminaire interoptionnel. Etat des recherches
Enseignant(s)	F. Bagnéris, P. Fauré, F. Martí-Jufresa, A. Scrivener, H. Sénant et al.
Semestre et option	7, 8, 9, 10, toutes options
Jour et heure	Mercredi 18h-20h semaine impaire
Objectifs	Créer une plate-forme de présentation et de discussion des recherches menées par des équipes de recherche de toutes les options, par les enseignants et les étudiants. Réfléchir aux articulations et aux résonances parmi les projets en cours. Favoriser l'avancement de ces recherches.
Contenu	Un programme des présentations sera proposé à la rentrée, avec des lectures et autres matériaux préparatoires conseillés. Les séances du séminaire comporteront des présentations et des discussions de chaque projet.
Cours	Méthodes de recherche et de rédaction
Enseignant(s)	F. Bagnéris
Semestre et option	5 et 6 option art 7 à 10 si demande option art 7 à 10 option design
Jour et heure	Jeudi 14h-16h semaine paire atelier art Mercredi 14h-16h semaine impaire atelier design
Objectifs	Option art. Suivi des projets de l'étudiant, en complément du cours d'histoire de l'art des semestres 5 et 6. Option design. Suivi des projets de l'étudiant, en complément du cours d'histoire de l'art des semestres 7 à 10 en alternance avec Philippe Casens.
Contenu	La recherche et le classement préalables du « matériau » du mémoire suppose de finaliser ces éléments dans une rédaction qui permette de structurer chaque projet de chaque étudiant sous une forme qu'il choisit, mais qui nécessite un rendu clair et accessible au lecteur. Lectures et corrections. Mêmes demandes par rapport à l'oral. Recherches de bibliographie, mises en forme suivant les normes proposées.

Semestres 7 à 10 théorie

Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Anglais A. Scrivener 5, 6, 7, 8, option art Vendredi 10h30-12h Voir page 66.
Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Anglais A. Scrivener 5, 6, 7, 8, option communication Vendredi 9h-10h30 Voir page 66.
Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Anglais A. Scrivener 5, 6, 7, 8, option design Mercredi 8h30-10h Voir page 66.
Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Espagnol : Lecture III F. Martí-Jufresa 5 à 8 option art Jeudi 9h-10h30 Voir page 67.
Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Espagnol : Lecture III Felip Martí-Jufresa 5 à 8 options design et communication Mercredi 12h30-14h Voir page 67.

Semestres 7 à 10 option art

« L'absence de finalité en art représente le paradoxe essentiel d'un domaine qui considère la recherche comme l'horizon permanent de son existence » (Olivier Kaepelin, *État de la recherche 2001-2008*, Ministère de la culture et de la communication, 2009, p. 4).

La phase projet se structure autour de la pratique d'expérimentation de chaque étudiant. C'est cette expérimentation qu'elle nourrit en permanence, qu'elle légitime par une réflexion constante de ces fondements et dont elle suscite et entretient le désir. L'organisation pédagogique de la phase projet n'est là que pour légitimer et porter le souci de la radicalité du pari qui fonde la pratique artistique (cf. le texte *Un art sans destinataire*). C'est pourquoi la phase projet veille à la généralité et la pluridisciplinarité de l'art et ne se structure pas sur une quelconque spécialité de médium. Son but n'est autre que la construction du projet personnel de chaque étudiant.

Elle a pris comme thématique directive, pour les années 2010-2014, l'idée des formes contributives. À cet égard, seront bâtis des contenus pédagogiques, des séminaires, des adossements à la recherche et une politique de stages.

Orientation, méthodologie et didactique

Les formes contributives sont un type précis de formes collectives. Le mot contribution appartient d'abord au champ de l'économie (concours apporté à une œuvre, « contribution à la rédaction d'un ouvrage collectif » ; part payée par chacun dans une dépense, une charge commune). Étymologiquement, il procède de ce même champ puisqu'il dérive du verbe latin *contribuo* qui signifie « donner en partage ».

Aux débats qui tournent autour du conflit entre l'aliénation de la production artistique par les différents médiateurs qui structurent le marché de l'art (galeristes, collectionneurs, gestionnaires culturels, commissaires, critiques d'art) et les institutions dont la finalité consiste à protéger cette propriété de tous ces expropriateurs (sociétés de droits d'auteur), il s'agira donc substituer une expérimentation autour de formes contributives de production artistique qui explore la cartographie contemporaine des réseaux de production non marchande et non propriétaire élaborés en dehors ou en marge de l'institution-marché artistique. Cette exploration prendra la forme, d'un côté, d'une expérimentation au sein de l'École entre les étudiants eux-mêmes, ainsi qu'entre les étudiants et les enseignants (forum, mises en espace). Elle prendra aussi la forme d'une collaboration avec des groupes d'étudiants et enseignants d'autres écoles d'art (projet « Webring » avec l'école de Limoges, projet « Peinture2020Malerei » avec celle de Mayence). Elle prendra également la forme d'une collaboration entre différents groupes de recherche d'institutions non artistiques au sein d'adossements à la recherche (Paris 8, Universidad de Zaragoza, Université des arts appliqués de Vienne). Finalement, elle devra susciter l'intervention des étudiants dans des projets contributifs naissants ou déjà existants sans aucun lien organique avec l'École de Toulouse, ou ses partenaires officiels.

Semestres 7 à 10 option art

Par ailleurs, on ne peut conclure cette présentation sans expliciter la dimension politique d'un tel projet. Ce souci porté à structurer une pédagogie autour d'une expérimentation sur des formes de production non marchande, non propriétaires et qui intègrent la question écologique ne peut répondre qu'à une conscience accrue des problèmes qui assaillent notre système de production dominant. Une école des beaux-arts contemporaine ne peut pas échapper à ce constat qui définit notre présent. L'enjeu socio-économique général de cette question est énoncé dans ces quelques phrases d'un petit texte prophétique de Félix Guattari paru en 1989 :

« Ce qui condamne le système de valorisation capitaliste, c'est son caractère d'équivalent général, qui aplatit tous les autres modes de valorisation, lesquels se trouvent ainsi aliénés à son hégémonie. À cela, il conviendrait, sinon d'opposer, à tout le moins de superposer des instruments de valorisation fondés sur les productions existentielles qui ne peuvent être déterminées ni en fonction uniquement d'un temps de travail abstrait, ni d'un profit capitaliste escompté. De nouvelles "bourses" de valeur, de nouvelles délibérations collectives donnant leur chance aux entreprises les plus individuelles, les plus singulières, les plus dissensuelles sont appelées à voir le jour – s'appuyant en particulier sur des moyens de concertation télématiques et informatiques. La notion d'intérêt collectif devrait être élargie à des entreprises qui, à court terme, ne "profitent" à personne, mais qui, à long terme, sont porteuses d'enrichissement processuel pour l'ensemble de l'humanité. C'est l'ensemble de l'avenir de la recherche fondamentale et de l'art qui se trouve ici mis en cause. » (Félix Guattari, *Les trois écologies*, Galilée, Paris, 1989, pp. 66-67.)

Organisation des études

L'organisation pédagogique de la phase projet tient en quatre pans : le travail d'atelier (projet personnel) de chaque étudiant, le forum, le mémoire, la mise en espace. Ces quatre pans sont intimement liés et leur interaction tenue est structurante du projet personnel.

Semestres 7 et 8

Les enseignements suivants, en relation avec l'axe de recherche sur les formes contributives, sont obligatoires :

- le forum,
- le mémoire,
- la mise en espace.

Sont également obligatoires :

- les cours de langue (semestres 7 et 8),
- les cours choisis parmi les propositions des professeurs.

Sont fortement recommandés pour accompagner le travail de l'étudiant :

- le séminaire interoptionnel,
- les projets de recherche,
- les conférences.

Les stages et les échanges Erasmus, stages de longue durée, se dérouleront de préférence au semestre 7. Durant ces stages, l'étudiant doit rester en contact régulier par mail avec les professeurs et communiquer l'avancée de son travail.

Les enseignants de l'option art enseignent dans les années 2 à 5, mais forment des équipes restreintes pour les mises en espace et les évaluations en phase programme et en phase projet. Ces évaluations sont collégiales. En fin de semestre, un jury de professeurs fait une évaluation de l'ensemble des travaux. Les crédits sont attribués par le conseil des professeurs sur avis de ce jury. Ils sont attribués globalement suivant les rubriques figurant dans le tableau page 126.

A noter qu'en fin de semestre 8, un pré-mémoire doit être présenté lors des évaluations.

Semestres 9 et 10

Les enseignements suivants, en relation avec l'axe de recherche sur les formes contributives, sont obligatoires :

- le forum,
- le mémoire,
- la mise en espace.

En début de semestre 9, l'étudiant doit choisir un directeur de recherche. Avec lui, il construit une équipe d'enseignants pouvant l'aider à mener son projet. Ces enseignants seront choisis parmi les enseignants de l'option art et même au-delà (c'est-à-dire dans une autre option) si cela lui paraît convenir à la conduite de son projet. Les directeurs de recherche mettent en commun leurs informations lors de rencontres périodiques, sous la responsabilité du professeur chargé d'accompagner les étudiants de 5^e année au Dnsep et de son suppléant, de façon à tenir un bilan de l'évolution générale de chacun. De plus le directeur de recherche accompagne l'étudiant dans l'élaboration de son mémoire.

Dans le cadre du travail d'atelier, les étudiants de cinquième année peuvent également s'inscrire aux cours qu'ils désirent en prenant contact avec le ou les enseignants responsables de ces cours.

La participation au séminaire théorique interoptionnel est fortement recommandée.

Les évaluations sont collégiales et se déroulent comme dans les semestres 7 et 8. Lors du Dnsep, la recherche de l'étudiant ainsi que la soutenance de son mémoire sont évaluées par un jury extérieur.

Evaluation

Forum : capacité à présenter une recherche sur un sujet particulier, à conceptualiser et à développer une distance critique précise tant à l'écrit qu'à l'oral.

Mémoire : capacité à développer une recherche personnelle, à construire une argumentation et à rédiger celle-ci clairement ; précision conceptuelle, qualité de la forme.

Atelier, recherche/problématique : capacité de l'étudiant à maîtriser les concepts provenant de ses champs d'investigation, à construire un point de vue critique et à élaborer une problématique plastique singulière soutenant son projet.

Atelier, expérimentation : capacité de l'étudiant à mettre en jeu, à tester et remettre en question les éléments conceptuels, techniques et plastiques de son travail.

Mise en espace, réalisations : capacité de l'étudiant à finaliser son travail dans des réalisations plastiques pertinentes au travers d'outils conceptuels et techniques adaptés.

Mise en espace, analyse/diffusion : capacité de l'étudiant à replacer oralement son travail dans le champ de l'art contemporain, à formuler une position au monde et un point de vue inédit et autonome tout en sachant utiliser les outils de diffusion multiples pour son travail.

Diplôme : qualité de la recherche plastique ; capacité à définir celle-ci oralement, à en formuler les enjeux dans le champ de l'art.

Semestres 7 à 10 option art

Enseignement	Matière	Professeurs	Cours	Crédits			
				s. 7	s. 8	s. 9	s. 10
Forum/ Langue 19 crédits	Séminaire interoptionnel	coll. prof.	Sém.	7,5	7,5	4	
	Forum. Formes contributives	coll. prof.	Sém.				
	Langue étrangère	NN./M.Jufresa	Sém.				
Mémoire 10 crédits	Méthodologie/ Ecriture	coll. prof.	Sém.	2	2	6	
	Suivi individuel	coll. prof.	Sém.				
Atelier/Projet personnel 44 crédits	Recherche/ Problématique	coll. prof.	Sém./ Atel.	15	15	14	
	Expérimentation	coll. prof.	Atel.				
Mise en espace 17 crédits	Réalisations	coll. prof.	Atel.	5,5	5,5	6	
	Analyse/diffusion	coll. prof.	Atel.				
Diplôme 30 crédits	Mémoire	jury	Ex.				3°
	Production plastique	jury	Ex.				
Totaux				30	30	30	30

Coordination

Le suivi de l'année 4 est assuré par **Katharina Schmidt**.

Le suivi de l'année 5 est assuré par **Yves Caro** et **Serge Provost**.

Le travail d'atelier (projet personnel)

En phase projet, le travail d'atelier correspond à la plus grande masse horaire du travail de l'étudiant (on le retrouve nommé dans le tableau synoptique de la phase projet sous l'intitulé de « atelier/projet personnel ») parce qu'il a des dimensions multiples et recouvre plusieurs activités :

- le travail personnel de l'étudiant (c'est-à-dire l'élaboration de son projet de diplôme),
- le travail du projet avec le directeur de recherche [le directeur de recherche est choisi par l'étudiant parmi le corps des enseignants et accompagne ce dernier dans la conduite de son projet de diplôme ainsi que dans l'élaboration de son mémoire],
- la relation de ce travail (au travers des différents médiums utilisés par l'étudiant) avec les professeurs praticiens,
- la réalisation des différentes pièces constituant le projet dans les ateliers techniques en relation avec les assistants d'enseignement,
- le travail issu de sa participation aux projets de recherche,
- le travail issu de sa participation aux workshops,
- le travail issu de ses stages,
- sans oublier la fructueuse relation d'échange intellectuel pour l'étudiant avec ses condisciples au sein des ateliers.

Un ensemble de cours de médium est proposé au choix de l'étudiant : dessin, écriture, édition, multimédia, peinture, performance, photographie, vidéo, volume. Il peut en suivre un ou plusieurs selon les nécessités inhérentes à son propre travail.

En outre, l'atelier est le lieu principal de l'étudiant, sa place dans l'école, c'est-à-dire sa place au monde (durant ses études) et c'est là qu'il mène, qu'il construit, durant les deux dernières années de son cursus, son rapport au monde : son projet personnel. Ce projet est nourri d'expérimentation, de va-et-vient, de renoncement quand les expérimentations conduisent à un cul-de-sac suivi d'ouvertures nouvelles vers des pistes plus probantes. C'est un travail d'affinement, de choix, de détermination, de progression dans la maîtrise de son projet, c'est-à-dire de son dire, de ce qu'il a à dire, et tout le long travail d'expérimentation l'amène là : connaître, petit à petit, comprendre ce qu'il a à dire, à dire à l'autre (le destinataire inconnu). Ce travail, l'étudiant ne le fait pas seul : il est accompagné par les enseignants lors de rendez-vous individuels, par son directeur de recherche, par les enseignants théoriciens, par les enseignants praticiens qui partagent avec lui leur culture du médium dont ils ont la charge, par les assistants d'enseignement, et aussi par la relation continue qu'ils ont avec les autres étudiants.

La maîtrise conceptuelle qui permet à l'étudiant de petit à petit apprendre à connaître son dire est toujours accompagnée de la maîtrise de la matière même de l'œuvre. Et là aussi c'est par essais et expériences que l'étudiant donne forme physique à son projet et le réalise concrètement. Car la finalité d'un projet mené à bon terme, ce sont des objets. Des objets qui seront donnés en partage lors de l'examen final. Des objets qui font sens en eux-mêmes.

Le forum

Collège des enseignants plasticiens et théoriciens
Semestres 7 à 10
Jeudi 10h30-12h30

Le forum est le centre névralgique de la réflexion et des échanges théoriques de la phase projet. Il est le lieu où l'on discute, où l'on partage, où l'on porte le pari de l'art. Il se constitue de différentes formes, mais son axe principal est un séminaire où l'on discute collectivement de la valeur du pari artistique moyennant tout type de sources (textes, œuvres d'art, documents) et des interventions extérieures. Ce forum prend appui également d'événements sporadiques et plus improvisés (des voyages, des visites d'exposition, les journées portes ouvertes, des projets collectifs). Pendant tous ces moments, l'option (étudiants, professeurs, assistants) tend à former une communauté d'amateurs et de contributeurs dans laquelle les étudiants et les enseignants sont amenés à sentir la différence entre cette forme de mise en commun des connaissances et un modèle de rapport institutionnel où le discours et la réflexion des pratiques sont articulés en fonction des attentes de destinataires connus. Le forum est donc le lieu où les étudiants et les enseignants pratiquent une réflexion collective expérimentale sur les fondements de l'option, c'est-à-dire sur la façon de concevoir la pratique artistique que l'option défend et promeut. Cette conception est exposée programmatiquement dans le texte *Un art sans destinataire*. En d'autres mots, le forum est la structure aboutie de l'option art en ceci qu'il détermine la formation d'une communauté d'amoureux de l'art.

De plus le forum est un des moments où se structure le mémoire de l'étudiant. L'articulation du forum et du mémoire passera par les étapes suivantes : une première séance de présentation ou émission d'un contenu qui correspondra à la session ordinaire du forum, un deuxième temps qui correspondra pour l'étudiant à l'interprétation de ce contenu (compréhension / réfutation) et un troisième moment de discussion qui correspondra à la séance suivante du forum.

Le mémoire

Collège des enseignants plasticiens et théoriciens
Semestres 7 et 8 : jeudi 9h-10h30 semaine impaire
Semestres 9 et 10 : jeudi 17h-19h

Semestres 7 à 10 option art

La réflexion et la composition du mémoire de chaque étudiant se structure au cours du temps partagé du forum et des séances du suivi du mémoire.

Un plan détaillé du mémoire sera présenté aux évaluations du semestre 8 pour validation. Aux semestres 9 et 10, en relation avec son directeur de recherche, l'étudiant, fort méthodologiquement des apports du travail des semestres 7 et 8 (tout en continuant à participer à la vie du forum), se consacrera à la réalisation de son mémoire, à sa rédaction, avec l'objectif de rendre compte précisément de ses préoccupations personnelles.

La réflexion théorique du mémoire est indissociable de sa mise en forme, qui elle-même relève du même processus de recherche inhérent à l'ensemble du travail. Cette mise en œuvre du mémoire peut emprunter toute forme d'écriture (du haïku au mémoire de 100 000 signes, mais aussi passer par la vidéo, le story-board, l'abécédaire, le dessin, les diagrammes, la nouvelle). Ces « lignes pédagogiques », quoique normatives, doivent toujours s'ouvrir aux ruptures, dérèglements et déplacements que toute création artistique génère.

Plutôt que de singer l'exercice de la thèse, nous préférons que l'étudiant ait la liberté de créer :

- une pièce autonome dans son travail,
- ou bien un dossier personnalisé, ou un catalogue raisonné ou tout autre objet concernant spécifiquement son travail,
- ou bien que ce mémoire soit un terrain pour expérimenter l'écriture.

La mise en espace

Collégiale des enseignants plasticiens et théoriciens

Semestres 7 à 10

Le calendrier en sera communiqué à la rentrée.

La mise en espace est à la production plastique de l'étudiant, ce que le forum est à sa production théorique. Par contre, la mise en espace ne gravite autour d'aucune thématique directive ; sa forme est collective, voire contributive, mais son contenu n'est autre que la production plastique imprévisible des étudiants. Ce moment doit donc être travaillé aussi comme un temps de partage de la valeur du pari qui structure toute la phase projet.

Elle se déroulera selon deux modalités complémentaires: la première, régulière, se déroulera au sein de l'atelier ; la seconde, ponctuelle, durera une semaine et engagera la totalité des étudiants et les enseignants. La première modalité, nommée plus couramment « rendez-vous individuels », est un moment de rencontre entre un ou un groupe d'enseignants et un ou plusieurs étudiants autour d'une première visibilité d'un travail. Cependant, cette rencontre devra faire l'objet d'un premier effort de mise en forme de la part de l'étudiant, de telle façon que l'enseignant ne se trouve pas en face d'un amas d'intuitions dans lequel il devrait faire lui-même le tri. Ces présentations régulières doivent tendre à produire une sorte de culture d'atelier, c'est-à-dire, une espèce d'économie entre la production et la présentation, le moment où l'on travaille et le moment où l'on accueille des gens dans l'atelier.

La deuxième modalité, plus spécifiquement nommée « semaine de mise en espace », se structure par année et réunit la collégiale des enseignants de la phase projet et l'ensemble des étudiants de l'année concernée. Son but est d'expérimenter, d'éprouver les différents arrangements formels capables de rendre convenablement visible le travail et de les analyser pour choisir parmi ceux-ci la mise en forme qui assurera au dit travail sa meilleure lisibilité.

Recherche

Cours	Recherche 1. Problèmes contemporains de la forme. Entre art et philosophie.
Enseignant(s)	Y. Caro, F. Martí-Jufresa, R. Riou, A. Scrivener
Semestre et option	5 à 10
Jour et heure	Jeudi 15h-17h semaine paire, selon le calendrier présenté au début de l'année
Objectifs	
Contenu	Voir page 90.

Cours	Recherche 2. Peinture2020malerei
Enseignant(s)	K. Schmidt, H. Sénant
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Mardi 18h-20h semaine impaire
Objectifs	En croisant pratique et théorie, approfondir les termes de la recherche engagée sur le sens de l'évolution de la peinture, avec à l'horizon 2011 la réalisation d'une exposition à Mayence et Toulouse.
Contenu	Le projet « Peinture2020malerei consiste en un échange entre l'Ecole des beaux-arts de Toulouse et des partenaires en Allemagne (Akademie für Bildende Künste Mayence / Kunsthochschule Kassel). Cet échange – dont le point de départ est un intérêt commun pour le médium peinture – interroge comment la production picturale et son inscription contextuelle s'articulent dans des aires distinctes. Il examine ensuite comment cette production s'inscrit dans un champ plus large. Un regard étranger sur le travail de l'autre constitue la source d'interrogations : - En quoi les pratiques affirment-elles un vocabulaire singulier ? - Comment l'actualité et l'histoire traversent-elles ces pratiques ? - Comment ces pratiques reçoivent-elles l'incidence du monde réel ? Le projet « Peinture2020malerei » se répartit en séances bimensuelles à Toulouse ainsi qu'en voyages et workshops avec les partenaires allemands.

Cours	Recherche 3. Webring
Enseignant(s)	E. Cliquet
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Objectifs	Constituer un corpus d'oeuvres en ligne émanant d'étudiants des Beaux-Arts de Limoges et de Toulouse ainsi que d'artistes sur Internet afin de constituer une exposition collective en ligne sous forme de <i>webring</i> en vue de sa présentation au sein de l'espace virtuel du Musée du Jeu de Paume à Paris en mars 2012.
Contenu	Certaines pratiques artistiques utilisent les outils informatiques et Internet et proposent en retour des œuvres qui s'appréhendent également comme des outils. De telles œuvres sont manipulables et dotées de fonctions : elles peuvent se télécharger, s'échanger, se configurer et se manipuler en trouvant des modes de présentation et de diffusion propres, distincts de l'exposition. Ces « œuvres-

Semestres 7 à 10 option art

outils » n'ont pas un usage direct, mais requièrent une qualité de gestes et désignent un habitus. Le présent projet de recherche propose de réfléchir et d'expérimenter des modalités singulières de présentation de ces œuvres-outils dans le champ de l'art en prenant appui sur différentes expériences et collaborations. Il tentera de comprendre en quoi l'exposition trouve aujourd'hui ses limites face à des pratiques qui s'en détournent au profit de rencontres artistiques plus collectives et décentrées que jamais, dont la temporalité et la topologie répondent ou réagissent aux lois des réseaux qui affectent nos vies. Différents axes seront explorés : le Webring, le téléchargement et la démo.

Ateliers/ Cours

Cours	Ecriture
Enseignant(s)	Y. Caro
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Mardi 16h-18h, jeudi 14h-15h, vendredi 9h-13h vendredi 14h-17h (au semestre 7 et 9) semaine paire, en rendez-vous individuels
Objectifs	Se donner les outils, méthodes et moyens d'assumer une démarche d'écriture pertinente et juste au sein de son projet personnel.
Contenu	La place forte accordée par nombre d'artistes contemporains à l'écriture dans leurs propositions artistiques, que cette démarche d'écriture fonde et génère leur pratique ou plus simplement l'accompagne, est significative d'un nouveau rapport à l'écrit comme média pertinent de rendre compte et d'énoncer, ici dans le champ des arts plastiques, les problématiques actuelles. Ecrire et penser cette écriture dans le domaine des arts plastiques. La question du choix du médium utilisé pour rendre visible l'écrit ne sera pas annexe mais au centre des préoccupations de l'étudiant et la production d'un travail personnel mettant en jeu, en œuvre, les acquis théoriques et techniques sera la finalité.
Cours	Les amateurs
Enseignant(s)	G. Pinard
Semestre et option	5 à 10
Jour et heure	Mercredi 9h-12h
Objectifs	Voir page 88.
Contenu	
Cours	Le double jeu de l'image
Enseignant(s)	O. Dollinger
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Semestres 7 et 8 : jeudi 14h-18h semaine impaire Semestres 9 et 10 : mardi 9h-18h semaine impaire
Objectifs	Réalisation personnelle et par groupe de dispositifs élargis de l'image-mouvement, vidéo et image fixe, vidéos multiécrans, vidéo et volumes, vidéo et architecture, vidéo et textes.

Semestres 7 à 10

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-9					
9-10		Double jeu de l'image O. Dollinger sem. imp., s. 9-10 Atelier peinture K. Schmidt, sem. imp. Par ailleurs S.A.Deshais, Y. Caro sem. impaire	Webring E. Cliquet Forum de l'image O. Dollinger, s. impaire Les Amateurs G. Pinard Machina P. Mellet	Espagnol F.M. Jufresa s. 7-8 Mémoire O. Dollinger K. Schmidt H. Sénant s. 7-8	Pas de repos F. Gorla T. Sipp sem. paire Anglais A. Scrivener s. 7-8
10-11				Forum coll. professeurs	
11-12					
12-13					
13-14					
14-15		Double jeu de l'image O. Dollinger sem. imp., s. 9-10 Atelier peinture K. Schmidt sem. imp.	Webring E. Cliquet Machina P. Mellet	Maquette P. Mellet, J.-P. Castex, sem. paire Archi. de projet P. Mellet, S. Prvost, sem. impaire Double jeu de l'image O. Dollinger, sem. imp., s. 7-8 Pecture Editing F. Gorla	Art et philo s. paire Mémoire s. 9-10
15-16					
16-17					
17-18					
18-19	49^e ann. de l'art R. Riou s. impaire	Peinture 2020 Malerei H. Sénant K. Schmidt s. impaire	Conférences sem. paire	Séminaire sem. impaire	
19-20					

Semestres 7 à 10 option art

Contenu	<p>Il s'agira pour les étudiants d'expérimenter la vidéo dans une relation élargie avec son espace d'inscription, mais aussi dans ses liens avec l'image fixe, avec le volume ou encore avec le texte. Il sera question à travers ces dispositifs d'expérimenter et de produire à partir des éléments constitutifs d'un film, comme le personnage, le décor ou encore la lumière, des rapports possibles entre une image en mouvement et son espace d'exposition. Ces dispositifs s'élaboreront avec l'étudiant en fonction de ses problématiques tout en mettant l'accent sur des participations avec d'autres compétences extérieures à l'Ecole sous forme de collaborations et d'invitations. L'atelier sera ponctué de projections de films tous formats suivis d'analyse de ces films ainsi que d'œuvres vidéo contemporaines, de comptes rendus d'expositions et de textes.</p>
Cours	Forum de l'image
Enseignant(s)	O. Dollinger
Semestre et option	5 à 10
Jour et heure	Mercredi 9h-12h semaine impaire
Objectifs	
Contenu	Voir page 86.
Cours	Maquette
Enseignant(s)	P. Mellet, J.-P. Castex, P.-L. Dufour, F. Soubré-Péré, D. Le Ray, S. Marsden, C. Tisseyre
Semestre et option	5 à 8
Jour et heure	Jeudi 14h-18h semaine paire Mercredi matin sur rendez-vous
Objectifs	
Contenu	Voir page 81.
Cours	Architecture de projet
Enseignant(s)	P. Mellet, S. Provost
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Jeudi 14h-18h semaine impaire
Objectifs	Construction et scénographie du travail.
Contenu	<p>« Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre ». On peut réactualiser cette phrase de Platon sans supporter le poids des maîtres de l'académisme évacué par le vingtième siècle ni la considérer seulement pour les amateurs de théodolites. La géométrie, née de l'arpentage, est une manière de voir et de comprendre le monde. Elle se pose entre ce qui est, ce que l'on veut et ce qui sera. Elle réunit les points d'un espace qui peut être aussi temps. La création n'est pas faite de lieux différents. Il n'y a pas un endroit de la pensée ni un endroit de la matière. La seule intelligence, stricto sensu, ne se trouve ni dans la pensée créative, ni dans la conception, ni dans la fabrication, mais seulement dans l'infime limite qui les relie.</p> <p>Dans la continuité du cours « Maquette », cet enseignement vise à comprendre et élaborer une stratégie organisant autour du projet tous les liens qui dans votre préoccupation font sens, à en dégager</p>

une architecture tant lisible dans l'espace du lieu que s'affirmant dans le choix des matériaux et du ou des médiums mis en œuvre. Il s'agira donc de bâtir cette organisation prompte à permettre la compréhension d'un espace artistiquement déplacé.
« Je me vois forcé d'incorporer l'espace environnant dans l'installation. Cela conduit à ce que j'appelle une installation totale » (Ilya Kabakov).

Cours	Atelier peinture
Enseignant(s)	K. Schmidt
Semestre et option	5 à 8
Jour et heure	Mardi 9h-12h et 14h-18h semaine impaire
Objectifs	
Contenu	Voir page 87.

Cours	Voyons voir
Enseignant(s)	S. Provost, A. Goubron, Y. Caro
Semestre et option	3 à 10 toutes options
Jour et heure	15 et 16 nov. 9h-12h et 14h-19h ; 11 janv. 9h-12h et 14h-19h ; 12 janv. 14h-20h ; 8 fév. 9h-12h et 14h-19h ; 9 fév. 14h-20h ; 20 et 21 mars 9h-12h et 14h-19h
Objectifs	
Contenu	Voir page 72.

Ateliers de recherche et de création

Cours	Le 49^e anniversaire de l'art
Enseignant(s)	R. Riou
Semestre et option	3 à 9
Jour et heure	Mardi 18h-20 h semaine impaire
Objectifs	
Contenu	Voir page 77.

Cours	Machina
Enseignant(s)	T. de la Hogue, P. Perez, N. Bruyère, E. Cliquet, D. Le Ray, P. Mellet, S. Provost, en coll. avec le Gmea (enseignants présents en alternance)
Semestre et option	5 à 10 toutes options
Jour et heure	Mercredi 9h-12h et 14h-18h Présentation : mercredi 12 octobre 14-17h
Objectifs	
Contenu	Voir page 90.

Cours	Par ailleurs. Livre d'artiste
Enseignante	S. A. Deshais, Y. Caro
Semestre et option	5, 7 et 9 toutes options

Semestres 7 à 10 option art

Jour et heure Mardi 9h30-13h semaine impaire
Objectifs
Contenu Voir page 88.

Cours **Pas de repos pour les braves**
Enseignant(s) **F. Gorla et T. Sipp**
Semestre et option 5 à 10 toutes options
Jour et heure 2 semaines de prises de vue : 16-20 janvier et 16-20 avril
 Lieux à déterminer
 Certains vendredis 9h-12h semaine paire

Objectifs
Contenu Voir page 91.

Cours **Photographie. Picturediting « Beau travail »**
Enseignant(s) **F. Gorla**
Semestre et option 5-6 (et sur candidature 7-10)
Jour et heure Jeudi 14h-18h
Objectifs
Contenu Voir page 82.

Cours **Le Bureau du Doute**
Enseignant(s) **C. Guiral, T. Odriozola, G. Couderc, L. Sfar, J. Dupeyrat**
Semestre et option Semestre 2 sur inscription, ouvert aux étudiants d'autres années
 sur leur temps libre
Jour et heure 4 lundis et mardis 8h-20h au semestre d'été, dates à préciser
Objectifs
Contenu Voir page 56.

Semestres 7 à 10 option communication

La phase projet est celle du passage de la compréhension et de l'acquisition à la maîtrise du geste et de la pensée au service de la création tout en posant une problématique de recherche dans les champs privilégiés du dessin, de la narration, du design graphique, de la typographie et du webdesign dans le but de posséder les compétences pour travailler comme dessinateur, illustrateur, dessinateur de presse, designer graphique, dessinateur de caractères, webdesigner, concepteur de narrations interactives ou directeur artistique en agence ou indépendant.

Par des séminaires et des ateliers de recherche et de création menés en liaison avec l'option design ou encore avec divers partenaires extérieurs ou internationaux, cet enseignement offre la possibilité à chaque étudiant de conduire un projet original dans le champ de la communication tant sur le plan créatif (avoir une expression plastique singulière) que sur celui de la recherche (être capable de maîtriser une prospective thématique et technique). Cela implique une attention accrue sur les contenus et le sens, les formes narratives, sur la pertinence du choix et la maîtrise des médiums. Tout projet de création de l'étudiant doit s'inscrire dans un contexte de diffusion, de faisabilité matérielle et économique en phase avec le domaine culturel, la réalité temporelle et sociologique dont il est issu, sans omettre d'envisager une dimension internationale.

La capacité d'imagination et d'invention, la réalisation par la maîtrise des formes et des techniques, la mise en œuvre d'une pensée critique et autocritique basée sur l'analyse et la méthode sont au centre du projet. En fonction de leurs spécificités, les projets finalisés doivent pouvoir être diffusés, édités, exposés, présentés aux différents acteurs et experts de leur champ privilégié.

Le Dnsep est pensé comme la mise en œuvre du sensible et de la maîtrise, de l'intuitif et de l'inventif, mais aussi comme une réflexion sur le sujet de la recherche choisi par l'étudiant. La notion de commande s'impose, qu'elle soit définie par l'étudiant lui-même ou générée par une entité extérieure, dans la perspective de son intégration professionnelle. Il s'agit de lui donner des points de repère matériels et conceptuels qui lui permettent de reconnaître son propre terrain créatif, de trouver les moyens de l'explorer, de l'exploiter au moyen des outils de l'analyse et de la mise en œuvre concrète. Dès lors, il peut s'interroger et tenter d'apporter des solutions aux problèmes de style, de forme, de syntaxe et d'esthétique qu'il a identifiés. À la fois auteur, chercheur et concepteur, l'étudiant se doit de poser un questionnement du sens et de la forme dans un contexte technologique en évolution.

Semestres 7 à 10 option communication

Evaluation

Semestre 7	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Arc 1. Évolution des modes de vie	5	20
		Projet de l'étudiant	5	
		Arc 2. Écrans et mobilités	5	
		Édition papier, web, des travaux des Arc et exposition	5	
	Philosophie, histoire, théorie des arts et langue étrangère	Séminaire communication recherche et projets	3	10
		Séminaire mémoire	3	
		Langue	1	
		Séminaire interoptionnel	2	
		Séminaire droit et rapport aux divers éléments de la création*	1	
Total			30	

Semestre 8	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Séminaire projet de l'étudiant et mise en espace	15	20
		Arc. Finalisation des éditions papier et web. Actualisation du portfolio	5	
	Philosophie, histoire, théorie des arts et langue étrangère	Séminaire communication recherche et projet	3	10
		Séminaire mémoire	3	
		Langue	1	
		Séminaire interoptionnel	1	
		Séminaire droit et rapport aux divers éléments de la création	1	
		Stage	1	
	Total			30

Semestre 9	Mise en forme du projet de diplôme	Séminaire mémoire et rédaction	15	30
		Séminaire projet de l'étudiant, mise en espace	15	
	Total			30

Semestre 10	Diplôme (jury extérieur)	Passage devant le jury du mémoire	5	30
		Passage devant le jury du projet	25	
	Total			30

Critères

- présentation des travaux (formelle et critique)
- origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
- inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- qualité des réalisations.

Modalités

- cours théoriques : contrôle écrit en fin de semestre.
- acquisitions techniques : présence obligatoire, participation, contrôle par des exercices permettant de vérifier les acquis techniques.

Semestres 7 et 8

Cours	Design graphique. Rencontre sur projet Dnsep
Enseignant(s)	François Chastanet Designer invité Wladislaw Pluta, Cracovie
Semestre et option	7 et 8
Jour et heure	Jeudi 9h-12h
Objectifs	Vers l'énonciation précise d'un projet personnel par l'étudiant. Mise en espace des projets et verbalisation du processus de conception graphique dans la préparation au Dnsep. Rencontres spécifiques autour de l'expérimentation de la tension texte/image de l'objet livre et l'écran à l'espace tridimensionnel, dans la mise en place d'un projet d'édition au sens large (c'est-à-dire de « rendre public ») cohérent et pertinent.
Contenu	Atelier de conception graphique, définitions et cours histoire du design graphique et de la typographie, monstration d'objets éditoriaux et projections, suivi des phases du projet en groupe et rencontres individuelles. Pratique personnelle développée par l'étudiant, rencontres autour de projets spécifiques développés dans le cadre du Dnsep. Développer une sensibilité dans le champ de l'édition et du rapport signe /objet / architecture, être capable d'aborder de manière critique une mise en espace et de concevoir un espace d'exposition ouvert au public. Formalisation d'une pensée (mise en forme du mémoire) à travers la mise en tension des différents éléments, images figuratives (dessinées ou photographiques) avec la notation conventionnelle du langage; typographie, mise en page, questions de lisibilité et de perception visuelle; sensibilisation à la notion d'espace, signalétique d'exposition, etc.
Cours	Séminaire mémoire et développement du projet personnel
Enseignant(s)	P. Fauré en liaison avec les enseignants de la phase projet
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Mercredi 10h-12h Mercredi 14h-18h une semaine sur deux
Objectifs	Écriture du mémoire de Dnsep. Cours théorique et suivi du projet de Dnsep.
Contenu	De manière progressive le projet de Dnsep est mis en place tant sur le plan plastique que conceptuel. Les écrits préparatoires, puis la rédaction finale du mémoire avec ses annexes, bibliographie et références, sont pensés comme un outils méthodologiques permettant de mettre en place et soutenir le projet de Dnsep. C'est pour cette raison que le travail d'écriture est associé en alternance avec celui de la présentation plastique en groupe ou individuelle. Les apports culturels sont choisis en fonction du champ de recherche de chaque étudiant. Des cours théoriques

Semestres 7 à 10 option communication

mettent en dialogue intervention magistrale et participation des étudiants qui exposent sur des créateurs et des œuvres caractéristiques relativement au champ de leur recherche, puis font le lien avec leur projet de diplôme.

Semestres 9 et 10

Cours	Design graphique. Rencontre sur projet Dnsep
Enseignant(s)	F. Chastanet
Semestre et option	9 et 10
Jour et heure	Jeudi 9h-12h
Objectifs	Vers l'énonciation précise d'un projet personnel par l'étudiant. Mise en espace des projets et verbalisation du processus de conception graphique dans la préparation au Dnsep. Rencontres spécifiques autour de l'expérimentation de la tension texte/image de l'objet livre et l'écran à l'espace tridimensionnel, dans la mise en place d'un projet d'édition au sens large (c'est-à-dire de « rendre public ») cohérent et pertinent.
Contenu	Atelier de conception graphique, définitions et cours histoire du design graphique et de la typographie, monstration d'objets éditoriaux et projections, suivi des phases du projet en groupe et rencontres individuelles. Pratique personnelle développée par l'étudiant, rencontres autour de projets spécifiques développés dans le cadre du Dnsep. Développer une sensibilité dans le champ de l'édition et du rapport signe / objet / architecture, être capable d'aborder de manière critique une mise en espace et de concevoir un espace d'exposition ouvert au public. Formalisation d'une pensée (mise en forme du mémoire) à travers la mise en tension des différents éléments, images figuratives (dessinées ou photographiques) avec la notation conventionnelle du langage; typographie, mise en page, questions de lisibilité et de perception visuelle; sensibilisation à la notion d'espace, signalétique d'exposition, etc.

Cours transversaux

Cours	Le Bureau du Doute
Enseignant(s)	C. Guiral, T. Odrizola, G. Couderc, L. Sfar, J. Dupeyrat
Semestre et option	Semestre 2 sur inscription, ouvert aux étudiants d'autres années sur leur temps libre
Jour et heure	4 lundis et mardis 8h-20h au semestre d'été, dates à préciser
Objectifs	
Contenu	Voir page 56.

Semestres 7 à 10

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-9					
9-10			Rencontre collégiale sem. paire	Rencontres spécifiques : questions de design et de design graphique, édition F. Chastanet	Anglais NN.
10-11		Séminaire mémoire collège prof.			
11-12					
12-13					
13-14			Espagnol F. Martí-Jufresa		
14-15			Séminaire mémoire collège prof.		
15-16					
16-17					
17-18					
18-19			Conférences sem. paire	Edition et projet personnel F. Chastanet sem. imp.	
19-20					

Cours
Enseignant(s) **Machina**
T. de la Hogue, P. Perez, N. Bruyère, E. Cliquet, D. Le Ray, P. Mellet,
S. Provost, en coll. avec le Gmea (enseignants présents en alternance)
Semestre et option 5 à 10 toutes options
Jour et heure Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Présentation : mercredi 12 octobre 14-17h
Objectifs
Contenu Voir page 90.

Cours
Enseignant(s) **Photographie. Picturediting « Beau travail »**
F. Goria
Semestre et option 5-6 (et sur candidature 7-10)
Jour et heure Jeudi 14h-18h
Objectifs
Contenu Voir page 82.

Cours
Enseignant(s) **Voyons voir**
S. Provost, A. Goubron, Y. Caro
Semestre et option 3 à 10 toutes options
Jour et heure 15 et 16 nov. 9h-12h et 14h-19h ; 11 janv. 9h-12h et 14h-19h ;
12 janv. 14h-20h ; 8 fév. 9h-12h et 14h-19h ; 9 fév. 14h-20h ;
20 et 21 mars 9h-12h et 14h-19h
Objectifs
Contenu Voir page 72.

Semestres 7 à 10 option design

Position spécifique du design à l'Ecole

La philosophie de l'option design sera d'interroger les usages, les comportements urbains ainsi que leur production par des propositions appropriées et innovantes et de proposer des solutions projectives qui contextualiseront la vie qui l'accompagne, de l'espace privé à l'espace public, de l'objet public à l'objet privé. L'observation sensible de l'évolution des modes de vie ouvre au designer autant de territoires à explorer, à traduire, à en imaginer les formes et les objets condensateurs des comportements. C'est de ce design qu'il sera question, loin de l'industrie du luxe dans laquelle se complaisent certains designers. C'est ce territoire-là que le designer doit investir s'il veut que sa fonction sociale, sa contribution à la construction de la ville à venir soient une réalité.

Dans la ville diffuse aux limites incertaines où agissent de multiples acteurs aux compétences spécifiques et souvent isolées comme autant de territoires impénétrables, le designer a sa place, toute sa place. Qu'il pense les espaces que nous pratiquons ou les objets que nous utilisons dans nos activités journalières, il est un acteur essentiel de la construction de la ville actuelle où se mutualisent et se croisent les compétences, les savoirs, car l'échelle de son intervention, le rapport de proxémie qu'il instruit entre l'individu et son environnement le plus proche, le plus incarné, sont source de créativité pour les espaces vécus.

L'enseignement du design tel qu'il est pratiqué à l'Ecole des beaux-arts permet à l'étudiant d'utiliser à fin d'enquête, de récolte d'information, une large variété de médiums qui opèrent entre eux et, selon leur utilisation, comme collecte de documents sur les pratiques urbaines. Ils opèrent aussi comme œuvre qui décrypte et organise les arrangements spatiaux, les stratégies de détournement ou de contournement des usagers de la ville. Le dessin, la photographie, la vidéo, l'image 3D sont les outils dans l'exercice desquels les étudiants excellent. À la pratique de ces médiums s'ajoutent les outils habituels du designer que sont le plan, la maquette, le prototype.

Finalité

L'étudiant titulaire du diplôme peut travailler dans une agence d'architecture, avec des paysagistes, en tant que designer dans une société privée ou en collaboration avec une équipe existante. Il peut être créateur d'images de synthèse, réaliser des œuvres propres ou au service d'un projet extérieur dans le cadre de coopérations professionnelles. Il peut aussi devenir architecte d'intérieur ou encore créer sa propre activité.

Semestres 7 à 10 option design

Le parcours est reconnu par le Cfai (Conseil Français des Architectes d'Intérieur), organisme professionnel des architectes d'intérieur sous la tutelle de la direction de l'architecture et du patrimoine architectural du Ministère de la Culture. Le Cfai garantit les compétences et la pratique professionnelles des architectes d'intérieur.

Partage, stages et expériences professionnelles

Des projets communs sont organisés avec différentes années de l'option design, ainsi que des projets ouverts vers l'extérieur de l'Ecole (concours, mise en situation réelle, stage). Ils sont destinés à familiariser avec les modalités d'une recherche en groupe et d'un travail en commun dans des conditions approchant celles des réalités du monde professionnel.

Suivi du projet de recherche

Au semestre 7, le temps sera partagé entre des projets extérieurs ou des thèmes projectifs basés sur le volontariat et la recherche personnelle de l'étudiant (voir présentation ci-après). La participation à ces projets ne devra pas amputer le temps de recherche dont l'étudiant devra témoigner lors des rendez-vous réguliers qu'il établira avec les enseignants et les rendez-vous collégiaux. Les projets extérieurs sont considérés comme des mises en situation réelles de commande et de responsabilisation. Les projets extérieurs proposés prendront fin le 20 janvier.

Le semestre 8 sera entièrement consacré à la recherche personnelle, l'objectif étant d'établir de manière définitive les bases théoriques, méthodologiques et plastiques du projet de recherche afin de consacrer les semestres 9 et 10 à la seule mise en forme du projet. Il conviendra sans cesse d'établir des relations constantes entre les développements théoriques et la consistance du projet.

Evaluation

Tous les cours sont obligatoires. La participation et la présence entrent dans l'évaluation.

Critères

- présentation des travaux (formelle et critique)
- origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
- inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- qualité des réalisations.

Modalités

- cours théoriques : contrôle écrit en fin de semestre.
- acquisitions techniques : présence obligatoire, participation, contrôle par des exercices permettant de vérifier les acquis techniques.

Semestre 7	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Pratique des médium : multimédia, photo, vidéo, volume	20
		Recherche plastique, projet personnel	
	Philo., histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue	10
		Recherches écrites, projet personnel	
Total		30	

Semestre 8	Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Pratique des médium : multimédia, photo, vidéo, volume	20
		Recherche plastique, projet personnel	
	Philosophie, histoire, théorie des arts et langue étrangère	Langue	10
		Stage, durée minimum trois mois	
Recherches écrites, projet personnel			
Total		30	

Semestre 9	Mise en forme du projet de diplôme	Construction définitive du mémoire et suivi du projet plastique de l'étudiant	30
	Total		30

Semestre 10	Diplôme	Passage devant le jury du mémoire	30
		Passage devant le jury du projet	
	Total		30

Coordination

Le coordonnateur est **Manuel Valentin**.

Semestres 7 et 8

Cours	Iannis Xenakis. D'autres lieux pour d'autres musiques
Enseignant(s)	J. Almudever, J.-M. Evezard, M. Gary
Semestre et option	7
Jour et heure	Jeudi
Objectifs	Conduire les étudiants autour d'approches multiples venant d'autres enseignements à une approche et approfondissement de la diffusion de l'œuvre de I. Xenakis et de son mode de pensée.
Contenu	Iannis Xenakis (1922-2001), résistant-compositeur-architecte, dont on fête en 2011 le 10 ^e anniversaire de la disparition et en 2012 le 90 ^e anniversaire de la naissance. « C'est l'expérience qui fait et défait les théories, sans pitié, sans considérations pour elles » (I. Xenakis, <i>Arts/Sciences. Alliages</i> , Tournai, Casterman, 1979). Collaborateur de Le Corbusier (de 1947 à 1959), il participe activement à de nombreux projets dont le couvent de la Tourette. Il remet en cause les conditions spatiales d'écoute de la musique. La conception et la réalisation du pavillon Philips pour l'exposition universelle de Bruxelles en 1958 en est une illustration exceptionnelle. Dans le cadre de « Xenakis. D'autres lieux pour d'autres musiques », il s'agira de créer les conditions d'une nouvelle écoute à travers des expérimentations spatiales, qu'elles soient autour de petits volumes ou d'objets dans des lieux dont la configuration ne sera pas celle d'une salle de concert. Les étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse, des Instituts de sciences, de mathématiques, de musicologie, de philosophie de

Semestres 7 à 10 option design

l'Université, et de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse seront impliqués dans la conception, l'approfondissement, la maîtrise et la diffusion de l'œuvre de Xenakis.

Cours	« Linéaire concept » pour Pierre Fabre Dermo-Cosmétique
Enseignant(s)	L. Bataille et N. Bruyère
Semestre et option	7
Jour et heure	11 octobre-20 janvier
Objectifs	La distribution des produits dermo-cosmétiques en pharmacie étant menacée par la parapharmacie en centre commercial, la pharmacie doit évoluer pour subsister avec ses atouts que sont la prise en charge et le conseil du patient, de la santé à la beauté. L'objectif est de créer pour le département merchandising de Pierre Fabre Dermo-Cosmétique un concept innovant de linéaire de présentation. Ce linéaire concept est à la parapharmacie ce que le <i>concept car</i> est à l'automobile : si la création n'est pas utilisable en l'état, car les ruptures techniques et comportementales sont trop importantes, elle permettra de dégager des concepts et d'alimenter et mûrir une réflexion prospective sur « La Pharmacie en 2020 ».
Contenu	Trois axes de réflexion/créativité seront explorés : l'immatériel, la technologie et le sensoriel ; l'écologie, l'éco-conception et le développement durable ; le conseil, la pédagogie et la santé. Un travail d'observation et d'enquête sur le terrain sera mené pour étayer la réflexion, devant aboutir en fin de projet à la présentation d'une maquette échelle 1, de vidéos et d'animations...
Cours	« Habiter la ville, c'est être partout chez soi », avec les interventions de Ugo La Pietra
Enseignant(s)	M. Valentin, J. Almudever ; professeurs associés de l'option : J. Lahouze, J.-M. Evezard, P. Casens ; professeurs de médiums associés : J.-F. Labérine, T. Sipp ; en liaison avec les ateliers techniques
Semestre et option	7
Jour et heure	Workshop : 21-25 novembre. Workshop : 5-8 mars. Vendredi 9h-13h
Objectifs	Extension et élargissement de la thématique posée au semestre 5 à travers l'œuvre et le travail actuel de Ugo La Pietra, figure du design radical italien, à la frontière de l'art et du design. Son travail pose la problématique de la ville et les moyens que nous avons de nous en saisir. La ville comme métaphore de la maison.
Contenu	Le contenu est étroitement lié au travail engagé entre Ugo La Pietra et les étudiants lors des workshops de début et de fin. Entre temps les objectifs et réflexions des étudiants seront concrétisés avec les professeurs de l'option.

Semestres 7 à 10

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-9					
9-10	Projet		Anglais NN.	Projet	
10-11			Projet		
11-12					
12-13					
13-14			Espagnol F. Martí-Jufresa		
14-15	Projet		Projet mémoire Collégiale design		Projet
15-16					
16-17					
17-18					
18-19			Conférences sem. paire		
19-20			Séminaire sem. imp.		

Semestres 7 à 10 option design

Cours	Homme-conteneurs-objets
Enseignant(s)	N. Bruyère, P. Casens
Semestre et option	7, jusqu'au 20 janvier
Jour et heure	Vendredi matin, semaine paire (inscription en début d'année)
Objectifs	Mettre en relation les méthodes d'analyses scientifiques avec une approche projet.
Contenu	<p>Dans le cadre du projet de recherche entre le CERTOP/Cnrs Toulouse et l'Université de Göteborg en Suède, nous étudierons les diverses possibilités de transport de marchandises dans un contexte de déplacement piétonnier ou à vélo. A partir des données scientifiques produites par le CERTOP (photographies, vidéos, études comportementales, recherche historiques...), nous imaginerons divers scénarios du transport dans le cadre des villes durables avec le but de favoriser le déplacement piétonnier et à vélo.</p> <p>Il s'agira de produire des prototypes d'usage susceptibles d'être expérimentés dans l'espace public. D'autre part, une cartographie des usages, des pratiques sera établie en collaboration avec le LISST-Cieu qui apportera ses méthodologies et mettra en perspective le travail sur les différences quant aux pratiques dans la ville. Une synthèse finale du projet sera présentée à travers la construction d'un site Internet. Des échanges avec la Suède permettront de confronter les points de vue entre les diverses cultures.</p>
Cours	Trans-form
Enseignant(s)	M. Gary...
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Mardi et jeudi sur rendez-vous
Objectifs	« Trans-form » s'inscrit dans le contexte des intensifs menés en phase programme et vise l'élaboration et la mise en œuvre de projets en atelier dans le pôle volume, à la seule différence qu'il a pour objectif d'engager les étudiants dans un processus de production soutenue et nourrie, de les amener à définir le projet qu'ils comptent réaliser en vue du diplôme (Dnsep), de vérifier sa faisabilité, de maîtriser l'ensemble des paramètres et sa pertinence au regard du sujet de recherche énoncée. Ainsi, il donne aux étudiants la possibilité d'expérimenter les différents supports investis dans les projets réalisés antérieurement pour qu'ils puissent progressivement s'emparer des possibilités qui s'offrent à eux, tant pratiques que méthodologiques ou théoriques.
Contenu	<p>– L'intitulé « Trans-form » supporte le contenu même d'un sujet qui veille à explorer ses propres limites. Nous interrogerons les frontières qui le contiennent, pour mieux les dissiper, les dépasser... Croisant spécificités disciplinaires et de productions, ce cours crée les conditions d'acquisitions ouvertes, trans-...</p> <p>– Principe pédagogique et fonctionnement de l'atelier. Cet atelier est un lieu de pratique qui permet aux étudiants de renouveler les modalités propres à l'élaboration du projet par l'affirmation d'une organisation de la production dans laquelle la notion de « bricolage » tient une place importante.</p> <p>Ce cours se présente sous forme d'intensifs « personnalisés ». Entre le tête-à-tête pédagogique et le partage des espaces de travail, l'accent est mis sur l'aptitude à mettre en forme un langage personnel. Pour cela il est donné aux étudiants la possibilité de définir une temporalité propre au projet qu'ils</p>

désirent développer, selon son évolution, selon qu'il nécessite ou non d'autres moyens de mise en œuvre dans d'autres ateliers. En fonction de sa complexité, un engagement régulier et continu peut être demandé aux étudiants. Ce cours a lieu dans les ateliers du pôle volume, dans des lieux extérieurs (privés, publics, institutionnels...) ou encore dans le cadre de collaborations et d'échanges avec d'autres enseignants de l'école.

Semestres 9 et 10

Cours	Suivi de projet de recherche
Enseignant(s)	J. Almudever, L. Bataille, N. Bruyère, P. Casens, M. Gary, J.-M. Evezard, M. Valentin
Semestre et option	9 et 10
Jour et heure	Sur rendez-vous. Rencontres collégiales selon calendrier.
Objectifs	Vérifier, soutenir, alimenter la recherche de l'étudiant dans sa phase finale.
Contenus	

Cours	Trans-form
Enseignant(s)	M. Gary...
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Mardis et jeudi sur rendez-vous
Objectifs	
Contenu	Voir page 146.

Cours	Projet mémoire
Enseignant(s)	Collégiale design
Semestre et option	7 à 10
Jour et heure	Mercredi 14h-18h et jeudi 9h-18h (le planning des rendez vous sera communiqué en début d'année)
Objectifs	Inscription de la méthodologie de recherche autour du mémoire et du projet en vue de la construction du diplôme.
Contenu	Construire une recherche en design par une réflexion et une analyse globalisée ne signifie pas répondre à une demande immédiate. Autrement il s'agirait d'une mise en forme de recherches, d'applications directement liées à un secteur d'activité. Ce que nous souhaitons mettre en place en revanche se situe en amont de la finalisation des projets. On peut alors parler de métaprojet, celui-ci se définissant par le fait de projeter de manière interdisciplinaire en ayant pour objectif l'orientation et la gestion de la transition entre la phase d'instruction du projet (recueil de données et d'analyses) et sa phase de formalisation. A ce titre le mémoire qui est un des éléments constitutifs du diplôme représente un outil fondamental : – en premier lieu le mémoire définit le champ personnel de l'étudiant dans une cohérence avec sa production plastique et s'appuie sur le choix d'une bibliographie et d'une iconographie ;

Semestres 7 à 10 option design

– en deuxième lieu le mémoire permet à l'étudiant de se construire un outil d'interaction intersubjectif par lequel construire, extrapoler des principes qui vont interroger sa production et donc en faire évoluer la cohérence. Le mémoire est aussi un projet en lui-même : comme support au discours de l'étudiant, sa structure et son organisation lui permettent, aussi bien par l'écriture qu'à l'oral, de présenter sa production au moment du diplôme de manière cohérente. Les rendez vous permettront de synthétiser et de vérifier la continuité entre métavaleurs du mémoire et projet final.

Cours transversaux

Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Le Bureau du Doute C. Guiral, T. Odriozola, G. Couderc, L. Sfar, J. Dupeyrat Semestre 2 sur inscription, ouvert aux étudiants d'autres années sur leur temps libre 4 lundis et mardis 8h-20h au semestre d'été, dates à préciser Voir page 56.
Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Machina T. de la Hogue, P. Perez, N. Bruyère, E. Cliquet, D. Le Ray, P. Mellet, S. Provost, en coll. avec le Gmea (enseignants présents en alternance) 5 à 10 toutes options Mercredi 9h-12h et 14h-18h Présentation : mercredi 12 octobre 14-17h Voir page 90.
Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Photographie. Picturediting « Beau travail » F. Goria 5-6 (et sur candidature 7-10) Jeudi 14h-18h Voir page 82.
Cours Enseignant(s) Semestre et option Jour et heure Objectifs Contenu	Voyons voir S. Provost, A. Goubbron, Y. Caro 3 à 10 toutes options 15 et 16 nov. 9h-12h et 14h-19h ; 11 janv. 9h-12h et 14h-19h ; 12 janv. 14h-20h ; 8 fév. 9h-12h et 14h-19h ; 9 fév. 14h-20h ; 20 et 21 mars 9h-12h et 14h-19h Voir page 72.

Ateliers techniques

L'atelier est un lieu d'apprentissage technique du médium, un lieu d'expérimentation et de réflexion sur les problématiques que le médium soulève. De ce fait, il occupe une position centrale au sein de l'Ecole, il n'est pas lié à une option particulière, mais est fréquenté par des étudiants issus d'options différentes.

Sa mise en valeur vise à renforcer l'enseignement des médiums pendant la phase programme (semestres 1 à 6). Cette transformation passe par une nécessaire restructuration des enseignements pratiques et théoriques et, pour les étudiants, par un degré poussé d'expérimentation et de conceptualisation du médium. L'enjeu est d'atteindre au semestre 5 un degré de connaissance de plusieurs d'entre eux tel que chaque étudiant puisse non seulement les expérimenter en toute autonomie, mais repérer et analyser de manière pertinente leur mode d'utilisation dans des travaux extérieurs.

Le choix des enseignements assurés dans les ateliers s'effectue en liaison étroite avec les projets et en concertation avec les professeurs.

Image fixe : infographie

Trois ateliers enseignent ces usages :

atelier d'initiation, média image : Catherine Guiral, professeur, Guy Couderc et Thierry Odriozola, assistants,

atelier 3D : Jean-Marc Evezard, professeur,

atelier graphisme : François Chastanet, professeur, et Thierry Odriozola, assistant.

Technique et technologie : aide et services

Technique et technologie, gestion des compatibilités : plateforme Mac/PC.

But : étude et analyse des problèmes rencontrés sur les logiciels de l'Ecole et les systèmes utilisés par ces divers ordinateurs. Proposition de solutions à expérimenter.

Guy Couderc, assistant

Image fixe : photographie

L'atelier de photographie regroupe trois fonctions complémentaires.

Studio de prise de vue

Lieu d'expérimentation et d'apprentissage, le studio permet à l'étudiant d'acquérir les bases nécessaires à la conception et à la production de photographies de qualité.

Familiarisation avec le médium par le biais de plateaux techniques. Utilisation de différents boîtiers argentique/numérique, petit moyen et grand format. Travail avec différentes sources

Ateliers techniques

de lumière (flash, lumière continue, lumière naturelle). C'est à travers ces différentes expérimentations que l'étudiant pourra aller vers une maîtrise de cet outil et de ses spécificités historique et technique. Ces cours visent à apporter à l'étudiant les outils, les gestes qui lui permettront d'aller vers une certaine autonomie, à susciter le questionnement et à favoriser ses choix dans la construction de ses projets artistiques.

Christine Sibran, assistante

Le laboratoire argentique

Il constitue une base pédagogique fondamentale pour l'appréhension de l'image photographique dans sa relation au temps et à la lumière. Il se veut un prolongement à la prise de vue en studio comme en extérieur, un lieu de finalisation des images et de préparation à une exploitation des documents argentiques par le numérique. On y aborde les éléments suivants : principe physico-chimique conduisant à la formation de l'image argentique, constitution des surfaces sensibles et information sur les différents supports argentiques, développement des films noir et blanc, tirage sur papier noir et blanc.

Jean-Christian Tirat, assistant

Le traitement numérique

L'Ecole est équipée d'un matériel permettant de répondre à toutes les étapes du traitement de l'image informatique, du scanner à la retouche et au tirage grand format.

Dominique Honnis, assistant

Atelier son

L'Ecole assure des cours d'initiation à l'écoute, à l'utilisation des techniques d'enregistrement et au traitement du son ainsi que l'encadrement des projets dans le cadre de la recherche. Les cours sont ouverts à tous les étudiants.

Claude Tisseyre, assistant

Atelier vidéo

L'atelier vidéo est structuré autour de trois champs de recherche :

- images / imaginaires,
- images du réel,
- projection(s).

Images / imaginaires

Les éléments constitutifs d'une production filmique, à savoir l'image, le son et le temps sont à la fois le support et l'objet d'une interrogation liée à l'imaginaire, c'est-à-dire à la faculté de se représenter un monde par la pensée. Toutes les sources, images dessinées, peintes, enregistrées, photographiées, gravées, échantillonnées, modélisées, musicalisées sont à compiler, découper, triturer, organiser, structurer, hiérarchiser, équilibrer. De l'unité minimale (une image, un son 1/25^e de seconde) à l'ensemble lié au déroulement du temps.

Images du réel

Les démarches documentaires sont des démarches singulières, elles s'ouvrent à toutes les mises en scène et perspectives du réel, à tous les souffles imaginaires. Elles lancent des passerelles vers toutes les formes artistiques, l'expérimentation et l'essai, danse, photos, land art, arts plastiques, littérature, musique, créations sonores. Elles s'inscrivent dans le politique, l'humain, la relation, l'expérience sensible et esthétique.

Projection(s)

La monstration, la diffusion, l'existence dans sa matérialisation, dans son rapport à l'espace et au public, tel est le champ du possible des expériences sensibles, des échanges et des rencontres. En questionnant déplacements et cadrages de la position du spectateur, en

spatialisant les propositions, en faisant résonner dans un parcours et physique et temporel des installations, des constructions pour les films vidéoprojetés.

Présence des enseignants

Olivier Dollinger, professeur : mardi après-midi, mercredi après-midi et vendredi après-midi semaine impaire

Thomas Sipp, professeur : mardi 18h-20h, mercredi 18h-20h, jeudi 9h-12h et 18h-20h, vendredi 13h-15h semaine paire

Dominique Le Ray (assistant) : mercredi, jeudi et vendredi matin

Jean-Pierre Bourorga (assistant) : mardi 9h-17h

Ateliers impression

Les ateliers de gravure (estampe) et de sérigraphie travaillent en étroite collaboration. L'infographie et l'impression numérique grand format y sont intégrées et permettent d'élargir son potentiel graphique. Les spécificités de chaque médium y sont développées et le mixage des techniques envisagé. Les rapports aussi bien à la technique qu'aux moyens et modes de reproduction ainsi qu'à leur mise en forme sont pris en compte (publication, micro-édition, série, multiple). Ces ateliers ouvrent à un travail aussi bien autour du multiple qu'autour des types de reproduction spécifiques à la gravure et la sérigraphie dans une position contemporaine.

Les ateliers sont des lieux de recherche, d'expérimentation, de pratique, de réflexion, d'élaboration et de production : traitement d'une image, d'un texte, d'un espace, d'une forme, et faire image, texte, espace, forme. À noter qu'ils ne peuvent, par conséquent, être assimilés à des imprimeries intégrées de type prestation de services. Ils ont pour rôle la mise en œuvre de projets pédagogiques (cours spécifiques et suivi de cours) et de projets propres à l'étudiant.

Ils sont transversaux à toutes les options (art, communication, design). Ils sont en relation à tous les semestres : de 1 à 10. Ils sont ouverts toute la semaine.

Gravure : De l'estampage à l'impression numérique

L'atelier de gravure est un lieu d'exploration et d'exploitation de ce procédé d'impression et des nouvelles techniques. Il offre aux étudiants les outils leur permettant de produire, de développer, d'expérimenter les différentes techniques de l'estampe et de proposer une production plastique en complément de leur production personnelle.

Toutes les techniques de la gravure sont abordées, couvrant un champ graphique important : Les techniques traditionnelles (xylographie, taille-douce, monotype), et les techniques annexes (photogravure, gaufrage, collographie, infographie et estampe).

Jean-Luc Fauvel, professeur

Mardi 8h-12h et 14h-18h

En dehors de ces horaires l'atelier est ouvert sous la surveillance de moniteurs. Le mardi est consacré aux tirages numériques grands formats et à l'analyse des travaux infographiques.

Sérigraphie

La sérigraphie est un procédé de reproduction par impression directe sur toutes sortes de supports dans leurs dimensions et leur constitution. Ce type de reproduction pose la question du rapport à l'image, au texte, à la forme, au support.

Une réflexion sur sa relation à l'espace et sa mise en situation est également à considérer dans sa diffusion et sa circulation (multiples, séries et variations) : publications (livre, affiche, sticker, tract...), installations (différents supports, formats, assemblages...) et performances.

Des questionnements sur le choix de l'utilisation de ce procédé d'impression caractéristique et sur la relation à une démarche liée à la reproduction et/ou au sériel, ainsi que sa position propre, son implication, voire son engagement, sont aussi envisagés.

Sabine Anne Deshais, assistante d'enseignement spécialisée et responsable de l'atelier

Mardi 14h-20h

Ateliers techniques

Mercredi 9h-13h semaine paire

En dehors de ces horaires l'atelier est ouvert sous la surveillance de moniteurs.

PAR AILLEURS. C'est un atelier sur l'année autour du livre d'artiste conduit par Sabine Anne Deshais en partenariat avec la médiathèque des Abattoirs. La proposition s'articule sur la mise en place d'un espace de travail, d'un bureau considéré comme laboratoire et d'un espace de visualisation, une vitrine (au sens d'une visibilité des recherches et des réalisations des étudiants) à l'intérieur de la médiathèque des Abattoirs : laboratoire, bureau et vitrine. Son enjeu particulier est de mener une réflexion et une expérience sur le livre d'artiste conçu comme lieu à part entière, à savoir une oeuvre en soi dont la fonction simple du support passe à la forme signifiante du livre d'artiste (forme et usage).

Mardi 9h-13h semaine impaire

Atelier multimédia

L'atelier multimédia accompagne les projets artistiques en relation avec l'espace d'Internet ou qui en utilise le potentiel (esthétique, social, narratif, politique). L'approche plastique passe par une appréhension des constituantes de ce médium (pages, sites, flux, code, interactivité, etc.), ainsi que par l'utilisation d'autres médiums, de l'image à l'objet, au sein desquels l'implication d'Internet et des technologies est posée.

Il est équipé d'un réseau local de 10 ordinateurs, 5 Mac dont 2 portables (système Mac OS 10.4) et 6 PC dont 2 portables (Windows XP). Tous les postes sont connectés en permanence à Internet. Une borne Wifi permet aux étudiants de venir travailler avec leur propre ordinateur portable (la clé WEP est inscrite au tableau). Un vidéoprojecteur permanent facilite le travail en commun. Les postes sont dotés d'outils logiciels plus spécifiquement orientés pour la création de sites web et d'œuvres interactives (Dreamweaver, Flash, Photoshop, Illustrator), mais aussi de logiciels libres de création multimédia comme Processing et Mobile Processing (applications pour téléphones portables). L'installation de logiciels est effectuée uniquement par les enseignants et assistants d'enseignement, mais peut être demandée par les étudiants.

Etienne Cliquet, professeur

Danielle Petit-Armand, professeur

Ateliers de volume

Les ateliers du pôle volume sont des lieux d'expérience, de conception et de réalisation des projets des étudiants. Ceux-ci s'élaborent dans un partage des savoirs et des ressources entre les enseignants responsables des lieux et les étudiants qui y sont inscrits pour leurs projets. Bien que dans leur fonctionnement ils répondent à des exigences professionnelles, tout le champ des technologies n'y est pas possible (comme le bronze ou le verre). Pour pallier cela et permettre de voir se réaliser des projets dans une des technologies précitées ou d'autres après étude et évaluation des faisabilité et coûts, une sous-traitance peut être envisagée soit par déplacement vers les entreprises compétentes soit par l'organisation d'ateliers mobiles au sein même de l'École. De plus l'organisation de voyages d'études, visites de sites industriels ou artisanaux doit être vue non seulement comme l'élargissement de nos connaissances techniques, mais aussi comme des sources de matériaux et de formes nourrissant notre imaginaire.

Professeurs : Lionel Bataille, Jean-Pierre Castex, Jean-Marc Evezard, Michel Gary,

Patrick Mellet, Serge Provost, Laurent Sfar

Assistants d'enseignement : Pierre-Louis Dufour, Stephen Marsden, Frank Soubré-Péré,

Claude Tisseyre, Dominique Le Rey

Assistants techniques : Gérard Clerc, Pascal Jouffroy,

Le pôle volume est composé de sept ateliers :

- modelage et moulage,
- serrurerie,
- menuiserie,
- maquettes,
- son,
- interface numérique,
- dessin tridimensionnel assisté par ordinateur.

Le nombre limité de places dans la plupart de ces ateliers suppose que les étudiants planifient et préparent à l'avance leurs travaux en atelier, en relation avec les enseignants responsables.

Atelier de modelage et moulage

L'atelier s'organise autour de matériaux tels que, pour le modelage, les terres, les cires, les élastomères et le plâtre en élaborant des formes qui, tout en pouvant rester en l'état (pièce unique), pourront être déclinées par les technologies des moulages (plâtre, élastomères, alginates) à creux perdus ou à pièces en fonction des projets. Des tirages en résine polyester ou acrylique peuvent être envisagés après accord du groupe des professeurs responsables du programme et du projet et des assistants d'enseignement responsables des lieux.

Responsable : Stephen Marsden.

Atelier de serrurerie

L'atelier s'articule autour des matières métalliques, acier, zinc, dans les technologies de mécano-soudures, découpage, façonnage, assemblage par soudure, boulonnage ou rivetage. Ces technologies sont mises au service de constructions et d'expérimentations et permettent la réalisation de prototypes.

Responsable : Pierre-Louis Dufour

Atelier de menuiserie

L'atelier utilise les matériaux traditionnels comme les bois de menuiserie d'essences diverses, de gros œuvre, ses dérivés tel que contreplaqué, aggloméré et médium en panneaux et forme à leur travail par découpe, sciage, collage, rabotage, ponçage et assemblage. Ces technologies permettent la réalisation de pièces uniques ou de prototypes.

Responsable : Frank Soubré-Péré

Atelier son

La matière sonore comme matériau façonnant le lieu de l'écoute. Exploration de situations d'écoute par la mise en œuvre d'un protocole de prise de son en studio et en extérieur. Mise en place d'un vocabulaire commun (critères de description) à partir des perceptions.

Exploration des différentes attitudes de prise de son et de diffusion, de la fabrication du matériau sonore par l'écriture, le montage, le mixage, le traitement et la spatialisation.

Responsable : Claude Tisseyre

Atelier maquettes

L'atelier maquettes est un lieu d'étude, de conception, de vérification, de réalisation et de communication. Ouvert à tous les étudiants quelles que soient leurs orientations, il permet la réalisation de volumes, de maquettes et de prototypes à partir de multiples matériaux : plastiques, bois, résines... L'équipement en outillage comprend une thermoformeuse/plieuse pour matières plastiques, des outils de perçage, de ponçage et de découpe, de nombreux outils à main et des instruments de mesure. L'étudiant peut ainsi, à partir de croquis et dessins d'étude, réaliser et fabriquer maquettes et prototypes, étudier seul ou avec l'équipe enseignante la faisabilité, le coût, les étapes et le calendrier de fabrication, et trouver la nature de l'accompagnement artistique et technique dont il a besoin.

Responsables : Lionel Bataille, Gérard Clerc

Interfaces numériques

Atelier de conception et d'exploration d'interfaces numériques, de modules électroniques programmables (type Arduino), utilisation de capteurs/actionneurs pilotés par MAX/MSP/JITTER pour une création de formes plastiques utilisant les médias son, vidéo,

Ateliers techniques

volume, installation ou toute autre forme demandant une action ou interaction avec l'environnement.

Responsables : Dominique Le Rey, Patrick Mellet, Etienne Cliquet

Cet atelier propose un atelier de recherche et de création en partenariat avec le Gmea.

Atelier 3D de dessin assisté par ordinateur

L'initiation de l'infographie 3D dans le cadre du travail de volume permettra à l'étudiant de comprendre et de saisir tous les enjeux de la conception et de la représentation à l'aide des outils de l'image de synthèse. De ces éléments se dégageront un langage, des outils et des codes que les étudiants devront maîtriser et s'approprier afin de créer leur propre univers de représentation qui s'accordera avec leur projet et surtout les idées qui les portent.

Responsable : Jean-Marc Evezard

Rôle et fonction des différents groupes d'enseignants

Les professeurs d'enseignement artistique initient les cours de la phase programme. Ils sont garants de la progressivité des enseignements et installent les méthodes de travail propices aux pratiques du volume. Ils veillent à la bonne répartition des étudiants sur l'ensemble des ateliers et dans le temps, dans le respect des conditions de sécurité. Leur inscription dans les options leur permet de suivre la progression des étudiants de la phase projet et d'organiser avec eux les différents temps d'expérimentation et de production compte tenu des échéances (workshops, fin de cycle, diplômes) et de l'organisation générale des ateliers. La présence des étudiants de la phase projet dans les ateliers de volume se fait selon un calendrier visé par les professeurs d'enseignement artistique et les assistants ou assistants spécialisés d'enseignement.

Les assistants ou assistants spécialisés participent à la construction des programmes des semestres 1 à 6. Ils sont informés par les responsables d'option de toute variation des projets pouvant avoir une répercussion sur le fonctionnement des lieux techniques. Dans l'atelier, ils veillent aux bonnes conditions d'utilisation des machines et avertissent les responsables des événements qui pourraient subvenir (rupture des stocks de matériaux, problèmes de maintenance des machines et des outils, non-respect des règles de sécurité). En collaboration avec les professeurs, ils instaurent les cultures d'atelier propres aux différentes pratiques du volume et décident de l'organisation des temps d'apprentissage nécessaires à l'acquisition des techniques. Hors l'atelier, ils assurent le lien entre toutes les étapes de construction, de l'étude à la mise en espace des dispositifs.

Répartition horaire dans le cursus et accès aux ateliers

Durant les trois premières années d'étude, l'initiation, l'apprentissage et l'approfondissement des technologies utilisées dans le pôle volume se feront en relation étroite avec les intitulés de cours de la phase programme. Une disponibilité hebdomadaire des lieux techniques sera attribuée pour chaque groupe d'étudiants. Il est impératif qu'une formation aux règles de sécurité et à un fonctionnement débouchant sur une autonomie d'utilisation des différents outils soit effectuée pour l'accès à ces lieux.

Calendrier 2011-12

Semestre 1 et 2	Art	Communication	Design
Rentrée lundi 3 octobre 10h : rentrée administrative 14h : rentrée pédagogique Voyage me 5 - ve 7 octobre	Rentrée semestres 3 à 6 mardi 4 octobre : 10h, rentrée administrative ; 14h, rentrée pédagogique, choix des cours avec les professeurs Rentrée semestres 7 à 10 mercredi 5 octobre : 10h, rentrée administrative ; 14h, rentrée pédagogique		
Semaine de workshops : du lundi 21 au vendredi 25 novembre			
	Bilan sem. 9 (*) ma 13 - je 15 décembre		
Vacances : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier			
workshop lu 16 - ve 20 janvier avec intervenants Bilan sem. 1 lu 30 janvier - je 2 février	Bilan sem. 7 ma 3 - je 5 janvier Bilan sem. 5 lu 30 janvier - je 2 février Bilan sem. 3 lu 6 - me 8 février	Bilan sem. 9 (*) me 11 et je 12 janvier Bilan sem. 3 ma 17 et me 18 janvier Bilan sem. 7 je 2 et ve 3 février Bilan sem. 5 ma 7 et me 8 février	Bilan sem. 7 je 26 et ve 27 janvier Bilan sem. 9 (*) je 9 et ve 10 février
Fin du semestre d'hiver (16 semaines) : 10 février			
Vacances : du lundi 10 février au lundi 27 février (début semestre été)			
			Bilan sem. 5 lu 27 et ma 28 février Bilan sem. 3 je 1 ^{er} et ve 2 mars
Semaine de workshops : du lundi 5 au vendredi 9 mars [cours suspendus : préparation des journées portes ouvertes]			

(*) L'attribution des crédits du semestre 9 aura lieu lors du bilan précédant le diplôme (semestre 10).

Journées portes ouvertes : vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mars			
	Bilan sem. 6 , liste définitive Dnap lu 2 – je 5 avril	Bilan sem. 10 , liste définitive Dnsep me 4 avril	Bilan sem. 10 , liste définitive Dnsep je 5 et ve 6 avril
Vacances : du vendredi 6 au lundi 16 avril			
Concours d'entrée : mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 avril			
	Rencontre Dnap ma 24 – ve 27 avril Bilan sem. 10 , liste définitive Dnsep me 2 – ve 4 mai		Rencontre Dnap ma 17 – me 18 avril Bilan sem. 8 lu 23 et ma 24 avril
Commissions d'équivalence semestre 3 : jeudi 3 mai – semestres 5, 7 et 9 : vendredi 4 mai			
		Bilan sem. 6 , liste définitive Dnap me 9 et je 10 mai	Bilan sem. 6 , liste définitive Dnap je 10 et ve 11 mai
Séminaire de préparation des programmes 2012-2013 lundi 14 – mercredi 16 mai			
Remise du « document » au secrétariat étudiant ve 8 juin avant 16h Bilan fin d'année 1 ma 19 – ve 22 juin	Bilan sem. 8 lu 21 - me 23 mai Dnap ma 29 mai – ve 1 ^{er} juin Commission d'entrée en phase projet lu 4 juin Dnsep me 12 – ve 15 juin Bilan sem. 4 lu 25 et me 27 juin	Bilan sem. 8 je 24 et ve 25 mai Dnap lu 4 et ma 5 juin Commission d'entrée en phase projet je 7 juin Bilan sem. 4 me 20 et je 21 juin Dnsep lu 25 et ma 26 juin	Dnap me 6 et ve 8 juin Commission d'entrée en phase projet ma 12 juin Bilan sem. 4 je 21 et ve 22 juin Dnsep lu 2 et ma 3 juillet

Ecole des beaux-arts
5, quai de la Daurade
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 22 21 95 / 05 62 27 61 28
Fax : 05 61 22 24 21
Mél : ecole.beaux.arts@mairie-toulouse.fr
Site : www.esba-toulouse.org

Directeur : Michel Métayer

Toulouse, juillet 2011

ISBN : 978-2-35699-027-3
EAN : 9782356990273
Prix : 5 euros